This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600045350N

UNIVERSITÉ DE FRANCE
ACADÉMIE DE PARIS

ΔΙΔΑΧΗ
ΤΩΝ ΙΒ' ΑΠΟΣΤΟΛΩΝ

LA DIDACHÈ

OU

L'ENSEIGNEMENT DES DOUZE APOTRES

THÈSE

Présentée à la Faculté de théologie protestante de Paris

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE

et soutenue publiquement le mardi 10 Mars, à trois heures et demie

PAR

PAUL SABATIER

PARIS
IMPRIMERIE DE CHARLES NOBLET
13, RUE CUJAS, 13

1885

131 D.

UNIVERSITÉ DE FRANCE
ACADÉMIE DE PARIS

ΔΙΔΑΧΗ
ΤΩΝ ΙΒ' ΑΠΟΣΤΟΛΩΝ

LA DIDACHÈ

OU

L'ENSEIGNEMENT DES DOUZE APOTRES

THÈSE

Présentée à la Faculté de théologie protestante de Paris

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE

et soutenue publiquement le mardi 10 Mars, à trois heures et demie

PAR

PAUL SABATIER

PARIS
IMPRIMERIE DE CHARLES NOBLET
13, RUE CUJAS, 13

1885

103. d. 4.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS

EXAMINATEURS DE LA SOUTENANCE :

M. MÉNÉGOZ, *Président de la soutenance.*

MM. MÉNÉGOZ,
BONET-MAURY,
MASSEBIEAU. } *Examinateurs.*

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières du candidat.

72

BODLEIAN LIBRARY
17FEB87
OXFORD.

A MA MÈRE

A M. CH. AUG. GOULDEN

PASTEUR

DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE SEDAN

INTRODUCTION

Mgr Philothéos Bryennios, métropolitain de Nicomédie (1), publiait en 1875 un texte complet des *Epîtres Clémentines*, d'après un manuscrit qu'il venait de dé-

(1) Tous les renseignements que nous donnons sur la vie et les travaux de Bryennios nous ont été obligeamment communiqués par son secrétaire. L'éminent prélat est né à Constantinople en 1833. Il fit ses études de théologie au grand séminaire de cette ville, et, après les avoir brillamment terminées, alla pendant quatre ans et demi suivre les cours des Universités allemandes les plus célèbres, entre autres Leipzig, Berlin et Munich. Nommé à son retour professeur d'histoire ecclésiastique dans ce même séminaire dont il avait été pendant cinq ans l'élève, il fut bientôt choisi pour en être le directeur. En même temps, il devenait Doyen de l'école du Phanar, à laquelle est adjointe la célèbre et riche bibliothèque du Saint-Sépulcre. Dès lors (1868), le jeune professeur montra dans ces diverses charges l'esprit le plus éclairé, la science la plus sûre et aussi le libéralisme le plus vrai. Placé à la tête du mouvement de réforme ecclésiastique, il partagea avec Mgr Jean Anastasiadès, métropolitain de Césarée, l'honneur de représenter l'Église de Constantinople au congrès des Vieux Catholiques tenu à Bonn en 1872. C'est pendant ce séjour à Bonn qu'il fut nommé métropolitain de Serres (Macédoine). Enfin, deux ans après, il était promu à la direction du diocèse le plus important du patriarcat œcuménique, celui de Nicomédie. Nous ne pouvons donner ici la liste des ouvrages du savant évêque, dont les efforts, nous en avons la ferme espérance, finiront par susciter dans l'Église d'Orient une phalange de savants unissant une piété profonde à la claire intelligence des transformations que la société moderne exige des anciennes Églises. Nous ne pou-

couvrir dans la bibliothèque du Saint-Sépulcre à Constantinople (1).

L'émotion fut grande dans le monde savant, mais elle l'a été plus encore lorsque, au mois de février der-

vons cependant passer sous silence le beau travail que Bryennios a publié en 1882 et intitulé : *Examen et réfutation de la lettre encyclique du pape Léon XIII*. 1 vol. in-8°, Constantinople, 1882.

(1) La bibliothèque dite du Saint-Sépulcre appartient au couvent du même nom, ainsi appelé parce que, tout en étant à Constantinople, il est la propriété du patriarcat de Jérusalem.

Elle est placée dans le palais du Phanar. Notre manuscrit y est catalogué sous le n° 458. Il est à remarquer que les savants français ou anglais qui ont catalogué les manuscrits du Phanar n'ont pas mentionné celui qui nous occupe (Voir en particulier : *Journal général de l'instruction publique*, 1856, t. XXV, p. 419, le rapport de M. Guigniaut à l'Académie des Inscriptions). Il mesure 19 centimètres de haut sur 15 de large et contient 120 feuillets distribués de la façon suivante (pour cette description, voir l'édition des *Epîtres Clémentines* par Bryennios, Constantinople, 1875, p. 7-9 des prolégomènes, et son édition de la *Didachè*, p. 93-147 des prolégomènes) :

	Folios.
1° *Synopse de la sainte Ecriture*, par Chrysostome .	1 - 32
2° *Epître de Barnabas*	33 - 51
3° *Les deux épîtres de Clément aux Corinthiens* . . .	51 - 76
4° *Noms hébreux des livres de la Bible* (caractères grecs)	76 - 76
5° *La Didachè*	76 - 80
6° *L'épître de Marie de Cassobela à Ignace*	81 - 82
7° *Les épîtres Ignatiennes*.	82-120
8° La signature du copiste et la date	120
9° Un *Essai d'harmonistique des généalogies du Christ*.	120

Le manuscrit est écrit en belle cursive, très régulière et très soignée, avec les esprits, les accents et la ponctuation, mais sans iota souscrit. Il a été achevé le 11 juin l'an 5564, qui correspond à 1056 de notre ère, par « Léon, notaire (scribe) et pécheur. »

nier (1884), on a appris que le savant historien venait de faire imprimer une des pièces les plus importantes du manuscrit de Jérusalem, celle qui a pour titre : *Enseignement du Seigneur, transmis par les douze apôtres* (1). La curiosité a été d'autant plus excitée que la *Didachè*, citée fréquemment par les écrivains ecclésiastiques, était perdue depuis des siècles sans qu'on eût aucune raison particulière d'espérer la retrouver. Aussi les travaux, au sujet du nouveau document, ont-ils surgi avec une abondance prodigieuse. Il est bon de le reconnaître, ils ont été singulièrement facilités par les commentaires et les prolégomènes dont Mgr Bryennios a enrichi son édition ; il n'a pas seulement voulu publier un texte, mais il a cherché à condenser dans son volume tous les matériaux nécessaires à l'étude la plus complète. Il n'a pas seulement cherché à résoudre les questions de date, d'origine et de caractère qui se posent naturellement à propos de cet écrit, mais il a voulu mettre entre les mains de ses lecteurs toutes les pièces du procès; aussi, a-t-il fait précéder son texte des extraits des Pères apostoliques qui semblent avoir des points communs avec la *Didachè;* il y ajoute divers autres fragments qui sont d'un grand secours pour étudier le sort historique de ce document et son rôle dans l'évolution ecclésiastique du troisième et du quatrième siècle (2).

(1) Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων ἐκ τοῦ ἱεροσολυμετικοῦ χειρογράφου νῦν πρῶτον ἐκδιδομένη μετὰ προλεγομένων καὶ σημειώσεων ὑπὸ Φιλοθέου Βρυεννίου μητροπολίτου Νικομηδείας. Ἐν Κωνσταντινουπόλει, 1883.

(2) Nous serons peut-être utile à quelques-uns de nos lecteurs en résumant ici d'une façon précise le contenu du beau travail

Nous ne pouvons passer en revue ici les articles, les brochures et les ouvrages provoqués par la publication du texte de la *Didachè*, on en trouvera une énumération que nous avons tâché de rendre complète à la Bibliographie du sujet. C'est l'Allemagne qui a fourni la grande majorité de ces monographies dont quelques-unes sont faites avec une science et une érudition qui ne sauraient être dépassées. Pourquoi faut-il que le parti pris se glisse jusque dans ces questions, et que certain critique se prononce dans tel sens uniquement

de Bryennios. Il est tout entier écrit en grec classique et non en grec moderne, comme on l'a dit par erreur; le style en est d'une grande clarté, et la lecture facile à des personnes même peu familiarisées avec l'étude de la langue grecque. Il comprend 150 pages pour les prolégomènes et 75 pour le texte, les notes et les appendices.

Dans les prolégomènes sont étudiées les questions concernant : 1° l'importance de la *Didachè;* 2° son auteur (pages 2-8); 3° ses destinataires (8-10); 4° les adversaires qu'elle vise et sa date (10-20); 5° les témoignages que fournissent sur elle les auteurs ecclésiastiques (20-29); 6° les travaux de la critique contemporaine et leurs résultats concernant la *Didachè* (29-35); 7° les rapports du septième livre des Constitutions apostoliques avec la *Didachè* — texte intégral de ce septième livre — (35-50); 8° les rapports de la *Didachè* avec le huitième livre des Constitutions apostoliques et avec les six premiers (50-69); 9° les rapports de la *Didachè* avec l'opuscule intitulé : *Manuel des sentences des saints apôtres;* 10° les sources de la *Didachè* et, en particulier, *Barnabas* et *le Pasteur d'Hermas.*

Malgré ces prolégomènes étendus, le texte de la *Didachè* est encore suivi de notes qui occupent ordinairement les neuf dixièmes des pages.

L'ouvrage se termine enfin par un tableau des citations que la *Didachè* emprunte aux Livres saints, et un lexique des principaux termes.

parce que son émule et son concurrent s'est prononcé dans un sens opposé? Si plusieurs savants d'outre-Rhin ont longuement écrit sur notre document, on peut cependant affirmer que leurs travaux n'ont pas eu un retentissement particulier en dehors des cercles scientifiques ou religieux qui s'intéressent à ces sortes d'étude; en d'autres termes, le grand public allemand n'a appris que très vaguement et par ouï-dire la découverte de Bryennios.

Il en a été tout autrement en Amérique, où le texte de la *Didachè*, transmis télégraphiquement, a été immédiatement reproduit par plusieurs feuilles politiques ou religieuses, traduit et commenté dans plusieurs brochures tirées à part (1). Mais dans cette effervescence l'intérêt scientifique était loin d'être au premier rang. Les différentes sectes ont toutes cru qu'elles allaient trouver dans le nouveau document des moyens d'appuyer leurs prétentions et de combattre celles des sectes voisines. La question du baptême en particulier a été remise à l'ordre du jour, et, chose curieuse, partisans et adversaires ont prétendu appuyer leurs opinions respectives sur les mêmes passages.

Hâtons-nous de dire qu'après cette avalanche de travaux souvent médiocres, on a vu paraître en Amérique quelques études sérieuses, scientifiques et indépendantes. Nous sommes heureux d'en signaler une entre autres qui mérite d'être placée à côté des plus belles monographies allemandes, et qui nous paraît

(1) MM. Hitchcock et Brown ont mis en vente leur édition le 20 mars; le jour même, il en a été vendu, paraît-il, cinq mille exemplaires.

annoncer chez nos amis des Etats-Unis un développement théologique peu connu jusqu'à présent. Elle est due à la collaboration de MM. Stanhope Orris, Rendel Harris, Hall et Craven. Se partageant les diverses questions selon leurs aptitudes et leurs études spéciales, ils ont fourni une monographie qui, tout en restant très savante, réussit à être très claire et fort commode à consulter (1).

En Angleterre, on s'est beaucoup moins préoccupé de la *Didachè* que dans les pays dont nous venons de parler ; ni l'intérêt scientifique, ni l'intérêt ecclésiastique n'ont été sérieusement excités. En France, le principal foyer des travaux importants qui ont paru a été la Faculté de théologie protestante de Paris (2); M. le professeur Ménégoz a annoncé la publication de Bryennios au public protestant dans une série d'articles insérés dans le journal *le Témoignage*. Le 20 mai 1884, M. le professeur Bonet-Maury lisait devant la Société de théologie

(1) Elle a paru dans « *The Journal of christian philosophy* », vol. III, *april* 1884, n° 3, p. 344-426. M. Orris s'est chargé de la traduction, M. Hall a étudié le vocabulaire et le style de la *Didachè*, et le Rév. Craven a ajouté quelques commentaires. La partie la plus importante est due à la plume de M. Rendel Harris, *fellow* de Clare College à Cambridge et professeur de N. T. grec à l'Université de John Hopkin (Baltimore). Ce dernier a élucidé les grosses questions soulevées par la *Didachè* avec une sobriété très rare chez les érudits et une sûreté de vue vraiment remarquable. Voici les principales divisions de ce beau travail : authenticité de la *Didachè*, sa date, son origine, sa portée pour la question du canon. Nous lui devons beaucoup et avons été très heureux, lorsqu'il nous est parvenu, de voir que nous nous étions rencontré avec lui pour quelques-unes des questions les plus graves.

(2) Voir la bibliographie, page 11.

de Paris une étude critique sur la *Didachè* qui, depuis, a paru en brochure. Enfin au mois de novembre la *Revue de l'histoire des religions* a publié un travail dû à la plume de M. le professeur Massebieau. De son côté, M. l'abbé Duchesne étudiait la *Didachè* dans le *Bulletin critique* du 1er octobre 1884.

Venant après des savants si érudits et si scrupuleux, nous ne pouvons avoir qu'une prétention, celle de résumer leurs travaux plutôt que celle de faire quelque chose de vraiment original. Il est cependant quelques occasions où nous nous écartons des solutions adoptées autour de nous, par exemple en ce qui concerne la date et le caractère de la *Didachè;* de plus, nous avons cru devoir insister tout particulièrement sur les affinités judaïques; nous leur attribuons une importance de premier ordre que nous avons tâché de déterminer dans le cours de notre travail.

Nous avons soigné de notre mieux la bibliographie, tâchant de rendre aussi faciles que possible les plus minutieuses vérifications.

On saisira facilement le plan que nous avons adopté, si l'on jette un coup d'œil sur la Table des matières placée à la fin de cet ouvrage. Nous ne chercherons pas à le justifier. Un document complet comme la *Didachè* est un organisme vivant; on ne peut étudier telle ou telle question sans effleurer toutes les autres; tout s'y tient, les divisions sont surtout faites pour faciliter la lecture; et la question de date, par exemple, que nous abordons en terminant, se montre à chaque instant dans tout le cours de notre étude.

Quant au texte, nous avons cru devoir suivre celui

que Bryennios lui-même a publié, réservant pour les notes les leçons du texte original données par lui, et les principales variantes proposées par d'autres savants.

Nous ne terminerons pas cette introduction sans prier toutes les personnes qui ont bien voulu nous aider, d'agréer le témoignage public de notre sincère reconnaissance. L'illustre prélat qui a déjà enrichi de plusieurs œuvres magistrales le monde religieux et scientifique, a trouvé au milieu de ses travaux assez de temps pour répondre longuement à toutes nos questions. Nous ne saurions dire combien nous avons été touché de ces lettres écrites en excellent français, nous arrivant des confins de l'Asie, écrites par le digne successeur des Prochore et des Théophylacte.

Par ses belles publications, Mgr Bryennios a déjà singulièrement favorisé les relations de l'Église grecque avec les Universités allemandes ; espérons qu'un nouveau pas sera bientôt franchi, et que dans peu d'années nous verrons quelques-uns de ses fils spirituels, les étudiants de l'école du Phanar, venir s'asseoir au pied des chaires de la Faculté de Paris, comme jadis au pied de celles de Strasbourg, et préparer ainsi, sinon la fusion des Églises, du moins l'union des cœurs.

Nous n'osons presque pas remercier ici nos vénérés et chers maîtres les professeurs de la Faculté, persuadé que nos paroles resteront toujours en deçà de notre pensée. Dans ces années où toutes les puissances de la vie intellectuelle et morale semblent entrer en branle, où le jeune homme saisit dans toute sa réalité le devoir qui lui est imposé de devenir un homme, *Esto vir*, ce n'est pas inutilement que pendant cinq ans

il vit en rapport journalier avec des maîtres dont la seule ambition est de donner à l'Église des serviteurs dignes d'elle. Sans doute chaque élève ne peut pas profiter de tous les enseignements et de tous les exemples qui lui sont donnés, mais le souvenir des belles années passées à la Faculté sera l'aiguillon qui le poussera sans cesse en avant, le préservant et d'une science qui croit tout connaître et d'une foi qui pense avoir atteint le but.

Ceux-là seuls qui ont gémi de dire adieu à l'*Aula* universitaire peuvent comprendre ces sentiments, ainsi que la tristesse et l'appréhension avec laquelle on se sépare d'hommes à qui l'on doit tout ce qu'on peut avoir de vie intellectuelle et de virilité religieuse.

Et maintenant, comment oublierions-nous tous ceux qui, soit en France, soit à l'étranger, nous ont aidé en nous adressant de nombreux renseignements, ou en nous communiquant leurs propres idées? M. Rendel Harris, de Baltimore, a droit ici à une place toute particulière ; il a bien voulu nous adresser non seulement ses propres travaux, mais aussi ceux de ses collègues les savants américains; dans ses nombreuses lettres il nous a communiqué bien des remarques dont on trouvera souvent la trace au cours de ce travail; enfin, lorsque des travaux d'érudition lui ont fait traverser l'Océan pour venir étudier, pièces en main, certains manuscrits de la Bibliothèque nationale, nous avons rencontré en lui, à côté de l'intelligence du critique, le cœur de l'ami.

L'illustre auteur de l'*History of the christian Church* (1), M. Philip Schaff, a eu aussi l'obligeance de

(1) *History of the christian Church, by Philip Schaff. A new edi-*

se mettre à notre service et de nous faire tenir plusieurs travaux sur la *Didachè*. Qu'il veuille bien, ainsi que MM. John Addison, J. B. Lightfoot, Morris, Rühlmann, Heidzeker et Dahrdt, qui, à des titres différents, nous ont beaucoup aidé, agréer le témoignage de notre respectueuse reconnaissance.

tion, thoroughly revised and enlarged, New-York, Scribner's sons, 1884. Quatre volumes ont déjà paru qui mènent l'histoire de l'Eglise jusqu'à la Réforme.

Cet ouvrage est un des livres d'étude les mieux faits que nous connaissions. Il contient les résultats de la science allemande avec une clarté que l'on rechercherait vainement dans les ouvrages originaux ; le grand nombre des divisions rend les recherches faciles; des articles bibliographiques qui, à eux seuls, seraient un travail de bénédictin, sont placés en tête de chaque chapitre et indiquent avec précision les ouvrages, parties d'ouvrage ou articles auxquels on doit se reporter si l'on veut faire une étude particulière de tel ou tel point de détail. Un pareil livre fait grand honneur et à son auteur et à la science américaine que l'on juge parfois un peu précipitamment.

BIBLIOGRAPHIE

A. Harnack.....	*Theologische Literaturzeitung*, 1884, n° 3.
.....	*Allgemeine evangelische lutherische Kirchenzeitung*, 1884, n° 3.
L'abbé **L. Duchesne**	*Bulletin critique*, 1884, n° 5.
Ph. Bapheidès....	Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, 17 janvier 1884.
»	— — 15 et 29 février 1884.
F. X. Funk.....	*Literarische Rundschau*, 1884, n° 4.
J. Wordsworth....	*The Guardian*, 19 mars 1884.
E. Ménégoz.....	*Le Témoignage*, 23 février 1884 (*Une découverte importante*).
»	*Id.*, 1er mars (*Les origines de l'épiscopat*).
»	*Id.*, 8 mars (*Les parasites dans l'Eglise primitive*).
»	*Id.*, 15 mars (*Le chemin de la vie*).
»	*Id.*, 29 mars (*Les choses finales*).
»	*Id.*, 5 juillet (*L'Agape*).
»	*Id.*, 3 janvier 1885 (*Une nouvelle étude sur la Didachè*).
Ad. Hilgenfeld....	*Literarisches Centralblatt*, 15 mars 1884.
»	*Zeitschrift für wissensch. Theologie*, 1884, III, p. 366.
Bickell.....	*Zeitschrift für katholische Theologie*, VIII, p. 400.
Smyth.....	*The Andover Review*, t. I, n° 4, p. 426.
G. Bonet-Maury...	*La Doctrine des Douze apôtres* (Essai de traduction avec un commentaire historique et critique), broch. de 36 pages, Paris, 1884; extrait de la *Critique philosophique* et de la *Critique religieuse*.
J. C. Long.....	*The national Baptist*, 24 avril 1884.
.....	*The Independant*, 13 avril 1884.
Boase.....	*The Academy*, 19 avril 1884.
Ad. Hilgenfeld....	*Novum Testamentum extra canonem*, 2e édit., 4e fascic., p. 87-121 : *Doctrina XII apostolorum* (Leipzig, 1884).
Wünsche..... ..	*Lehre der zwœlf Apostel, ins Deutsche übertragen* (Leipzig, 1884).
Hitchcock et Brown	*Teaching of the twelve Apostles* (New-York).
Prins.....	Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων *in usum studiosæ juventutis* (Leyde, 1884).
Smyth..	*The Andover Review*, mai 1884, p. 533-547 (*Baptism*).

Smyth..... *Evangelische Kirchenzeitung*, 1884, n° 18.

F. W. Farrar..... *Contemporary Review*, mai 1884, p. 698-706.

Th. Zahn.... .... *Die Lehre der zwölf Apostel*, dans les *Forschungen zur Geschichte des Neutestamentlichen Kanons*, t. III. p. 278-319.

L. Massebieau ... *L'Enseignement des Douze apôtres*, broch. de 36 pages (Paris, 1884), extrait de *la Revue de l'Histoire des Religions*, t. X, 2e fascic.

F. X. Funk..... *Die doctrina apostolorum*, dans la *Tübinger Theol. Quartalschrift*, 1884, 3e fascic., p. 581-402.

Stanhope Orris....
Rendel Harris.....
Hall.....
Craven.....
} *The Journal of christian Philosophy*, avril 1884.

P. Cassel..... Dans le journal « *Sunem* », 1884, n° 25.

Ph. Bryennios.... Lettre à l' « *Andover Review* », juin 1884, p. 662-663.

E. de Muralt..... *L'Enseignenent des douze apôtres*, dans la *Revue de Théologie et de Philosophie*, mai 1884, p. 278-291.

Ad. Harnack ..... *Texte und Untersuchungen zur Gesch. des Altchristl. Literatur*, vol. II : *Die Lehre der zwœlf Apostel*. Leipzig, 1 vol. de 294 pages.

Gordon..... *The teaching of the twelve Apostles*, dans la *Modern Review*, juillet 1884, p. 446-480.

O. Petersen..... *Die Lehre der zwœlf Apostel*, Leipzig, 1884, broch. de 15 pages.

S. Mathieu..... *Revue de Théologie* de Montauban, juillet 1884 (*les Origines de l'épiscopat*).

Krawutzky..... *Ueber die sog. Zwœlfapostellehre, ihre hauptsächlichsten Quellen und ihre erste Aufnahme*, dans la *Theol. Quartalschrift* de Tübingue, 1884, 4e fascic., p. 547-607.

L'abbé **L. Duchesne** *Bulletin critique* du 1er octobre 1884.

H. Holtzmann..... *Die Didache und ihre Nebenformen*, dans les *Jahrbücher für prot. Theol.*, 1885, n° 1, p. 154-166.

M. C..... Dans la *Renaissance : De l'organisation de l'Eglise primitive, à propos de la Didachè*, série d'articles dans les numéros 37-44, 1884.

Paul Sabatier. ... La *Didachè*, dans l'*Eglise libre*, nos 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18 de 1884.

Anonyme..... La *Semaine religieuse* de Genève, 22 mars 1884.

Jean Réville ..... *Une importante découverte*, dans la *Renaissance* du 29 février 1884.

..... *Friends' Review*, Philadelphie, 19 avril 1884.

..... *Boston daily advertiser*, n° du 30 juillet 1884.

L. Massebieau.... *Communications sur la Didachè*, dans le *Témoignage* du 7 février 1885.

S. Potwin..... *The vocabulary of the teaching of the twelve Apostles*, dans la *Bibliotheca sacra*, n° d'octobre 1884.

ΔΙΔΑΧΗ

ΤΩΝ

ΔΩΔΕΚΑ ΑΠΟΣΤΟΛΩΝ

Διδαχὴ Κυρίου διὰ τῶν δώδεκα ἀποστόλων τοῖς ἔθνεσιν.

Κεφ. α'. 1. Ὁδοὶ δύο εἰσί, μία τῆς ζωῆς καὶ μία τοῦ θανάτου, διαφορὰ δὲ πολλὴ μεταξὺ τῶν δύο ὁδῶν. 2. Ἡ μὲν οὖν ὁδὸς τῆς ζωῆς ἐστιν αὕτη· πρῶτον, ἀγαπήσεις τὸν Θεὸν τὸν ποιήσαντά σε· δεύτερον, τὸν πλησίον σου ὡς σεαυτόν· πάντα δὲ ὅσα ἐὰν θελήσῃς μή γίνεσθαί σοι, καὶ σὺ ἄλλῳ μὴ ποίει. 3. Τούτων δὲ τῶν λόγων ἡ διδαχή ἐστιν αὕτη· Εὐλογεῖτε τοὺς καταρωμένους ὑμῖν καὶ προσεύχεσθε ὑπὲρ τῶν ἐχθρῶν ὑμῶν, νηστεύετε δὲ ὑπὲρ τῶν διωκόντων ὑμᾶς· 4. ποία γὰρ χάρις, ἐὰν ἀγαπᾶτε τοὺς ἀγαπῶντας ὑμᾶς; οὐχὶ καὶ τὰ ἔθνη τὸ αὐτὸ ποιοῦσιν; 5. ὑμεῖς δὲ ἀγαπᾶτε τοὺς μισοῦντας ὑμᾶς καὶ οὐχ ἕξετε ἐχθρόν. 6. Ἀπέχου τῶν σαρκικῶν καὶ κοσμικῶν (1) ἐπιθυμιῶν. 7. Ἐάν τις σοι δῷ ῥάπισμα εἰς τὴν δεξιὰν σιαγόνα, στρέψον αὐτῷ καὶ τὴν ἄλλην, καὶ ἔσῃ τέλειος· 8. ἐὰν ἀγγαρεύσῃ σέ τις μίλιον ἕν, ὕπαγε μετ' αὐτοῦ δύο· ἐὰν ἄρῃ τις τὸ ἱμάτιόν σου, δὸς αὐτῷ καὶ τὸν χιτῶνα· ἐὰν λάβῃ τις ἀπὸ σοῦ τὸ σόν, μὴ ἀπαίτει· οὐδὲ γὰρ δύνασαι. 9. Παντὶ τῷ αἰτοῦντί σε δίδου καὶ μὴ ἀπαίτει· πᾶσι γὰρ θέλει δίδοσθαι ὁ πατὴρ ἐκ τῶν ἰδίων χαρισμάτων. 10. Μακάριος ὁ διδοὺς κατὰ τὴν ἐντολήν· ἀθῶος γάρ ἐστιν· οὐαὶ τῷ λαμβάνοντι· εἰ μὲν γὰρ χρείαν ἔχων λαμβάνει τις, ἀθῶος ἔσται· 11. ὁ δὲ μὴ χρείαν ἔχων δώσει δίκην, ἱνατί ἔλαβε καὶ εἰς

(1) Le manuscrit porte : σωματικῶν.

τί, ἐν συνοχῇ δὲ γενόμενος ἐξετασθήσεται περὶ ὧν ἔπραξε, καὶ οὐκ ἐξελεύσεται ἐκεῖθεν μέχρις οὗ ἀποδῷ τὸν ἔσχατον κοδράντην. 12. Αλλὰ καὶ περὶ τούτου δὴ εἴρηται· Ἱδρωσάτω (1) ἡ ἐλεημοσύνη σου εἰς τὰς χεῖράς σου, μέχρις ἂν γνῷς τίνι δῷς.

Κεφ. β'. 1. Δευτέρα δὲ ἐντολὴ τῆς διδαχῆς· Οὐ φονεύσεις, οὐ μοιχεύσεις, οὐ παιδοφθορήσεις, οὐ πορνεύσεις, οὐ κλέψεις, οὐ μαγεύσεις, οὐ φαρμακεύσεις, οὐ φονεύσεις τέκνον ἐν φθορᾷ οὐδὲ γεννηθὲν ἀποκτενεῖς. 2. Οὐκ ἐπιθυμήσεις τὰ τοῦ πλησίον, οὐκ ἐπιορκήσεις, οὐ ψευδομαρτυρήσεις, οὐ κακολογήσεις, οὐ μνησικακήσεις. 3. Οὐκ ἔσῃ διγνώμων οὐδὲ δίγλωσσος· παγὶς γὰρ θανάτου ἡ διγλωσσία. 4. Οὐκ ἔσται ὁ λόγος σου ψευδής, οὐ κενός, ἀλλὰ μεμεστωμένος πράξει. 5. Οὐκ ἔσῃ πλεονέκτης οὐδὲ ἅρπαξ οὐδὲ ὑποκριτὴς οὐδὲ κακοήθης οὐδὲ ὑπερήφανος. 6. Οὐ λήψῃ βουλὴν πονηρὰν κατὰ τοῦ πλησίον σου. 7. Οὐ μισήσεις πάντα ἄνθρωπον, ἀλλὰ οὓς μὲν ἐλέγξεις (2), περὶ δὲ ὧν προσεύξῃ, οὓς δὲ ἀγαπήσεις ὑπὲρ τὴν ψυχήν σου.

Κεφ. γ'. 1. Τέκνον μου, φεῦγε ἀπὸ παντὸς πονηροῦ καὶ ἀπὸ παντὸς ὁμοίου αὐτοῦ. 2. Μὴ γίνου ὀργίλος· ὁδηγεῖ γὰρ ἡ ὀργὴ πρὸς τὸν φόνον· μηδὲ ζηλωτὴς μηδὲ ἐριστικὸς μηδὲ θυμικός· ἐκ γὰρ τούτων ἁπάντων φόνοι γεννῶνται. 3. Τέκνον μου, μὴ γίνου ἐπιθυμητής· ὁδηγεῖ γὰρ ἡ ἐπιθυμία πρὸς τὴν πορνείαν· μηδὲ αἰσχρολόγος μηδὲ ὑψηλόφθαλμος· ἐκ γὰρ τούτων ἁπάντων μοιχεῖαι γεννῶνται. 4. Τέκνον μου, μὴ γίνου οἰωνοσκόπος· ἐπειδὴ ὁδηγεῖ εἰς τὴν εἰδωλολατρείαν· μηδὲ ἐπαοιδὸς μηδὲ μαθηματικὸς μηδὲ περικαθαίρων, μηδὲ θέλε αὐτὰ βλέπειν· ἐκ γὰρ τούτων ἁπάντων εἰδωλολατρεία γεννᾶται. 5. Τέκνον μου, μὴ γίνου ψεύστης· ἐπειδὴ ὁδηγεῖ τὸ ψεῦσμα εἰς τὴν κλοπήν· μηδὲ φιλάργυρος μηδὲ κενόδοξος· ἐκ γὰρ τούτων ἁπάντων κλοπαὶ γεννῶνται. 6. Τέκνον μου, μὴ γίνου γόγγυσος· ἐπειδὴ ὁδηγεῖ εἰς τὴν βλασφημίαν· μηδὲ αὐθάδης μηδὲ πονηρόφρων· ἐκ γὰρ τούτων ἁπάντων βλασφημίαι γεννῶνται. Ἴσθι δὲ πραύς, ἐπεὶ οἱ πραεῖς κληρονομήσουσι τὴν γῆν. 7. Γίνου μακρόθυμος καὶ ἐλεήμων καὶ ἄκακος καὶ

(1) M. Hilgenfeld propose Ἱδρυσάτω.
(2) M. Hilgenfeld intercale, d'après les *Duæ viæ* : οὓς δὲ ἐλεήσεις.

ἡσύχιος καὶ ἀγαθὸς καὶ τρέμων τοὺς λόγους διὰ παντός, οὓς ἤκουσας. 8. Οὐκ ὑψώσεις σεαυτὸν οὐδὲ δώσεις τῇ ψυχῇ σου θράσος. 9. Οὐ κολληθήσεται ἡ ψυχή σου μετὰ ὑψηλῶν, ἀλλὰ μετὰ δικαίων καὶ ταπεινῶν ἀναστραφήσῃ. Τὰ συμβαίνοντά σοι ἐνεργήματα ὡς ἀγαθὰ προσδέξῃ, εἰδὼς ὅτι ἄτερ Θεοῦ οὐδὲν γίνεται.

Κεφ. δ'. 1. Τέκνον μου, τοῦ λαλοῦντός σοι τὸν λόγον τοῦ Θεοῦ μνησθήσῃ νυκτὸς καὶ ἡμέρας, τιμήσεις δὲ αὐτὸν ὡς Κύριον· ὅθεν γὰρ ἡ κυριότης λαλεῖται, ἐκεῖ Κύριός ἐστιν. Ἐκζητήσεις δὲ καθ' ἡμέραν τὰ πρόσωπα τῶν ἁγίων, ἵνα ἐπαναπαύῃ τοῖς λόγοις αὐτῶν. 2. Οὐ ποθήσεις (1) σχίσμα, εἰρηνεύσεις δὲ μαχομένους· κρινεῖς δικαίως, οὐ λήψῃ πρόσωπον ἐλέγξαι ἐπὶ παραπτώμασιν. Οὐ διψυχήσεις, πότερον ἔσται ἢ οὔ. 3. Μὴ γίνου πρὸς μὲν τὸ λαβεῖν ἐκτείνων τὰς χεῖρας, πρὸς δὲ τὸ δοῦναι συσπῶν· ἐὰν ἔχῃς, διὰ τῶν χειρῶν σου δώσεις λύτρωσιν ἁμαρτιῶν σου. 4. Οὐ διστάσεις δοῦναι οὐδὲ διδοὺς γογγύσεις· γνώσῃ γὰρ τίς ἐστιν ὁ τοῦ μισθοῦ καλὸς ἀνταποδότης. 5. Οὐκ ἀποστραφήσῃ τὸν ἐνδεόμενον, συγκοινωνήσεις δὲ πάντα τῷ ἀδελφῷ σου καὶ οὐκ ἐρεῖς ἴδια εἶναι· εἰ γὰρ ἐν τῷ ἀθανάτῳ κοινωνοί ἐστε, πόσῳ μᾶλλον ἐν τοῖς θνητοῖς; 6. Οὐκ ἀρεῖς τὴν χεῖρά σου ἀπὸ τοῦ υἱοῦ σου ἢ ἀπὸ τῆς θυγατρός σου, ἀλλὰ ἀπὸ νεότητος διδάξεις τὸν φόβον τοῦ Θεοῦ. 7. Οὐκ ἐπιτάξεις δούλῳ σου ἢ παιδίσκῃ, τοῖς ἐπὶ τὸν αὐτὸν Θεὸν ἐλπίζουσιν, ἐν πικρίᾳ σου, μήποτε οὐ μὴ φοβηθήσονται τὸν ἐπι ἀμφοτέροις Θεόν· οὐ γὰρ ἔρχεται κατὰ πρόσωπον καλέσαι, ἀλλ' ἐφ' οὓς τὸ πνεῦμα ἡτοίμασεν. 8. Ὑμεῖς δὲ οἱ δοῦλοι ὑποταγήσεσθε τοῖς κυρίοις ὑμῶν ὡς τύπῳ Θεοῦ ἐν αἰσχύνῃ καὶ φόβῳ. 9. Μισήσεις πᾶσαν ὑπόκρισιν καὶ πᾶν ὃ μὴ ἀρεστὸν τῷ Κυρίῳ. Οὐ μὴ ἐγκαταλίπῃς ἐντολὰς Κυρίου, φυλάξεις δὲ ἃ παρέλαβες, μήτε προστιθεὶς μήτε ἀφαιρῶν. 10. Ἐν ἐκκλησίᾳ ἐξομολογήσῃ τὰ παραπτώματά σου, καὶ οὐ προσελεύσῃ ἐπὶ προσευχήν σου ἐν συνειδήσει πονηρᾷ. Αὕτη ἐστὶν ἡ ὁδὸς τῆς ζωῆς.

Κεφ. ε'. 1. Ἡ δὲ τοῦ θανάτου ὁδός ἐστιν αὕτη· πρῶτον πάντων πονηρά ἐστι καὶ κατάρας μεστή· φόνοι, μοιχεῖαι, ἐπιθυμίαι, πορνεῖαι, κλοπαί,

(1) M. Harnack propose : ποιήσεις.

εἰδωλολατρεῖαι, μαγεῖαι, φαρμακεῖαι, ἁρπαγαί, ψευδομαρτυρίαι, ὑποκρίσεις, διπλοκαρδία, δόλος, ὑπερηφανία, κακία, αὐθάδεια, πλεονεξία, αἰσχρολογία, ζηλοτυπία, θρασύτης, ὕψος, ἀλαζονεία· 2. διῶκται ἀγαθῶν, μισοῦντες ἀλήθειαν, ἀγαπῶντες ψεῦδος, οὐ γινώσκοντες μισθὸν δικαιοσύνης, οὐ κολλώμενοι ἀγαθῷ οὐδὲ κρίσει δικαίᾳ, ἀγρυπνοῦντες οὐκ εἰς τὸ ἀγαθόν, ἀλλ' εἰς τὸ πονηρόν· 3. ὧν μακρὰν πραότης καὶ ὑπομονή, μάταια ἀγαπῶντες, διώκοντες ἀνταπόδομα, οὐκ ἐλεοῦντες πτωχόν, οὐ πονοῦντες ἐπὶ καταπονουμένῳ, οὐ γινώσκοντες τὸν ποιήσαντα αὐτοὺς, φονεῖς τέκνων, φθορεῖς πλάσματος Θεοῦ, ἀποστρεφόμενοι τὸν ἐνδεόμενον, καταπονοῦντες τὸν θλιβόμενον, πλουσίων παράκλητοι, πενήτων ἄνομοι κριταί, πανθαμάρτητοι· ῥυσθείητε, τέκνα, ἀπὸ τούτων ἁπάντων.

Κεφ. ς'. 1. Ὅρα μή τις σε πλανήσῃ ἀπὸ ταύτης τῆς ὁδοῦ τῆς διδαχῆς, ἐπεὶ πάρεκτὸς Θεοῦ σε διδάσκει. 2. Εἰ μὲν γὰρ δύνασαι βαστάσαι ὅλον τὸν ζυγὸν τοῦ Κυρίου, τέλειος ἔσῃ· εἰ δ' οὐ δύνασαί, ὃ δύνῃ τοῦτο ποίει. 3. Περὶ δὲ τῆς βρώσεως, ὃ δύνασαι βάστασον· ἀπὸ δὲ τοῦ εἰδωλοθύτου λίαν πρόσεχε· λατρεία γάρ ἐστι Θεῶν νεκρῶν.

Κεφ. ζ'. 1. Περὶ δὲ τοῦ βαπτίσματος, οὕτω βαπτίσατε· ταῦτα πάντα προειπόντες, βαπτίσατε εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Πατρὸς καὶ τοῦ Υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος ἐν ὕδατι ζῶντι. 2. Ἐὰν δὲ μὴ ἔχῃς ὕδωρ ζῶν, εἰς ἄλλο ὕδωρ βάπτισον· εἰ δ' οὐ δύνασαι ἐν ψυχρῷ, ἐν θερμῷ. Ἐὰν δε ἀμφότερα μὴ ἔχῃς, ἔχχεον εἰς τὴν κεφαλὴν τρὶς ὕδωρ εἰς ὄνομα Πατρὸς καὶ Υἱοῦ καὶ ἁγίου Πνεύματος. 3. Πρὸ δὲ τοῦ βαπτίσματος προνηστευσάτω ὁ βαπτίζων καὶ ὁ βαπτιζόμενος καὶ εἴ τινες ἄλλοι δύνανται· κελεύσεις δὲ νηστεῦσαι τὸν βαπτιζόμενον πρὸ μιᾶς ἢ δύο.

Κεφ. η'. 1. Αἱ δὲ νηστεῖαι ὑμῶν μὴ ἔστωσαν μετὰ τῶν ὑποκριτῶν· νηστεύουσι γὰρ δευτέρᾳ σαββάτων καὶ πέμπτῃ· ὑμεῖς δὲ νηστεύσατε τετράδα καὶ παρασκευήν. 2. Μηδὲ προσεύχεσθε ὡς οἱ ὑποκριταί, ἀλλ' ὡς ἐκέλευσεν ὁ Κύριος ἐν τῷ εὐαγγελίῳ αὐτοῦ, οὕτω προσεύχεσθε· 3. Πάτερ ἡμῶν ὁ ἐν τῷ οὐρανῷ, ἁγιασθήτω τὸ ὄνομά σου, ἐλθέτω ἡ βασιλεία σου, γενηθήτω τὸ θέλημά σου ὡς ἐν οὐρανῷ καὶ ἐπὶ γῆς· τὸν ἄρτον ἡμῶν τὸν ἐπιούσιον

δὸς ἡμῖν σήμερον καὶ ἄφες ἡμῖν τὴν ὀφειλὴν ἡμῶν ὡς καὶ ἡμεῖς ἀφίεμεν τοῖς ὀφειλέταις ἡμῶν; καὶ μὴ εἰσενέγκῃς ἡμᾶς εἰς πειρασμόν; ἀλλὰ ῥῦσαι ἡμᾶς ἀπὸ τοῦ πονηροῦ· ὅτι σοῦ ἐστὶν ἡ δύναμις καὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. 4. Τρὶς τῆς ἡμέρας οὕτω προσεύχεσθε.

Κεφ. θ'. 1. Περὶ δὲ τῆς εὐχαριστίας; οὕτως εὐχαριστήσατε· πρῶτον περὶ τοῦ ποτηρίου· 2. Εὐχαριστοῦμέν σοι; Πάτερ ἡμῶν, ὑπὲρ τῆς ἁγίας ἀμπέλου Δαβὶδ τοῦ παιδός σου; ἧς ἐγνώρισας ἡμῖν διὰ Ἰησοῦ τοῦ παιδός σου· σοὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. 3. Περὶ δὲ τοῦ κλάσματος· Εὐχαριστοῦμέν σοι; Πάτερ ἡμῶν, ὑπὲρ τῆς ζωῆς καὶ γνώσεως, ἧς ἐγνώρισάς ἡμῖν διὰ Ἰησοῦ τοῦ παιδός σου· σοὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. 4. Ὥσπερ ἦν τοῦτο κλάσμα διεσκορπισμένον ἐπάνω τῶν ὀρέων καὶ συναχθὲν ἐγένετο ἕν, οὕτω συναχθήτω σου ἡ ἐκκλησία ἀπὸ τῶν περάτων τῆς γῆς εἰς τὴν σὴν βασιλείαν· ὅτι σοῦ ἐστιν ἡ δόξα καὶ ἡ δύναμις διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ εἰς τοὺς αἰῶνας. 5. Μηδεὶς δὲ φαγέτω μηδὲ πιέτω ἀπὸ τῆς εὐχαριστίας ὑμῶν, ἀλλ' οἱ βαπτισθέντες εἰς ὄνομα Κυρίου· καὶ γὰρ περὶ τούτου εἴρηκεν ὁ Κύριος· Μὴ δῶτε τὸ ἅγιον τοῖς κυσί.

Κεφ. ι'. 1. Μετὰ δὲ τὸ ἐμπλησθῆναι οὕτως εὐχαριστήσατε· Εὐχαριστοῦμέν σοι, Πάτερ ἅγιε, ὑπὲρ τοῦ ἁγίου ὀνόματός σου, οὗ κατεσκήνωσας ἐν ταῖς καρδίαις ἡμῶν, καὶ ὑπὲρ τῆς γνώσεως καὶ πίστεως καὶ ἀθανασίας; ἧς ἐγνώρισας ἡμῖν διὰ Ἰησοῦ τοῦ παιδός σου· σοὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας· 2. Σύ, δέσποτα παντοκράτορ, ἔκτισας τὰ πάντα ἕνεκεν τοῦ ὀνόματός σου, τροφήν τε καὶ ποτὸν ἔδωκας τοῖς ἀνθρώποις εἰς ἀπόλαυσιν ἵνα σοι εὐχαριστήσωσιν, ἡμῖν δὲ ἐχάρισω πνευματικὴν τροφὴν καὶ ποτὸν καὶ ζωὴν αἰώνιον διὰ τοῦ παιδός σου. Πρὸ πάντων εὐχαριστοῦμέν σοι ὅτι δυνατὸς εἶ· σοὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. 3. Μνήσθητι, Κύριε; τῆς ἐκκλησίας σου τοῦ ῥύσασθαι αὐτὴν ἀπὸ παντὸς πονηροῦ καὶ τελειῶσαι αὐτὴν ἐν τῇ ἀγάπῃ σου; καὶ σύναξον αὐτὴν ἀπὸ τῶν τεσσάρων ἀνέμων, τὴν ἁγιασθεῖσαν εἰς τὴν σὴν βασιλείαν, ἣν ἡτοίμασας αὐτῇ· ὅτι σοῦ ἐστὶν ἡ δύναμις καὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. 4. Ἐλθέτω χάρις καὶ παρελθέτω ὁ κόσμος οὗτος. Ὡσαννὰ τῷ υἱῷ Δαβίδ (1). Εἴ τις

(1) Le manuscrit de Jérusalem porte : ὡς ἀννὰ τῷ θεῷ Δαβίδ. On sait qu'il ne orte pas d'iota souscrit. Voir notre Introduction, page 2.

ἅγιός ἐστιν, ἐρχέσθω· εἴ τις οὐκ ἔστι, μετανοείτω· μαραναθά. Ἀμήν. 5. Τοῖς δὲ προφήταις ἐπιτρέπετε εὐχαριστεῖν ὅσα θέλουσιν.

Κεφ. ια'. 1. Ὅς ἂν οὖν ἐλθὼν διδάξῃ ὑμᾶς ταῦτα πάντα, τὰ προειρημένα, δέξασθε αὐτόν· ἐὰν δὲ αὐτὸς ὁ διδάσκων στραφεὶς διδάσκῃ ἄλλην διδαχὴν εἰς τὸ καταλῦσαι, μὴ αὐτοῦ ἀκούσητε· εἰς δὲ τὸ προσθεῖναι δικαιοσύνην καὶ γνῶσιν Κυρίου, δέξασθε αὐτὸν ὡς Κύριον. 2. Περὶ δὲ τῶν ἀποστόλων καὶ προφητῶν κατὰ τὸ δόγμα τοῦ εὐαγγελίου, οὕτω ποιήσατε. Πᾶς δὲ ἀπόστολος ἐρχόμενος πρὸς ὑμᾶς δεχθήτω ὡς Κύριος· οὐ μενεῖ δὲ ἡμέραν μίαν· ἐὰν δὲ ᾖ χρεία, καὶ τὴν ἄλλην· τρεῖς δὲ ἐὰν μείνῃ, ψευδοπροφήτης ἐστίν. Ἐξερχόμενος δὲ ὁ ἀπόστολος μηδὲν λαμβανέτω εἰμὴ ἄρτον ἕως οὗ αὐλισθῇ· ἐὰν δὲ ἀργύριον αἰτῇ, ψευδοπροφήτης ἐστί. 3. Καὶ πάντα προφήτην λαλοῦντα ἐν πνεύματι οὐ πειράσετε οὐδὲ διακρινεῖτε· πᾶσα γὰρ ἁμαρτία ἀφεθήσεται, αὕτη δὲ ἡ ἁμαρτία οὐκ ἀφεθήσεται. 4. Οὐ πᾶς δὲ ὁ λαλῶν ἐν πνεύματι προφήτης ἐστίν, ἀλλ' ἐὰν ἔχῃ τοὺς τρόπους Κυρίου. Ἀπὸ οὖν τῶν τρόπων γνωσθήσεται ὁ ψευδοπροφήτης καὶ ὁ προφήτης. 5. Καὶ πᾶς προφήτης ὁρίζων τράπεζαν ἐν πνεύματι, οὐ φάγεται ἀπ' αὐτῆς, εἰδὲ μήγε ψευδοπροφήτης ἐστί· πᾶς δὲ προφήτης διδάσκων τὴν ἀλήθειαν, εἰ ἃ διδάσκει οὐ ποιεῖ, ψευδοπροφήτης ἐστί. 6. Πᾶς δὲ προφήτης δεδοκιμασμένος, ἀληθινός, ποιῶν (1) εἰς μυστήριον κοσμικὸν ἐκκλησίας, μὴ διδάσκων δὲ ποιεῖν ὅσα αὐτὸς ποιεῖ, οὐ κριθήσεται ἐφ' ὑμῶν· μετὰ Θεοῦ γὰρ ἔχει τὴν κρίσιν· ὡσαύτως γὰρ ἐποίησαν καὶ οἱ ἀρχαῖοι προφῆται. 7. Ὃς δ'ἂν εἴπῃ ἐν πνεύματι· Δός μοι ἀργύρια ἢ ἑτερά τινα, οὐκ ἀκούσεσθε αὐτοῦ· ἐὰν δὲ περὶ ἄλλων ὑστερούντων εἴπῃ δοῦναι, μηδεὶς αὐτὸν κρινέτω.

Κεφ. ιβ'. 1. Πᾶς δὲ ὁ ἐρχόμενος ἐν ὀνόματι Κυρίου δεχθήτω, ἔπειτα δὲ δοκιμάσαντες αὐτὸν γνώσεσθε· σύνεσιν γὰρ ἕξετε δεξιὰν καὶ ἀριστεράν. 2. Εἰμὲν παρόδιός ἐστιν ὁ ἐρχόμενος, βοηθεῖτε αὐτῷ ὅσον δύνασθε· οὐ μενεῖ δὲ πρὸς ὑμᾶς εἰ μὴ δύο ἢ τρεῖς ἡμέρας, ἐὰν ᾖ ἀνάγκη. 3. Εἰ δὲ θέλει πρὸς ὑμὰς καθῆσαι, τεχνίτης ὤν, ἐργαζέσθω καὶ φαγέτω· εἰ δὲ οὐκ

(1) M. Hilgenfeld propose : μυῶν.

ἔχει τέχνην, κατὰ τὴν σύνεσιν ὑμῶν προνοήσατε, πῶς μὴ ἀργὸς μεθ' ὑμῶν ζήσεται χριστιανός. 4. Εἰ δ' οὐ θέλει οὕτω ποιεῖν, χριστέμπορός ἐστι· προσέχετε ἀπὸ τῶν τοιούτων.

Κεφ. ιγ'· 1. Πᾶς δὲ προφήτης ἀληθινός, θέλων καθῆσαι πρὸς ὑμᾶς, ἄξιος ἐστι τῆς τροφῆς αὐτοῦ. Ὡσαύτως διδάσκαλος ἀληθινός ἐστιν ἄξιος καὶ αὐτός, ὥσπερ ὁ ἐργάτης, τῆς τροφῆς αὐτοῦ. 2. Πᾶσαν οὖν ἀπαρχὴν γεννημάτων ληνοῦ καὶ ἅλωνος, βοῶν τε καὶ προβάτων λαβὼν δώσεις τοῖς προφήταις· αὐτοὶ γάρ εἰσιν οἱ ἀρχιερεῖς ὑμῶν. Ἐὰν δὲ μὴ ἔχητε προφήτην, δότε τοῖς πτωχοῖς. Ἐὰν σιτίαν ποιῇς τὴν ἀπαρχὴν λαβὼν δὸς κατὰ τὴν ἐντολήν. 3. Ὡσαύτως κεράμιον οἴνου ἢ ἐλαίου ἀνοίξας, τὴν ἀπαρχὴν λαβὼν δὸς τοῖς προφήταις· ἀργυρίου δὲ καὶ ἱματισμοῦ καὶ παντὸς κτήματος λαβὼν τὴν ἀπαρχὴν ὡς ἂν σοι δόξῃ, δὸς κατὰ τὴν ἐντολήν.

Κεφ. ιδ'. 1. Κατὰ κυριακὴν δὲ Κυρίου συναχθέντες κλάσατε ἄρτον καὶ εὐχαριστήσατε προσεξομολογησάμενοι τὰ παραπτώματα ὑμῶν, ὅπως καθαρὰ ἡ θυσία ὑμῶν ᾖ. 2. Πᾶς δὲ ἔχων τὴν ἀμφιβολίαν μετὰ τοῦ ἑταίρου αὐτοῦ μὴ συνελθέτω ὑμῖν, ἕως οὗ διαλλαγῶσιν, ἵνα μὴ κοινωθῇ ἡ θυσία ὑμῶν· αὕτη γάρ ἐστιν ἡ ῥηθεῖσα ὑπὸ Κυρίου· 3. Ἐν παντὶ τόπῳ καὶ χρόνῳ προσφέρειν μοι θυσίαν καθαράν· ὅτι βασιλεὺς μέγας εἰμί, λέγει Κύριος, καὶ τὸ ὄνομά μου θαυμαστὸν ἐν τοῖς ἔθνεσι.

Κεφ. ιε'. 1. Χειροτονήσατε οὖν ἑαυτοῖς ἐπισκόπους καὶ διακόνους ἀξίους τοῦ Κυρίου, ἄνδρας πραεῖς καὶ ἀφιλαργύρους καὶ ἀληθεῖς καὶ δεδοκιμασμένους· ὑμῖν γὰρ λειτουργοῦσι καὶ αὐτοὶ τὴν λειτουργίαν τῶν προφητῶν καὶ διδασκάλων. 2. Μὴ οὖν ὑπερίδητε αὐτούς· αὐτοὶ γάρ εἰσιν οἱ τετιμημένοι ὑμῶν μετὰ τῶν προφητῶν καὶ διδασκάλων. 3. Ἐλέγχετε δὲ ἀλλήλους μὴ ἐν ὀργῇ, ἀλλ' ἐν εἰρήνῃ, ὡς ἔχετε ἐν τῷ εὐαγγελίῳ· καὶ παντὶ ἀστοχοῦντι κατὰ τοῦ ἑτέρου μηδεὶς λαλείτω μηδὲ παρ' ὑμῶν ἀκουέτω, ἕως οὗ μετανοήσῃ. 4. Τὰς δὲ εὐχὰς ὑμῶν καὶ τὰς ἐλεημοσύνας καὶ πάσας τὰς πράξεις οὕτω ποιήσατε, ὡς ἔχετε ἐν τῷ εὐαγγελίῳ τοῦ Κυρίου ἡμῶν.

Κεφ. ις'. 1. Γρηγορεῖτε ὑπὲρ τῆς ζωῆς ὑμῶν· οἱ λύχνοι ὑμῶν μὴ σβεσθήτωσαν, καὶ αἱ ὀσφύες ὑμῶν μὴ ἐκλυέσθωσαν, ἀλλὰ γίνεσθε ἕτοιμοι· οὐ

γὰρ οἴδατε τὴν ὥραν, ἐν ᾗ ὁ Κύριος ἡμῶν ἔρχεται. 2. Πυκνῶς δὲ συναχθήσεσθε ζητοῦντες τὰ ἀνήκοντα ταῖς ψυχαῖς ὑμῶν· οὐ γὰρ ὠφελήσει ὑμᾶς ὁ πᾶς χρόνος τῆς πίστεως ὑμῶν, ἐὰν μὴ ἐν τῷ ἐσχάτῳ καιρῷ τελειωθῆτε. 3. Ἐν γὰρ ταῖς ἐσχάταις ἡμέραις πληθυνθήσονται οἱ ψευδοπροφῆται καὶ οἱ φθορεῖς καὶ στραφήσονται τὰ πρόβατα εἰς λύκους καὶ ἡ ἀγάπη στραφήσεται εἰς μῖσος· αὐξανούσης γὰρ τῆς ἀνομίας, μισήσουσιν ἀλλήλους καὶ διώξουσι καὶ παραδώσουσι, 4. καὶ τότε φανήσεται ὁ κοσμοπλάνος ὡς υἱὸς Θεοῦ καὶ ποιήσει σημεῖα καὶ τέρατα, καὶ ἡ γῆ παραδοθήσεται εἰς χεῖρας αὐτοῦ, καὶ ποιήσει ἀθέμιτα, ἃ οὐδέποτε γέγονεν ἐξ αἰῶνος. 5. Τότε ἥξει ἡ κτίσις (1) τῶν ἀνθρώπων εἰς τὴν πύρωσιν τῆς δοκιμασίας καὶ σκανδαλισθήσονται πολλοὶ καὶ ἀπολοῦνται, οἱ δὲ ὑπομείναντες ἐν τῇ πίστει αὐτῶν σωθήσονται ὑπ' αὐτοῦ τοῦ καταθέματος. 6. Καὶ τότε φανήσεται τὰ σημεῖα τῆς ἀληθείας· πρῶτον, σημεῖον ἐκπετάσεως ἐν οὐρανῷ, εἶτα σημεῖον φωνῆς σάλπιγγος καὶ τὸ τρίτον ἀνάστασις νεκρῶν· οὐ πάντων δέ, ἀλλ' ὡς ἐρρέθη· Ἥξει ὁ Κύριος καὶ πάντες οἱ ἅγιοι μετ' αὐτοῦ. 7. Τότε ὄψεται ὁ κόσμος τὸν Κύριον ἐρχόμενον ἐπάνω τῶν νεφελῶν τοῦ οὐρανοῦ.

(1) M. Hilgenfeld proposa : κρίσις.

ENSEIGNEMENT DES DOUZE APOTRES

ENSEIGNEMENT DU SEIGNEUR

TRANSMIS PAR LES DOUZE APOTRES AUX NATIONS[1]

CHAPITRE I.

LES DEUX CHEMINS. — CELUI DE LA VIE (2).

1. Il y a deux chemins, celui de la vie et celui de la mort, mais il y a une grande différence entre ces deux chemins (3). 2. Voici donc le chemin de la vie : d'abord,

(1) Sur l'authenticité des deux titres, voir Harnack, p. 3, et Bonet-Maury, p. 14.

(2) Il va sans dire que le texte grec de la *Didachè* ne contient pas les sommaires que nous plaçons en tête de chaque chapitre. Nous les avons ajoutés pour faciliter les recherches.

(3) Cette idée des deux chemins est si naturelle qu'on la rencontre dès l'antiquité, chez les auteurs profanes aussi bien que dans les livres sacrés. Déjà Hésiode la développe dans son poème : *Œuvres et Jours*, vers 285, ss. Xénophon, dans les *Mémorables*, liv. II, § 1, nous a conservé l'apologue où Prodicus montre Hercule placé entre le vice et la vertu. Mais chez les Juifs cette idée revient encore plus souvent et prend un tour plus religieux : *Deutéronome*, 30, 15, ss. « Voici, je mets devant toi, aujourd'hui, la vie et le bien, la mort et le mal, etc. » Cf. *Testament des douze*

tu aimeras Dieu qui t'a créé ; en second lieu, tu aimeras ton prochain comme toi-même (1). Ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît ne le fais pas non plus à autrui (2).

patriarches, Testament d'Aser, § 1, éd. Sinker, p. 183 ; *Jérémie*, 21, 8. « Tu diras à ce peuple : Ainsi parle l'Éternel : Voici, je mets devant vous le chemin de la vie et le chemin de la mort. » Matth., 7, 13, 14 ; 2 Pierre, 2, 15. Enfin l'Épître de Barnabas contient la même idée sous la même forme.

(1) Cf. Matthieu, 22, 37-39. Ce précepte est commun au christianisme et à la plupart des docteurs juifs. On le rencontre déjà dans le *Lévitique*, 19, 18. Cf. Sap. Sal. 5, 6, 7. « Hillel disait : Efforcez-vous d'être comme les disciples d'Aaron, c'est-à-dire aimez la paix et recherchez-la à tout prix ; aimez les hommes et exhortez-les à l'étude de la loi » (*Pirké Aboth*, ch. I, § 12). Un païen ayant demandé au même docteur un résumé de la religion juive : « Ce que tu n'aimes pas pour toi ne le fais pas à ton prochain ; car c'est là toute la loi, dont le reste n'est que le commentaire. » Voir Derenbourg, *Histoire de la Palestine*, p. 182, et S. Munk, *Palestine*, p. 555, et surtout Lightfoot, *Horæ hebraicæ*, t. II, p. 305 (In Matth., VII, 12).

(2) Voir la note précédente.—Matthieu, 7, 12, 13 : « Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux ; car c'est la loi et les prophètes. Entrez par la porte étroite... qui mène à la vie, car la porte large mène à la perdition (εἰς τὴν ἀπώλειαν). » Il nous semble que la comparaison de ce passage dans la *Didachè* et dans Matthieu révèle, comme source, une tradition orale très voisine, mais différente cependant. Si l'auteur de la *Did.* avait connu le premier évangile sous sa forme actuelle, bien fixée et arrêtée, il l'aurait simplement cité. Le vers. 12 de Matth. est très voisin du vers 2 de la *Did.*, mais l'idée des deux chemins est bien plus imagée dans notre Matth. actuel. Remarquons toutefois que dans Matth., comme dans la *Did.*, le point d'arrivée des deux chemins est désigné par la même expression ; l'un conduit à la vie, l'autre à la perdition, ou plutôt à l'anéantissement (ἀπώλεια). Les méchants seront anéantis (ἀπολοῦνται) ; les bons, au contraire, seront sauvés ou conservés (σωθήσονται), *Did.*,

3. L'enseignement contenu dans ces préceptes est le suivant (1) : Bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour vos ennemis et jeûnez (2) pour ceux qui vous persécutent, 4. car quelle reconnaissance vous aura-t-on si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, les païens n'en font-ils pas autant? 5. Mais vous, aimez ceux qui vous haïssent et vous n'aurez pas d'ennemi. 6. Garde-toi des passions de la chair et du monde (3). 7. Si quel-

16, 5. Cf. 2, Pierre, 3, 7 (le jour du jugement et de l'anéantissement des hommes impies). — Tobit, 14, 15 : *Quod oderis, alio ne feceris*, p. 121, éd. Fritzsche.

(1) Après avoir posé, en thèse générale, le texte de la loi, l'auteur de la *Didachè* va l'expliquer, et, pour parler comme les rabbins, il va faire des haies ou des barrières autour de la loi. *Pirké Aboth*, ch. I, § 1. Voir M. Massebieau, p. 15.

(2) « Jeûnez pour ceux qui vous persécutent. » L'aumône, le jeûne et la prière étaient les trois grandes manifestations de la piété juive (Tobit, 12, 8). Elles se suivaient naturellement et se nécessitaient l'une l'autre. On sait que les Israélites pratiquaient ces *œuvres pies*, non seulement pour effacer leurs propres transgressions, mais aussi pour leurs parents et leurs amis. (Voyez Lightfoot, *Opera*, t. I, p. 219. *Erubim.*) On jeûnait pour ses amis malades, en prison ou en voyage, dans le but d'aider au succès d'une entreprise, à l'accomplissement d'un désir. Rabbi Ase jeûna trente jours pour voir Rabbi Chaia, et Rabbi Zadok jeûna quarante ans pour conjurer la destruction du second temple (*Ant. vet. Hebr.*, *ab Had. Relando*, p. 504, et Lightfoot, *Hor. hebr. in Matth.*, p. 309). Voir aussi 2 Sam., 12, 15-23 ; Esth., 4, 16. Les passages où le jeûne et la prière sont réunis se rencontrent fréquemment dans l'Ancien Testament. Le chrétien, devant aimer ses ennemis, doit par là même prier, faire des aumônes et jeûner pour eux. Si l'on se figure que le jeûne et l'aumône ont une sorte de vertu *ex opere operato*, en appliquer les *intentions* à des ennemis est bien la meilleure preuve qu'on puisse donner du pardon qu'on leur accorde.

(3) Ce verset semble interrompre la suite naturelle des devoirs

qu'un te donne un soufflet sur la joue droite, présente-lui l'autre et tu seras parfait (1). 8. Si un homme te demande de faire un mille avec lui, fais-en deux; si on t'enlève ton manteau, donne aussi ta tunique; si on te prend ton bien, ne le redemande pas, car du reste tu ne le peux pas (2). 9. Donne à quiconque te demande et ne réclame pas (3), car le Père veut que ses dons soient distribués à tous. 10. Bienheureux celui qui donne selon

envers les autres; malgré cela, peut-on y voir une interpolation montaniste? Nous ne le croyons pas. Des idées pareilles se rencontrent dans une foule d'écrits chrétiens et juifs qui n'ont rien de montaniste. 1 Pierre, 2, 11; Tite, 2, 12; 4 Macch., 1, 32 : Τῶν δὲ ἐπιθυμιῶν αἱ μέν εἰσι ψυχικαὶ αἱ δὲ σωματικαὶ. Ed. Fritzsche, p. 353. De plus, on s'explique difficilement dans quel but aurait été faite une interpolation aussi incolore; les faussaires n'y vont pas si légèrement et tâchent de mettre en vedette la phrase qu'ils ajoutent. Ils ne craignent pas de la traîner en longueur, de la commenter; il faut que le lecteur ne puisse pas la laisser sans attention. Rien de semblable ici. Du reste, il ne faut pas demander un ordre trop rigoureux à des préceptes; l'auteur de la *Didachè*, tenant ces aphorismes d'une tradition qui les faisait remonter à Jésus, a dû surtout viser à être complet.

(1) « Tu seras parfait. » Nous ne pouvons nous faire à l'idée qu'il y ait là une intention dogmatique quelconque qui attacherait la perfection à l'accomplissement de tel ou tel acte. C'est simplement une exagération d'expression.

(2) Cette considération est assez obscure. L'auteur veut sans doute dire que, si le fidèle redemandait son bien, ce serait inutilement. On ne lui rendrait pas justice. Aller devant le juge serait donc se donner du mal pour rien, à moins toutefois que la pensée de l'auteur ne soit dominée par l'idée que la fin du monde va venir.

(3) Ce verset a été emprunté par l'auteur à la tradition orale; il l'insère dans son livre, sans s'apercevoir qu'il ne s'est pas encore tellement bien assimilé les préceptes de Jésus, qu'il ne puisse les oublier ou même les contredire. Le chrétien vient de parler; mais au verset 12, le Juif prudent et avisé voudra, lui aussi, dire son

le commandement, car il est irréprochable, mais malheur à celui qui reçoit; s'il reçoit parce qu'il a besoin, il est irréprochable; 11. mais s'il n'a pas besoin, il lui sera demandé pourquoi il a reçu et dans quel but. Jeté en prison, on lui demandera compte de tous ses actes, et il n'en sortira pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier quadrain. 12. Et c'est à ce sujet qu'on dit (1) : « Que ton

mot. Il est sans doute excellent de faire la charité, mais on ne saurait s'entourer de trop de précautions.

« Car le Père veut que ses dons soient distribués à tous. » Cf. Matth., 5, 45. Ici, comme dans Luc, 6, 36 (« Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux »), le devoir de l'homme est basé sur l'imitation du Père céleste. Ce verset nous place devant une parole de Jésus, bien supérieure aux idées de notre auteur. La pensée que le vrai culte repose sur l'imitation de Dieu se retrouve souvent dans Philon. Voir le *De vita contemplativa*, en entier; *De migr. Abrah.*, § 23, 24.

(1) Περὶ τούτου εἴρηται, indique non pas la citation d'une parole de l'Écriture, mais l'allusion à un proverbe populaire. On ne saurait apporter trop de précautions dans la distribution des aumônes, surtout il ne faut jamais donner à des inconnus, telle est l'idée exprimée ici. On pourrait traduire très librement en français : « Si tu fais la charité, tourne dix fois ton aumône dans ta main pour ne pas donner mal à propos. »

Ce passage concorde très bien avec le caractère du Juif prudent et utilitaire. On trouve des conseils identiques dans le *Siracide*, 12, 1, ss., où ils ont une importance considérable. Les idées, et même les expressions, sont celles que nous venons de voir dans la *Didachè* : « Ἐὰν εὖ ποιῇς, γνῶθι τινὶ ποιεῖς » (Ed. Fritzsche, p. 414). « Si tu fais le bien, sache à qui tu le fais », tel est le précepte fondamental de ce sage. Il était, du reste, très généralement mis en pratique. Chacun faisait la charité à ceux de sa secte, les plus larges la faisaient à leur prochain (l'Israélite ou le prosélyte). Jésus prescrivit de la faire à tous indistinctement, même aux ἁμαρτωλοί et aux ἐθνικοί.

Quoi qu'il en soit, recommandée par les sages, l'aumône avait

aumône transpire dans tes mains jusqu'à ce que tu saches à qui tu donnes. »

CHAPITRE II.

SUITE DU CHEMIN DE LA VIE.

1. Voici maintenant le second commandement de la doctrine (1). Tu ne seras ni meurtrier, ni adultère, ni pédéraste, ni impudique, ni voleur, ni devin, ni sorcier; tu ne provoqueras point d'avortements et tu ne tueras pas l'enfant qui vient de naître (2).

pris à l'époque du Christ une grande extension. On la faisait au temple, dans les synagogues et en particulier. Il n'y avait même presque plus d'actes religieux possibles sans aumône; elle était naturellement liée au jeûne et à la prière. Voir Matth., 6, 1-19. (Observer qu'au verset 1 le mot δικαιοσύνη est absolument synonyme de ἐλεημοσύνη, ces deux expressions correspondant à l'hébreu צדקה. — Voir, pour le développement de cette idée, la note ci-après sur *Didachè*, 4, 3). Sur l'aumône, voir, en outre, Prov., 3, 27; 10, 2; 22, 3; 28, 27; Sir., 7, 32, ss.; 12, 1, ss; Tobit, 4, 11, 12; 12, 9.

(1) Pour l'auteur, l'esprit de la loi résumé dans l'amour de Dieu et du prochain forme un seul et même commandement.

(2) V. Exode, 22, 18. Cf. Actes, 8, 9, 11; Gal., 5, 20; Exode, 20, 13-17, et les notes des chapitres 3 et 5. Dans ce chapitre l'auteur emprunte cinq commandements au Décalogue (texte des Septante); ce sont ceux qui concernent le meurtre, l'adultère, le vol, la convoitise et le faux témoignage.

Le verbe παιδοφθορεῖν n'apparaît pas une seule fois dans le Nou-

2. Tu ne convoiteras point ce qui est à ton prochain ;

veau Testament ; il semble aussi être absent des Septante (Voir le *Thesaurus* de Schleusner), et même des apocryphes de l'Ancien Testament (Voir la *Clavis* de Wahl). Cf. Lévit., 20, 13 et Rom, 1, 27. Il paraît, au contraire, avoir été fréquemment employé dans la littérature chrétienne du second âge. Le Pseudo-Barnabas l'emploie deux fois : 10, 6 et 19, 4.

L'interprétation de Müller (*Erklærung des Barnabasbriefes*), qui veut y voir un précepte dirigé contre les tentatives d'avortement, est combattue par la fin du verset qui vise directement ces crimes, ce qui nous a conduit à donner une autre signification à παιδοφθορήσεις. La même expression se retrouve dans Clément d'Alexandrie : *Pædag.*, 2, 10; 3, 12; *Strom.*, 3, 36; *Protr.*, 108 (édition Dindorf, Oxford, 1869, t. I, p. 290 et 398; t. II, p. 265; t. I, p. 110). Cf. Lev., 18, 22. — « Tu ne seras ni devin ni sorcier. » Au premier siècle, le christianisme eut à lutter continuellement contre ce genre de superstition également répandue chez les Juifs et les païens (Actes, 13, 6; 8, 9, 11. Voir ci-après ch. III). Cf. Exode, 7, 22; Sap. Sal., 12, 4, 5; 18, 13; Herm., 11, 2. (L'édition Harnack, Leipzig, 1877, p. 110, renferme une note très étendue et fort intéressante.) — « Tu ne provoqueras... » Les crimes contre les mœurs avaient atteint au premier siècle un développement effrayant; de là l'importance des préceptes sur la pureté et l'habitude des premiers apologistes à montrer avant tout le christianisme comme la religion de la chasteté, de là la tendance au célibat, l'horreur des secondes noces, et cette exagération parfois maladive de la continence. On peut consulter utilement à cet égard l'Apologie d'Athénagore; elle prouve combien déjà, sous le règne de Marc-Aurèle, l'Église tendait à l'ascétime. Il termine son chap. 35 par ces paroles, qui rappellent celles de la *Didachè* : « Nous tenons pour homicides les femmes qui se font avorter, et nous croyons que c'est tuer un enfant que de l'exposer » (*Athen. leg.*, p. 38 de l'éd. de Paris 1636). De même Tertullien (*Apol.*, 9) : « Pour nous, à qui tout homicide est défendu, il nous est interdit de détruire le fruit d'une mère dans son sein, avant même que l'homme soit formé. C'est un homicide anticipé que d'empêcher la naissance; car quelle différence y a-t-il entre s'opposer à la

tu ne seras point parjure (1); tu ne porteras pas de faux témoignage; tu ne seras ni médisant, ni rancunier (2).

3. Tu ne seras double ni dans tes opinions ni dans

naissance d'une âme et l'arracher du corps qu'elle anime? » (Cf. *Ep. ad Diog.*, 5, 6, et Clem. Alex., *Pædag.*, 3, 3.)

Mais ce n'est pas seulement dans le monde romain qu'on se livrait à ces pratiques. Nous citerons un seul exemple que nous puisons dans Lightfoot (*Hor. heb. in Ev. Matth.*, p. 270), et qui est emprunté aux mœurs de la société pharisienne du temps d'Hérode. « *Viduam circumvagam eam vocant, quæ semper hinc illinc circumit, vicinas visitatura. Atque hæ corrumpunt mundum, eo quod non aliæ sint, quam mœchæ et præstigiatrices, et tamen præ se ferunt sanctitatem. Joanna, filia Retibi, fuit vidua quædam præstigiatrix, quæ cum appropinquaret tempus puerperii cujusvis, magicis artibus uterum puerperæ obseraret, ut parere nequiret; cumque diu multumque cruciatibus laborasset puerpera, diceret illa, Ibo ego, et pro te supplicabo; forsan audientur preces meæ; profecta præstigias dissolveret atque illico nasceretur infans. Die quodam, quum quidam mercede conductus, in ejus domo operam navaret, ea ad domum puerperæ profecta, audiit ille præstigias tinnientes in vasculo, cujus operculo per eum amoto, prodeunt illico præstigiæ, ac confestim natus est infans. Atque hinc cognitum est, eam esse præstigiatricem.* » — On lira avec intérêt un remarquable article de M. Edersheim, où sont résumées les idées et les pratiques des Juifs en fait de magie et de nécromancie: Edersheim, *The life and times of Jesus the Messiah*, t. II, *App.*, XVI, p. 770.

(1) « Tu ne seras point parjure » (οὐκ ἐπιορκήσεις). Cf. I Tim., 1, 10; Sap., 14, 28; Zach., 8, 17 (ὅρκον ψευδὴ μὴ ἀγαπᾶτε).

(2) « Tu ne seras pas rancunier » (οὐκ μνησικακήσεις). Voyez Barn., 2, 8 (Zach., 8, 17); *Epist. ad Diog.*, 9, 2. Ce verbe inconnu au N. T. se rencontre à chaque pas dans le *Pasteur d'Hermas* (*Vis.*, 2, 3, 1; *Mand.*, 8, 3; 9, 3; *Sim.*, 9, 23, 4, etc.), et chez quelques autres Pères (1 *Clem. Rom.*, 2, 5; *Clem. Alex.*, *Strom.*, 7, 14). Voir aussi Prov., 21, 24; Zach., 7, 10.

tes paroles (1), car la double langue est un piège de mort (2).

4. Ta parole ne sera ni mensongère, ni vide, mais

(1) L'expression allemande *Doppelzüngler* traduirait mieux l'original. Voyez *Sir.*, 5, 9 : « Ne tourne pas à tout vent et ne va pas par tout chemin (Cf. ne sois pas double dans tes opinions), car c'est ainsi que fait le pécheur qui est double dans sa parole. » Il est à remarquer que la suite des idées va être la même dans la *Didachè* que dans le *Siracide*, car il ajoutera au verset 13 : « Souvent la langue de l'homme est cause de sa chute. »

Il ne faut pas oublier que les expressions être double de cœur, de parole, de désir, de volonté, sont favorites aux moralistes juifs pour exprimer la ruse, la fourberie, l'irrésolution, la faiblesse de caractère : *Sir.*, 1, 28 ; 2, 12 ; 5, 14 ; 28, 13, 14, 15.

(2) On a dans ce verset le résumé d'un des morceaux les plus intéressants du *Siracide* (28, 13-26), qui semble avoir aussi inspiré saint Jacques (*Ep. Jac.*, 3, 1-12) et avoir été l'une de ses idées favorites. Dans sa prière d'actions de grâces il remercie Dieu de l'avoir délivré du piège de la langue calomnieuse. Ici encore nous avons un précepte tout à fait juif, d'un utilitarisme un peu grossier. Il faut s'abstenir de toute calomnie et de toute duplicité, non pas tant par horreur du mensonge que par crainte d'être pris dans nos propres filets (*Sir.*, 27, 26) : « Celui qui creuse une fosse y tombera et celui qui tend un filet y sera pris. » Cf. *Constitut. apost.*, 2, 42, p. 70, éd. Lagarde. — Si l'on se reporte à la lettre dite de Barnabas et que l'on compare les paragraphes 7 et 8 du chap. 19 (édition Harnack) au verset de la *Did.* que nous étudions, on n'aura pas de peine à voir où est l'original et où est la copie. Tandis que dans la *Did.* le précepte sur la duplicité arrive à sa place naturelle, on le trouve dans Barnabas mêlé un peu au hasard avec d'autres conseils sans aucun rapport avec lui, et divisé en deux phrases qui ont bien moins la tournure hébraïque que celle de la *Did.* Cf. Sap. Sal., 1, 11 ; Prov., 12, 13. « Par le péché des lèvres le pécheur tombe dans des pièges » (Version des LXX).

pleine d'effet (1). 5. Tu ne seras ni avide, ni rapace, ni hypocrite, ni dépravé, ni orgueilleux (2).

(1) Nous avons là sous une autre forme ce que le Seigneur recommandait à ses disciples quand il leur disait : « Que votre parole soit oui, oui, non, non », et quand il attaquait « ceux qui disent et ne font pas » (Matth., 5, 37 ; 23, 3). Tous ces passages sont dirigés contre les sottes et inutiles disputes des partis religieux qui divisaient les Juifs et en venaient aux mains sous les prétextes les plus futiles. Il ne suffit pas de ne pas être menteur, il ne faut pas parler pour ne rien dire, ni se perdre dans de vaines disputes, qui font naître la haine et les rivalités sans alimenter notre activité ; il faut que toutes nos paroles soient *grosses* d'action. C'est encore là une de ces nombreuses maximes que le christianisme n'a fait que développer. « Parle peu, mais agis beaucoup », disait Schammaï (*Pirké Aboth*, 1, 15). Cf. Eccl., 5, 1-7 ; Matth., 6,7 ; Eph., 5, 6.

(2) « Ne sois pas avide », plus littéralement, ne désire pas posséder toujours davantage. « Je vous ai écrit de ne pas avoir de rapports avec les impudiques, les avides, les rapaces et les idolâtres... » (1 Cor., 5, 10). « Sachez-le bien, aucun impudique, aucun débauché, aucun homme avide ou rapace, c'est-à-dire idolâtre, n'héritera... » (Eph., 5, 5). On peut noter ici la relation que l'apôtre établit entre tous ces vices et l'idolâtrie. Nous la trouverons exprimée au chap. III de la *Did.* — *Clem. Rom. ad Cor.*, 35, 5. Cf. *Sir.*, 14, 9.

« Ne sois pas dépravé. » Le subst. correspondant κακοήθεια n'est employé qu'une seule fois dans le N. T. : Rom., 1, 29. Cf. 3 Macc., 3, 22. On pourrait traduire aussi par : « Ne sois ni trompeur, ni rusé » en s'appuyant sur 4 Macc., 1, 25 ; 2, 16 (p. 353 et 355, éd. Fritzsche).

« Ne sois pas orgueilleux. » Voyez : Prov., 3. 34 ; Jac., 4, 6 ; 1, Pierre, 5, 5. Le mot ὑπερήφανος revient à chaque page des livres apocryphes de l'A. T. et surtout du *Siracide* : 3, 28 ; 11, 30 ; 13, 1 ; 21, 4, etc.

Le verset dans son entier peut être comparé avec Es., 61, 13 ; Prov., 3, 34 ; Rom., 1, 29-31 ; Clem. Rom., 1 ; *Cor.*, 35 ; Polyc., *Philipp.*, 2, 2.

6. Tu n'écouteras aucun mauvais conseil contre ton prochain. 7. Tu ne haïras aucun homme, mais tu reprendras les uns, tu prieras pour les autres, tu aimeras les autres plus que ta propre vie (1).

CHAPITRE III.

SUITE DU CHEMIN DE LA VIE.

1. Mon fils, éloigne-toi de tout mal et de tout ce qui lui ressemble (2). 2. Ne sois pas colère, car la colère con-

(1) Ici encore nous avons un précepte qui ne semble pas être d'un christianisme bien pur. Il y a, en effet, bien de la différence entre ne haïr aucun homme et les aimer tous, comme voulait Jésus. L'auteur de la *Did.* semble par moments être un brave Israélite, plein de bon sens et de scepticisme qui, comme le *Siracide*, trouve que la haine est un travail inutile. Détester son prochain, dresser des batteries contre lui, c'est une grande peine, et, qui plus est, on risque cent contre un d'être victime de ses propres habiletés. La haine ronge et on finit par réjouir ses ennemis. Conclusion : « Le gosier doux procure un grand nombre d'amis et une langue aimable attire beaucoup de salutations. » Nous insistons peut-être trop sur ces détails, mais c'est pour qu'on distingue bien les deux sources qui forment le fond de l'enseignement moral de la *Did.* A côté des pensées de Jésus, l'auteur nous donne parfois les siennes, il importe de ne pas les confondre. Cf. Jude, verset 22; Barn. Epist., 1, 4; 4, 6; 19, 5 (Lev., 19, 18; Matth., 19, 19; Luc., 10, 27); Prov., 9, 7-9; 28, 23.

(2) « Mon fils. » Il semble qu'ici nous ayons le passage à la seconde partie de l'enseignement; l'auteur, après avoir interdit les vices les plus généraux, fait un pas de plus et sous une forme plus intime, s'adressant à ses enfants en la foi, il va les mettre en garde contre des vices plus spéciaux. Les moralistes d'Israël ont toujours beaucoup aimé cette formule, mon fils, mon enfant. Il

duit au meurtre, ni porté à la jalousie, ni disputeur, ni emporté : car de tout cela naissent les meurtres (1).

suffit de parcourir les Proverbes, le Siracide, l'Histoire de Tobit, pour en voir le fréquent emploi. On les rencontre aussi dans les Evangiles, surtout dans les Epîtres johanniques.

— « Abstenez-vous de toute espèce de mal ». 1 Thess., 5, 22.

(1) « Ne sois pas colère. » Prov., 22, 24; 29, 22; Sir., 45, 18; Tite, 1, 7. — « Ne sois ni zélote, ni....., etc. » On peut traduire ce passage de deux manières assez différentes, en lui donnant ou un sens moral et indéterminé, ou un sens historique. Dans le premier cas on traduirait : « Ne sois pas colère, car la colère conduit au meurtre, ni jaloux, ni discuteur... etc. » On pourrait préférer le second sens comme s'accordant mieux avec l'idée que nous nous faisons de l'auteur de la *Did.* Le zélote est le partisan politique, le patriote ardent et aveugle qui veut, coûte que coûte, chasser les Romains de la Palestine et purifier la ville sainte. Les chrétiens hébreux appartenaient presque tous à une tendance opposée ; soit indifférence politique, soit absolue confiance que Dieu ferait lui-même son œuvre, ils éprouvaient une grande répulsion pour ces *Kenaïm* ou sicaires fanatiques qui se glissaient dans la foule et poignardaient quiconque manquait devant eux à une des prescriptions légales. (Josèphe, *B. J.*, 2, 13, 3; 4, 3, 9; 7, 8, 1, t. II, p. 108, 193, 322 de l'édit. Dindorf.) L'auteur de la *Did.* nous semble avoir appartenu à la tendance modérée qui, devant les excès des zélotes, éprouvait une sorte de terreur, et que Josèphe appelait οἱ μέτριοι. (Sur les Zélotes, voy. 4 Macc., 18, 12; 2 Macc., 4, 2.)

— « Ne sois pas disputeur. » A côté des zélotes étaient de nombreuses sectes, plus particulièrement composées de pharisiens et dans lesquelles on passait sa vie à faire de la casuistique. Schammaï semble avoir résumé ces tendances dans ce qu'elles avaient de plus étroit et de plus légaliste. Les conférences contradictoires qui avaient lieu parfois entre élèves de différents maîtres, ne se terminaient pas sans effusion de sang; ce n'est donc pas seulement au figuré que l'auteur de la *Did.* a pu dire ne sois pas disputeur, ne sois pas éristique, ne t'enflamme pas pour des questions qui n'ont aucune portée, car on peut finir par devenir assassin. — Il faut cependant avouer que le Sir. exprime (28,

3. Mon fils, fuis la convoitise, car elle conduit à l'impudicité (1); évite l'obscénité dans tes paroles (2) et la hardiesse dans tes regards, car elles donnent naissance à l'adultère (3).

4. Mon enfant, ne sois pas augure, car cela conduit

6-13) les mêmes idées et qu'il est impossible de ne pas leur donner un sens moral d'une application très générale. — Voyez Jacques, 1, 19, 20 ; 3, 16; Gal., 5, 19-21 ; Eph., 4, 31. — Il semble que les chap. 3 et 4 ne sont que le développement des idées du chap. 2. En effet, notre premier verset est le commentaire de : « Tu ne tueras point » ; de même le verset 2 montrera la source de l'adultère, le verset 3 développera le précepte de n'être ni devin, ni sorcier.

(1) Prov., 6, 25; Sir., 18, 30, 31 ; Jac., 1. 14, 15 : « Chacun est attiré et amorcé par sa propre convoitise. Puis la convoitise lorsqu'elle a conçu enfante le péché, et le péché étant consommé produit la mort. » Past. Herm., *Mand.*, 4 et 12 en entier. Cf. Rom., 7, 7 ; 2 Pierre, 1, 4; 4 Macc., 1, 32; Jude, versets 16 et 18.

(2) Cf. Col., 3, 8; Eph., 5, 3: « Que l'impudicité, qu'aucune espèce d'impureté et que la cupidité ne soient point nommées parmi vous, ainsi qu'il convient à des saints. »

(3) C'est sous une forme moins vivante et moins imagée la pensée que Jésus exprimait en disant : « Quiconque a regardé une femme pour la convoiter a déjà commis adultère avec elle en son cœur. » Cf. 2 Pierre, 2, 14 : « Ils ont les yeux pleins d'adultère. »

Il est à remarquer que les commandements sont développés dans l'ordre même où ils sont donnés par l'Exode (20, 13-18). Cet arrangement est suivi par le premier évangile pour le premier chapitre du sermon sur la montagne. Or saint Matthieu insère dans son chap. 6 des préceptes qui ont surtout pour objet le jeûne et la prière ; ce n'est donc pas peut-être complètement au hasard que l'auteur de la *Did.* va, après quelques conseils généraux, passer, lui aussi, aux importantes questions du jeûne et de la prière.

à l'idolâtrie (1), ni enchanteur (2), ni astrologue, ni purificateur (3), et ne regarde même pas ces choses, car d'elles toutes provient l'idolâtrie (4).

(1) Lévit., 19, 26, 31. « Vous n'observerez ni les serpents, ni les nuages pour en tirer des pronostics. Ne vous tournez point vers ceux qui évoquent les esprits, ni vers les devins; ne les recherchez point de peur de vous souiller avec eux. » Cf. Esaïe, 47, 13; Sir., 31 (34), 5.

(2) Voyez : Daniel, 2, 10; Exode, 7, 11, 22; Lévit., 20, 6, 27; Sir., 12, 13.

(3) Voir l'article de M. Massebieau (*Témoignage*, du 7 février 1885), qui rapproche de ce passage un paragraphe de Philon (*De Monarchia*, I, 9; t. II, p. 221, éd. Mangey).

(4) Il ne faut pas s'étonner du développement qui est ici donné aux préceptes contre les superstitions. Dans le monde juif aussi bien que dans le monde païen on s'y abandonnait plus que jamais. Les meilleurs esprits étaient eux-mêmes entraînés. En aucun temps on ne fut plus occupé de prophéties, de prodiges qu'au premier siècle de notre ère (Virgile, *Egl.*, 4; *Géorg.*, 1, 463 et suiv.; Horace, *Odes*, 1, 2; Tacite, *Annales*, 6, 12; Suétone, *Aug.*, 31). Les charlatans, les magiciens, les goètes, les thaumaturges devenaient comme une classe de la société, les grands en attachaient un certain nombre à leurs personnes (Actes, 13, 6, 7). Plusieurs empereurs semblèrent se livrer aux devins de tout genre avec une confiance absolue. (Cf. Renan, IV, p. 323 et suiv.) Voir surtout les belles et savantes pages de G. Boissier : *Religion romaine*, t. II, p. 167 et suiv. de l'éd. in-18.

Quant aux Juifs, sans parler des superstitions se rattachant au messianisme et à la situation politique, ils n'avaient rien à envier aux païens en ce qui concerne les pratiques divinatoires. Jamais aucun peuple n'a accordé une si grande attention que les Juifs du premier siècle aux songes, aux bruits inattendus. La profession d'interprète était comptée au nombre des carrières libérales. « Il y avait à Jérusalem vingt-quatre interprètes de songes, raconte un vieillard dans le Talmud, et ayant eu un jour un songe, j'allai chez tous; chacun d'eux me donna une interprétation différente, mais toutes se sont réalisées. » (Talmud de Bab., *Beracoth*, 55 *b*;

5. Mon enfant, ne sois pas menteur, car le mensonge conduit au vol.

Ne sois pas non plus avare ou vaniteux, car de tous ces vices naissent les vols (1). 6. Mon enfant, ne sois pas porté à murmurer, car le murmure conduit au blasphème. Fuis l'orgueil et la malveillance, car tous ces vices engendrent les blasphèmes. Mais sois doux, puisque les doux hériteront de la terre. 7. Sois longanime, miséricordieux, et sans malice, paisible et bon,

Schwab, *Traité des Berakhoth*, p. 457; Lightfoot, *Hor. heb.*, p. 366.) « Si quelqu'un, en entrant dans une ville, craint l'effet pernicieux d'un mauvais œil, qu'il place le pouce de la main droite dans la main gauche, et celui de la gauche dans la droite, en disant : Moi, un tel, fils d'un tel, je descends de la race de Joseph, sur lequel le mauvais œil n'a pas d'effet. » (*Ibidem*. On trouvera dans M. Schwab (*loc. cit.*) de longs exemples d'interprétation de songe et les règles à suivre en pareille matière.)

Les Juifs ne s'adonnaient pas seulement à la divination des songes; les amulettes, les formules magiques, les incantations, les exorcismes faisaient alors chez eux partie de la vie quotidienne et devenaient dans les écoles des rabbins célèbres une des principales branches de l'enseignement. (Voy. *Lightfooti Opera*, t. II, p. 147.) Que dire des sottes idées et de la crainte avec laquelle on consultait le *Bath-Kôl* (Lightfoot, *Hor. heb. in ev. Matth.*, p. 276)?

Mais à côté de la foule enivrée de sortilèges étaient quelques rares esprits plus calmes, où le christianisme paraît avoir recruté plusieurs de ses premiers adeptes; c'étaient les hommes qui, sans être aussi libres de préjugés qu'on pourrait le désirer, continuaient cependant l'école de bon sens des livres sapientiaux. (*Eccl.* 5, 6; *Sir.* 31, 1-7 (34, 1-7); Cf. Job, 33, 14, 18.) L'auteur de la *Didachè* paraît avoir été l'un d'eux.

(1) 4 Macc., 2, 8; 4 Macc., 5, 9; Sap., 14, 14; 1 Tim., 6, 10; 2 Tim., 3, 2.

(2) La conjonction « puisque » semble indiquer que l'auteur fait allusion à la promesse du Seigneur. (Matth., 5, 4.) Cf. Sir., 10, 14.

et garde toujours en tremblant les paroles que tu as entendues (1). 8. Fuis la jactance et la morgue (2). 9. Ne te complais pas dans la société des prétentieux, mais fréquente les justes et les humbles (3). 10. Accepte comme bonnes toutes les choses extraordinaires qui peuvent t'arriver, sachant que rien n'arrive sans la volonté de Dieu (4).

« Le Seigneur renverse de leurs trônes les puissants et fait asseoir à leur place ceux qui sont doux. »

(1) « Et sur qui jetterai-je les yeux, sinon sur celui qui est humble et paisible, qui retient mes paroles en tremblant ? » Ésaïe, 66, 2. (Cf. Phil., 2, 12 et *Acta Thecl.*, 6 : « Bienheureux ceux qui retiennent en tremblant la parole du Seigneur ».) L'idée du devoir imposé à tous de retenir l'enseignement reçu avec crainte et tremblement, tout en étant commune à toutes les littératures, est plus particulièrement juive. Nécessité pour l'homme prudent et avisé de consulter les sages, de les écouter beaucoup, de parler peu, de ne pas oublier leurs enseignements, toutes ces idées se suivent et forment comme le fond de l'éducation juive. (Voir en particulier les livres sapientiaux et le *Pirké Aboth.*) Prov., 4, 21; 22, 17; Eccl., 5, 2. « Sois longanime, miséricordieux... » Prov., 19, 11.

(2) « Mon enfant, conduis tes affaires avec douceur... Plus tu es grand, plus tu dois être humble... le Seigneur est honoré par les humbles. » Sir., 3, 17-19. — Voy. Rom., 12, 16; Luc, 18, 14.

(3) Encore une idée de la sagesse sémitique. Les préceptes sur la nécessité de ne se lier qu'avec des sages, hommes justes, capables de donner un bon conseil, ces préceptes, dis-je, sont si fréquents, qu'il est inutile d'en donner une liste même très abrégée.

(4) *Quæ tibi contingunt operationes, tanquam bonas admitte, conscius sine Deo nihil fieri* (Traduction Harnack de Barn., *Ep.*, 19, 6). Riggenbach (*Der sog. Brief des Barn.* Bâle, 1873), traduit par *Schickungen.* A notre avis, il n'y a pas dans cette phrase une exhortation à la résignation du chrétien. Celui-ci non seulement accepte la volonté de Dieu, mais il va au-devant d'elle et la réalise. L'idée ici nous paraît plus juive. Pour la bien comprendre, replaçons-nous dans le milieu historique. Nous avons, quelques pages plus haut, essayé de donner une idée des superstitions dont se nourrissait le

CHAPITRE IV.

LE CHEMIN DE LA VIE (FIN).

1. Mon enfant, souviens-toi nuit et jour de celui qui t'enseigne la parole de Dieu; tu l'honoreras comme le Seigneur, car où la parole du Seigneur est enseignée, là est le Seigneur (1).

peuple juif du premier siècle. Ce n'était pas tout. La croyance aux miracles journaliers et personnels était telle que le Talmud prescrit les prières que chacun doit faire quand il lui arrive des miracles particuliers. (Talmud de Bab., 54 *a*, 56 *b*; 57 *a*; Schwab : *Traité des Ber.*, p. 448 et ss., surtout 464 et ss.) Les Bath-Kôl, en particulier, devenaient la source de préoccupations constantes. Le moindre bruit un peu extraordinaire, un soupir inexpliqué, une indisposition subite, un lambeau de conversation que l'on entendait et que l'on rattachait à ses préoccupations, tout cela était pesé, étudié, interprété. (Nous croyons que c'est là ce que désigne dans la *Didachè* le mot ἐνεργήματα.) On comprend combien une si constante tension devait énerver certaines imaginations. Aussi l'auteur de la *Didachè*, suivant en cela les idées du *Siracide*, conseille-t-il de ne pas trop se préoccuper de toutes ces choses, et en tout état de cause de ne pas oublier que Dieu est la volonté suprême sans laquelle rien n'arrive. Sir., 2, 4.

On trouve le mot ἐνεργήματα deux fois employé dans le *Siracide*, mais non dans le texte des LXX (Sir. 16, 14 et 17, 4, p. 424 et 426 de l'éd. Fritzsche, notes). — Voir, dans Hilgenfeld, *Barn. Epist.*, p. 125 (2e éd.), la note sur ce précepte qui se trouve aussi dans l'Épître de *Barnabas*.

(1) « Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont annoncé la parole de Dieu » (Hébr., 13, 7). « Celui qui apprend de son prochain un seul chapitre de l'Écriture, une seule section, un seul verset, un seul mot, une seule lettre, est tenu de l'honorer comme son maître » (*Pirké Aboth*, 6, 3). Cf. Luc, 10, 13; Jean, 13, 20; Ignace ad Eph., 6, 1.

Tu rechercheras chaque jour la compagnie des saints, afin que tu puisses trouver un appui dans leurs paroles (1).

2. Tu ne désireras pas les divisions, mais tu mettras d'accord ceux qui se querellent; tu jugeras avec droiture, sans faire acception de personnes, pour prononcer contre les transgressions (2).

(1) Sur la traduction de ἐπαναπαύω, par : trouver un appui, voir : Rom. 2, 17; 1 Macc., 8, 12; Mich., 3, 11.

« La compagnie des saints. » Tous les auteurs ecclésiastiques, depuis saint Paul, appellent les chrétiens des saints (Clém. Rom., Hermas; Polycarpe, *passim*). Ce terme est déjà dans l'Ancien Testament (Daniel, 7, 18, 22; Sir, 42, 17; Tob., 8, 15). Il est possible, cependant, qu'ici l'auteur n'ait pas voulu, par ce mot, désigner les chrétiens, mais, dans un sens plus général et moins déterminé, les sages, les hommes vertueux (*Sap. Sal.*, 10, 10; 5, 5; 18, 9; Prov., 9, 10). « Je n'ai pas appris la science des saints », dit Agur, fils de Jaké, Prov., 24, 24 (30, 3).

Quant au précepte, il est aussi l'un des plus fréquents de la sagesse juive. « Recherche le conseil de tout homme prudent, dit Tobit à son fils, et ne méprise aucun conseil utile » (Tob., 4, 18). « Que ta maison soit un lieu de réunion pour les sages. Ne dédaigne pas la poussière de leurs pieds et recueille leurs paroles avec avidité » (*Pirké Aboth*, 1, 4). « Prête l'oreille et écoute les paroles des sages » (Prov., 22, 17). « Tiens-toi dans la compagnie des vieillards, et s'il y a quelque homme sage fais-toi avec lui. Aime toute conversation sur les choses divines... Si tu vois un homme entendu, recherche-le dès le matin et use de ton pied le seuil de sa porte » (*Sir.*, 6, 35, 36; Cf. Prov., 1, 5; 8, 34; 13, 20).

(2) « Tu ne commettras point d'iniquité dans tes jugements : tu ne feras pas acception de la personne du pauvre, et tu ne favoriseras point la personne du grand, mais tu jugeras ton prochain selon la justice. » Lév., 19, 15 (Cf. *Deut.*, 1, 17; 17, 19); Prov., 18, 5; 24, 23. Tel était le précepte de la loi. Les sages d'Israël

Tu n'hésiteras pas à dire si cela sera ou non (1).

3. N'aie pas les mains tendues pour recevoir, et

l'avaient longuement commenté; sans doute, il faut juger avec justice quand on est obligé de se prononcer, mais l'homme prudent et avisé doit faire tous ses efforts pour ne pas être établi juge (Sir., 7, 6. Prov., 18, 6, 7; 26, 17).

Cependant, il arrivait souvent que le rabbin ou l'ancien établi juge, ou condamnait l'innocent, ou, partagé entre le désir d'être droit et la crainte de déplaire à un riche puissant, évitait de se prononcer, renvoyait le jugement ou faisait une réponse évasive. C'est ainsi, suivant nous, qu'on doit expliquer la suite du verset qui condamne ceux qui, à la question : Est-il coupable? ne répondent ni oui ni non, laissant ainsi libre carrière à l'injustice et à la violence. (Voy. *Pirké Aboth*, 4, 10.)

(1) Mot à mot : « Tu ne douteras pas si (cela) sera oui ou non. » C'est une des phrases qui donnent le plus de mal aux commentateurs. On a vu à la note précédente notre explication. Elle a le mérite de ne pas briser le texte et de le compléter.

D'autres ont traduit par : Tu ne douteras pas de l'exaucement de tes prières. C'est l'explication de Bryennios qui a très heureusement rapproché cette maxime de plusieurs passages des Pères apostoliques, où il est parlé de l'hésitation, du doute dans la prière : « Ne t'approche pas de Dieu avec un cœur double *Sir.*, 1, 28). Si tu hésites en ton cœur, tu n'obtiendras aucune de tes demandes, car ceux qui hésitent en s'adressant à Dieu, ce sont ceux qui ont l'esprit partagé, et ils n'obtiennent absolument rien de ce qu'ils demandent. Herm., *Mand.*, 9, 2, 5. Cf. Clem. Rom., 1 Cor., 11, 2; 23, 1-3; Jac., 1, 8. Un passage du Siracide, qui, à notre connaissance, n'a pas été encore relevé à cette intention, vient à l'appui de l'interprétation de Bryennios. Sir., 7, 10.

Μὴ ὀλιγοψυχήσῃς ἐν τῇ προσευχῇ σου, καὶ ἐλεημοσύνην ποιῆσαι μὴ παρίδῃς. « Aie ferme confiance quand tu pries et ne néglige pas de faire l'aumône. » C'est presque la phrase de la *Didachè*, et dans les deux passages l'auteur passe de l'idée de la prière à celle de l'aumône. Malgré cela, nous préférons encore notre interpréta-

fermées pour donner (1). Si tu as des moyens, tu

tion. M. Zahn admet aussi que ce précepte se rapporte à l'exaucement de la prière (*Barn. Epist.*, 2e éd., p. 75, note 5).

— D'autres, au contraire, parmi lesquels semble se ranger M. Hilgenfeld (*Barn. Epist.*, p. 44; note à la page 125 de la 2e éd. Cf. Herm. Past., *Vis.*, 3, 4), pensent que l'idée est celle-ci : Ne doute pas de la réalisation des espérances messianiques ; ne doute pas de la venue du jugement dernier qui récompensera les bons et punira les méchants. C'est l'interprétation de Dom Ménard (*S. Barn. ap. epist. cath.*, Paris, 1645). En faveur de cette hypothèse on pourrait faire remarquer que l'idée maîtresse de la *Didachè* semble être celle du prochain retour du Seigneur; c'est la clef de voûte de tout l'écrit, il n'est donc pas étonnant que l'auteur y revienne ici, mais nous hésitons cependant à voir dans cette phrase une maxime n'ayant aucun point d'attache ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit.

(1) Nous avons déjà eu l'occasion de voir comment notre auteur entend la libéralité (1, 12). Le Siracide avait déjà dit : « Que ta main ne soit pas étendue pour prendre, et retirée pour donner » (Sir., 4, 31). Faut-il voir ici un précepte inspiré par le sentiment d'amour parfait qui avait fait dire au Seigneur : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (Actes, 20, 35)? Nous ne le pensons pas. Ce n'est ni l'amour ni la vraie charité qui est ici le mobile, mais la libéralité bien entendue ; il faut donner non par compassion pour le prochain, mais parce que le sage soigne sa réputation ; il sait que deux préceptes sont le résumé de la sagesse : tenir sa langue et délier sa bourse avec prudence et circonspection. Avec cela on est sûr d'être loué par les anciens lorsqu'ils siègent à la porte. « Chacun est l'ami de l'homme qui donne » (Prov., 19, 6. Cf. Sir., 20, 29). « Les présents sont une pierre précieuse aux yeux de qui en reçoit, de quelque côté qu'ils se tournent ils ont du succès » (Prov., 17, 8). « Les présents d'un homme lui élargissent la voie et lui donnent accès auprès des grands » (Prov., 19, 16).

L'aumône avait aussi un autre but, elle servait à couvrir les péchés (Prov., 10, 12; Jac., 5, 20). C'étaient les indulgences de l'époque.

donneras de tes mains le rachat de tes péchés (1).

4. Tu n'hésiteras pas à donner, et, après avoir donné, tu ne murmureras pas, car tu apprendras à connaître

(1) Combien nous sommes loin de la pensée de Jésus!

Cette idée du rachat des péchés par l'aumône est beaucoup plus juive qu'on ne se le figurerait à la lecture des prophètes de l'A. T. Ici encore ce sont les Apocryphes qui nous donnent le plus de lumières pour comprendre le précepte de la *Didachè*. Au premier siècle la doctrine du mérite des œuvres était aussi en honneur qu'à aucune autre époque postérieure. On était allé si loin dans cette voie que le mot « justification » était devenu synonyme d'aumône.

C'est ainsi qu'il faut expliquer le passage Matt., 6, 1 : « Gardez-vous de pratiquer votre justice devant les hommes pour en être vus. » Le Seigneur a dit : « Gardez-vous de faire l'aumône devant les hommes pour en être vus. »

Dans le Talmud de Babylone, *Baba-Bathra*, 10 *a*, on trouve une longue suite de préceptes qui tous affirment la valeur justificatrice de l'aumône. « Pour un seul quadrain donné en aumône on jouira de la vision béatifique. C'est une grande chose que l'aumône, car elle rachète les péchés et délivre de la mort. R. Meir dit : « Si quelqu'un t'objecte: Pourquoi si votre Dieu aime les pauvres ne les nourrit-il pas? réponds: Pour que nous puissions par leur moyen nous délivrer de la géhenne » (Lightfoot, *Hor. heb. in ev. Matth.*, p. 296 et 529). Cf. Renan, V, p. 15, anecdote sur Johanam ben Zakaï. Carpzov, *In Godwini Mosen et Aaron*, p. 292 et suiv., 730-747, Francfort, 1748, in-4°.

« Fais l'aumône de tes biens, dit Tobit à son fils, et que ton œil ne soit point ambitieux quand tu feras l'aumône, ne détourne ta face d'aucun pauvre..., selon l'abondance de tes biens fais l'aumône, car tu mets en dépôt un bon trésor pour le jour de la nécessité, car l'aumône délivre de la mort et elle préserve du séjour des ténèbres » (Tob., 4, 7-10). « L'aumône, dit l'ange Raphaël a Tobie, délivre de la mort et elle purifie de tout péché » (Tob., 12, 9). Les mêmes idées se retrouvent dans les mêmes termes dans Prov., 10, 2; Dan., 4, 24, (20) et *Sir.*, 3, 30 (Cf. Prov., 19, 17; Sir., 29, 12). La question du caractère de l'aumône chez les Juifs est amplement

quel est celui qui te récompensera largement (1). 5. Tu ne te détourneras pas de celui qui est dans le besoin (2). Mais tu auras tout en commun avec ton frère, et tu ne diras jamais qu'une chose t'appartient en propre (3), car si vous participez à la même immortalité, à combien plus forte raison participez-vous aux choses terrestres (4).

6. Tu ne lèveras point ta main de dessus ton fils, ou de dessus ta fille, mais dès leur jeunesse tu leur enseigneras la crainte de Dieu (5). 7. Tu ne donneras pas

traitée dans Vitringa, *de Synag. vet.*, III, 12, p. 782 de l'éd. de 1726. Voir enfin : Sir., 17, 18 (texte de la Vulgate). « *Eleemosyna viri quasi signaculum cum ipso (Deo), et gratiam hominis quasi pupillam conservabit.* » Cf. *Polyc. ep. ad Phil.*, 10, 2; 2 *Clem. Rom. ad Cor.*, 16, 4, et surtout *Herm. Sim.*, 2, passim.

(1) Voir *Didachè*, 1, 9-12 et notes. Cf. 2 Cor., 9, 7; Prov., 19, 17.

(2) « Ne rejette point la prière de l'opprimé et ne détourne point ta face du pauvre, ne détourne pas ton œil de celui qui est dans le besoin » (*Sir.*, 4, 4, 5). « Ne refuse pas d'aider celui qui est dans le besoin quand tu en as les moyens, ne dis pas : Va et reviens, demain je te donnerai, quand tu as de quoi donner » (Prov., 3, 27, 28).

(3) M. Bryennios a fort bien rapproché de ce texte les passages : Rom., 12, 13; Act., 4, 32; 2, 44, 45; Gal., 6, 6. Voir aussi : Justin, *Apol.*, 1, 14.

(4) Cf. Rom., 15, 27. Ce verset 5 semble nous ramener à une inspiration plus chrétienne que celle des versets précédents. Nous nous éloignons des auteurs sapientiaux pour nous rapprocher du livre des Actes et des Épîtres pauliniennes. Mais nous ne restons pas longtemps sur ces hauteurs.

(5) « Vous, pères, n'irritez point vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur » (Eph., 6, 4). Il est à remarquer combien le N. T. renferme peu de conseils sur l'éducation des enfants. Le précepte de la *Didachè*, par le fond comme par la forme, se rapproche davantage de ceux des Proverbes

tes ordres à ton serviteur ou à ta servante, qui espèrent dans le même Dieu que toi, avec aigreur, de peur qu'ils ne viennent à ne plus craindre le Dieu qui règne sur toi comme sur eux (1), car il ne vient pas appeler les

que de celui de saint Paul. « Celui qui ménage la verge hait son fils, mais celui qui l'aime cherche à le corriger » (Prov., 13, 24). « N'épargne pas la correction à l'enfant; si tu le corriges à coups de bâton, il n'en mourra pas... mais tu rachèteras son âme de la mort » (Prov., 23, 13). Cf. Prov. 22, 16 (dans la *Vulgate*) et 29, 17. Dans le Sir. (7, 20 et suiv.) nous trouvons le même ordre d'idées que dans la *Didachè*, là aussi l'auteur passe de la question des enfants à celle des esclaves. « Ne traite point mal le serviteur qui te sert fidèlement, ni le mercenaire qui se dépense pour toi. Que ton cœur aime le serviteur avisé, ne lui refuse pas son affranchissement. As-tu des bêtes? aies-en soin, et si elles te sont utiles, tiens-les chez toi. As-tu des enfants? corrige-les et leur plie le cou dès leur jeunesse. As-tu des filles? garde leur corps et ne leur montre pas un visage gai » (*Sir.*, 7, 20-24). Le même auteur développe encore sa pensée dans une section trop longue pour être citée (30, 1-12) (Cf. 42, 9-11). Bryennios a fort bien rapproché de ce passage Clém. Rom., 1 Cor., 21, 6, 8 et Herm., *Vis.*, 1, 3, 1-2.

(1) Il y a une considération que nous ne pouvons qu'indiquer sans y insister. On se fait généralement une idée très fausse de la position des esclaves au premier siècle dans le monde romain. On est injuste envers la philosophie qui, sous ce rapport, avait beaucoup fait pour préparer les voies au christianisme. Au milieu du premier siècle on était très loin des idées de Caton, qui considérait ses esclaves comme des bêtes de somme (Caton, *De re rustica*, 58, 59, 104). Ces idées avaient été longtemps celles des Juifs (Sir., 30, 33-40. Cf. 33, 25-30). Mais à Rome comme en Palestine on était arrivé à des procédés moins barbares (Tacite, *Ann.*, 14, 42 et suiv. Suétone, *Claude*, 25; Dion Cassius, 60, 29; Pline, *Ep.*, 8, 16; Sénèque le Phil., *Ep.*, 47, 13).

L'idée qui est ici à la base du précepte, à savoir que c'est le même Dieu en qui espèrent le maître et l'esclave, est déjà ancienne dans les écrits sacrés. « Le riche et le pauvre se rencon-

hommes selon l'apparence, mais ceux que l'Esprit a rendus prêts.

8. Et vous, serviteurs, vous serez soumis à vos maîtres avec respect et crainte comme à l'image de Dieu (1). 9. Tu fuiras toute espèce de dissimulation,

trent, disent les Proverbes, c'est l'Eternel qui les a faits l'un et l'autre » (Prov., 22, 2. Cf. Prov., 29, 13). Mais on sent qu'elle est déjà pénétrée d'un souffle nouveau. Il n'y a rien d'impossible à ce que ce verset soit une parole authentique de Jésus.

La même idée se trouve exprimée en termes très voisins dans Eph., 6, 9. « Maîtres... abstenez-vous de menaces (envers vos esclaves), sachant que leur Maître et le vôtre est dans les cieux et que devant lui il n'y a pas d'égard à l'apparence. » (Cf. Col., 4, 1.)

Nous ne pouvons entrer dans de longs développements, mais on trouvera un lumineux résumé de la question du christianisme et de l'esclavage au premier siècle dans Ph. Schaff : *History of the christian Church*, t. I, p. 444 (New-York, 1882).

L'emploi du mot Dieu, dans ce passage, n'est pas sans avoir une certaine importance pour la date de la *Didachè*. Il est très vraisemblable qu'un auteur écrivant au commencement du second siècle aurait plutôt dit : « Quand tu donnes des ordres à ton serviteur qui espère en Jésus-Christ comme toi... car *Il n'est pas venu...* »

Si l'on rapproche ce verset 7 et le suivant du passage correspondant dans *Barnabas* (19, 7), on n'aura pas de peine à voir combien l'ordre des idées, qui est si naturel dans la *Didachè*, est obscur dans *Barn.* Il serait extraordinaire que l'auteur de la *Didachè*, copiant *Barn.*, eût introduit la suite et l'harmonie dans ce qui n'est qu'un grossier enchevêtrement. Voir, pour le développement de cette idée, notre article dans l'*Eglise libre* du 28 mars 1884.

(1) « Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte et tremblement, en toute simplicité de cœur, comme à Christ... Servez-les avec empressement comme servant le Seigneur, non des hommes » (Eph., 6, 5, 7. Cf. Tite, 2, 9; 1 Pierre, 2, 18).

ainsi que tout ce qui déplaît au Seigneur (1). Tu n'abandonneras pas les commandements du Seigneur, mais tu garderas ce que tu as reçu sans rien ajouter ni rien retrancher (2).

10. Tu confesseras devant l'assemblée (3) tes trans-

(1) Ici encore, il est curieux de voir comment l'auteur de l'Ép. dite de *Barnabas* sème au hasard de sa pensée un peu vagabonde ce qui, dans la *Didachè*, se présente avec une suite très satisfaisante. (Cf. *Didachè*, 4, 9 et *Barn.*, 19, 2, 11.)

— « Fuis la dissimulation. » Voir Herm., *Vis.*, 3, 6, 1; *Mand.*, 2, 5.

(2) Ces idées sont familières à la littérature sacrée. « Vous n'ajouterez rien à ce que je vous prescris et vous n'en retrancherez rien; mais vous observerez les commandements de l'Eternel votre Dieu, tels que je vous les prescris. » (Deut. 4, 2. Cf. Deut. 12, 32.) « N'ajoute rien à ces paroles. » Prov., 24, 29 (30, 6). Voir aussi Apoc., 22, 18, 19.

(3) « Devant l'assemblée. » M. à m. « dans l'église. » Ce terme d'église désigne toute réunion quelconque (Deut., 18, 16; 23, 1; Ps. 25, 12 (26, 12); 67, 27 (68, 27); Barn., 6, 16; 7, 11).

— Sur la notion d'église dans la *Didachè*, voir ci-après 9, 4, et 10, 3.

—Quant à la confession des péchés devant l'assemblée, là encore le judaïsme avait en partie tracé la voie au christianisme : Ps. 31 en entier (32) : « Celui qui cache ses transgressions ne prospère point, mais celui qui les avoue et les délaisse obtient miséricorde. » Cf. Prov., 28, 13. ; Nomb., 5, 7; Josèphe, *Ant.*, 8, 5, 6 (8, 12, 3); *Mischna Ioma*, 3, 9; 4, 2; 6, 3; Tertullien, *de Pœnit.*, 8, 12. Cette question est amplement traitée dans : Morin, *de Pœnit.*, IX, II, 21, 4, et Buxtorf, *de Synagog. Judaica*, 20. Cf. Lév., 16, 21; 4, 1-4; Matth., 3, 6; Marc, 1, 5.

— Aussi la confession est-elle une des plus anciennes pratiques de l'Eglise. « Confessez vos péchés les uns aux autres », dit saint Jacques (5, 16). Bryennios a rapproché de ce passage de la *Didachè* Clem. Rom., 1 *Cor.*, 51 et 52. Cf. Clem. Rom., 2 *Cor.*, 8, 3. Voir, pour les autres détails, le chapitre 14.

Le jour de l'expiation solennelle, tous les Juifs se confessent.

gressions, et tu ne viendras pas à la prière avec une mauvaise conscience. Tel est le chemin de la vie.

CHAPITRE V.

LE CHEMIN DE LA MORT.

1. Voici maintenant quel est le chemin de la mort : il est mauvais et plein de tout ce qui est maudit : ce sont les meurtres, les adultères, les convoitises, les

Ils se retirent deux ensemble dans un coin de la synagogue; l'un s'incline profondément devant l'autre, ayant le visage tourné vers le nord; celui qui fait l'office de confesseur frappe trente-neuf coups d'une lanière de cuir sur le dos du pénitent en récitant ces mots : « Dieu, qui est miséricordieux, condamne l'iniquité, mais il n'extermine pas le pécheur; il a détourné sa colère et n'a pas allumé toute sa fureur. » Ps. 67, 38. Et comme il n'y a que treize mots dans ce verset récité en hébreu, il le répète trois fois et frappe un coup à chaque mot. Pendant ce temps, le pénitent déclare ses péchés et se frappe la poitrine à chaque péché qu'il confesse. Après cela, celui qui a rempli l'office de confesseur se prosterne par terre et reçoit à son tour trente-neuf coups de fouet de son pénitent. Voir Buxtorf, *Synagog. Jud.*, 18, 20.

Tout ceci concorde bien avec Jac., 5, 6. « Confessez-vous les uns aux autres vos péchés », et avec *Did.*, 14, 1. « Confessez-vous les uns aux autres vos transgressions. » Cf. Rituel juif, et Kraus, *Real-Encycl. d. Christl. Alterth.*, art. *Busse*.

L'Eglise chrétienne emprunta au judaïsme la pratique de la confession ainsi que ses rites. Dès la plus haute antiquité, la confession se fit en se prosternant devant un autre chrétien, ce qui donna lieu aux interprétations les plus révoltantes. (Minucius Félix, *Octav.*, 9.) Cf. Tertullien (*de Pœnit.* 9.) « *Exomologesis prosternendi et humilificandi hominis disciplina est.* »

impudicités, les vols, les idolâtries, les divinations, les enchantements, les rapts, les faux témoignages, les dissimulations, la fourberie, la ruse, l'orgueil, la malice, la présomption, l'avidité, l'obscénité, l'envie, la jactance, le dédain, l'ostentation. 2. Là sont ceux qui courent après les biens, ceux qui haïssent la vérité, qui aiment le mensonge, et qui n'ont jamais connu la récompense de l'aumône; qui ne s'attachent pas au bien, ni à la droiture dans les jugements, qui veillent, non pour le bien, mais pour le mal. 3. Ceux qui sont loin de la miséricorde et du support, qui sont adonnés aux vanités, qui poursuivent la rétribution, qui n'ont pas pitié du pauvre, qui sont sans compassion pour l'affligé, et méconnaissent celui qui les a créés, les meurtriers d'enfants, les corrupteurs de la créature de Dieu; ceux qui tournent le dos à celui qui est dans le besoin, et accablent celui qui est dans la tribulation; les avocats des riches, les juges injustes des pauvres, qui commettent tous les péchés. Enfants (1),

(1) Voir Barn., 10, 4, où l'on trouve bien des passages qui rappellent le présent chapitre de la *Didachè* : « Moïse leur dit cela en allégorie. Il leur défendit donc de manger de la chair de porc, pour leur indiquer de ne pas se faire avec ces hommes qui, semblables aux porcs, lorsqu'ils sont plongés dans la luxure, oublient leur Seigneur, car lorsque le porc mange il ne connaît pas son maître; s'il a faim, il grogne, et lorsqu'on lui a donné, de nouveau il reste tranquille. Tu ne mangeras pas, dit Moïse, d'aigle, de vautour, ni de corbeau, c'est-à-dire tu ne te feras pas avec les hommes qui leur ressemblent, et tu ne les imiteras pas, car ils ne savent pas, par leur propre peine et leur sueur, gagner leur nourriture, mais ils ravissent celle des autres, et, sans faire semblant de rien, épient qui ils pourront dépouiller, etc. »

fuyez tous ceux qui marchent dans cette voie (1).

CHAPITRE VI.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES.

1. Veille à ce que personne ne te détourne du chemin de cet enseignement; car son enseignement serait contraire à celui de Dieu (2). Si donc tu peux porter tout le joug du Seigneur, tu seras parfait. Si tu ne le peux pas, fais ce que tu pourras (3).

(1) Ces longues énumérations sont fréquentes dans les auteurs ecclésiastiques. Marc, 7, 21, s.; Matth., 15, 19; Rom., 1, 29-32; 1 Cor., 6, 9, s.; Gal., 5, 19, ss.; 1 Pierre, 4, 3; 2 Pierre, 2, 10-19; Eph., 5, 5; Tite, 3, 2-4; Apoc., 22, 15.

(2) On trouve dans 2 Pierre, 2, 21, une idée semblable exprimée à peu près dans les mêmes termes. « Si, après s'être retirés des souillures du monde, ils s'y engagent de nouveau..., leur dernière condition est pire que la première. Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu le chemin de la justice que de se détourner, après l'avoir connu, du saint commandement qui leur avait été donné. »

Quant au précepte en lui-même, il vient se placer là tout naturellement, et il n'est pas besoin, pour en comprendre le sens, de le supposer dirigé contre une catégorie d'hérétiques du second siècle. Cf. 2 Thess., 2, 15; 3, 6; Barn., 19, 1. Sap., 5, 6; 3 Macc., 4, 16; Jac., 5, 19; 2 Pierre, 2, 15.

(3) Le joug du Seigneur désigne ici non seulement les préceptes du chemin de la vie, mais aussi les prescriptions de la loi mosaïque. L'auteur en fait assez peu de cas. Si l'on peut les observer, c'est très bien; si l'on ne peut, on fera de son mieux. Ceci ne doit guère nous étonner et nous donne un nouveau renseignement pour indiquer l'origine de la *Did.* L'auteur est Juif, mais

2. Quant aux aliments, observe ce que tu pourras, mais, en tout cas, abstiens-toi soigneusement de ce qui est sacrifié aux idoles, car ce culte s'adresse à des dieux morts (1).

il appartient à la tendance très large et un peu sceptique qui descend en droite ligne du *Cohélet* et du *Siracide*.

Quant à voir dans ce verset un acheminement vers la distinction établie par les montanistes entre les pneumatiques (ceux qui portent tout entier le joug du Seigneur) et les psychiques (ceux qui n'en portent qu'une partie), nous ne pouvons nous y résoudre. Il est à penser qu'un auteur sait ordinairement ce qu'il veut dire, et qu'il ne parle pas pour voiler sa pensée. L'auteur de la *Did.* eût été, sans doute, plus explicite s'il avait voulu parler des montanistes. Les conclusions auxquelles il arrive sont très voisines de celles du Pseudo-Phocylide, qui écrivit vers le milieu du premier siècle un manuel de morale juive, simplifiée pour les païens. Voir : Bernays, *Ueber das phokyl. Gedicht*, p. 130-150.

(1) On sait combien les prescriptions juives étaient minutieuses en ce qui concernait l'usage de certains aliments. Lév., 11, *passim* ; 3, 17 ; 17, 10-16 ; Deut., 14, 3-21. (Cf. Barn., 10, *passim*.) Lightfoot, *Opera*, t. II, p. 31, 77, 331. Pour se douter du réseau compliqué des rites juifs, il faut parcourir quelques-uns des traités du Talmud et voir longuement discutées des questions comme celles-ci : Quantité d'eau requise pour se baigner et se laver les mains, manière de les rincer, de les essuyer ; de l'espace de temps que doit durer l'immersion, etc., etc.

Quant aux viandes sacrifiées aux idoles, qui étaient considérées comme impures (Exode, 34, 15 ; Mischna, *Aboda Zara*, 2, 3), souvent après la cérémonie elles étaient portées au marché (Théophraste, *Caract.*, 9 ; Servius, *ad Aeneid.*, 8, 183), et cela faisait naître bien des scrupules. Voir 1 Cor., 8, 1 ; Act., 15, 20 ; Apoc., 2, 14-15, 20 ; Justin, *Dial. Tryph.*, 35 ; Pline, *Ep.* 10. (Cf. 4 Macc., 5, 1, p. 359 de l'éd. Fritzsche.)

« Car ce culte s'adresse à des dieux morts. » Bryennios a très heureusement rapproché de ce passage ce qui est dit dans Clém. Rom., 2 *Cor.*, 3, 1. « Nous qui sommes vivants, nous ne

CHAPITRE VII.

LE BAPTÊME.

1. Pour ce qui est du baptême, baptisez de la façon suivante après avoir dit tout ce qui précède (1) : baptisez au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit dans l'eau courante (2). 2. Si tu n'as pas d'eau courante, baptise dans une autre eau ; si tu ne peux te

sacrifions pas à des dieux morts, et nous ne les adorons pas, mais par lui nous connaissons le père de la vérité. »

Les dieux morts [Ps. 103, 11-16 (115, 4-8)] sont ici opposés au Dieu des chrétiens, qui est le seul Dieu vivant.

(1) Cette phrase montre clairement que l'auteur a voulu, dans les six premiers chapitres, résumer l'enseignement à donner aux catéchumènes. Or, cet enseignement est bien celui qui convient à une époque très reculée des origines du christianisme, alors qu'il apparaissait plutôt comme une tendance judaïque large et conquérante, que comme une religion nouvelle. Tout cela correspond bien à cet état de l'Eglise naissante où la pensée chrétienne n'était pas encore revenue sur elle-même pour se créer une dogmatique, où les nouveaux convertis, débarrassés du joug mosaïque, voyaient dans les préceptes noachiques le résumé du véritable culte, où la religion tout entière se réduisait à une morale fortement théiste, vivifiée par de brillantes espérances eschatologiques. Pour le développement de ces idées voir notre commentaire, chap. I.

— On ne peut voir dans ce chapitre le commencement d'un nouveau document. Tout se tient, tout s'enchaîne de la façon la plus satisfaisante, et nous croyons que le verset 3 du chapitre précédent a la plus grande importance pour établir l'antériorité de la *Did.* sur Barnabas.

(2) «... *Novissime mandans ut tinguerent in Patrem et Filium et Spiritum Sanctum, non in unum : nam nec semel sed ter, ad singula nomina, in personas singulas tinguimur.* » (Tertullien, *adv. Praxeam*, 26. Cf. *de Cor. mil.*, 3.)

servir d'eau froide, prends de l'eau chaude. Si l'une et l'autre manquent, verse trois fois sur la tête de l'eau, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. 3. Avant le baptême, celui qui administre le baptême et celui qui le reçoit doivent jeûner ainsi que les autres personnes qui le peuvent (de bonne volonté) ; en tout cas, tu recommanderas au baptisé de jeûner un jour ou deux d'avance (1).

CHAPITRE VIII.

LES JEUNES ET LA PRIÈRE.

1. Que vos jeûnes ne soient pas en même temps que ceux des hypocrites, car ils jeûnent le second et le cinquième jour de la semaine, mais, vous, jeûnez le quatrième jour et le jour de la préparation (2). 2. Et ne

(1) « *Ingressuros baptismum, orationibus crebris, jejuniis et geniculationibus, et pervigiliis, orare oportet, et cum confessione omnium retro delictorum, ut exponant etiam baptismum Joannis* » (Tertullien, *de Baptismo*, 20).

(2) Pour les Juifs, le premier jour de la semaine était le lendemain du sabbat, notre dimanche ; le second et le cinquième jour correspondent donc au lundi et au jeudi, tandis que le quatrième jour et le jour de la préparation (au sabbat) désignent le mercredi et le vendredi. En temps de carême, le jeûne est encore aujourd'hui tout spécialement de rigueur pendant ces deux jours. Les Israélites font remonter à Esdras l'institution de la lecture de la loi le lundi et le jeudi (*Talmud Bab.*, *Bava Kama*, fol. 82 a). Les pharisiens avaient coutume de jeûner ces jours-là ; une tradition voulait, en effet, que Moïse fût monté un jeudi sur le Sinaï et qu'il en fût redescendu un lundi (*Talmud Jer.*, *Megillah*, 75 a, glose). Pour les détails sur ces coutumes, on pourra consulter : Lightfoot, *Opera*, t. II, p. 280, 309, 553 et 726.

priez pas comme les hypocrites, mais comme le Seigneur l'a ordonné dans son Évangile (1), priez ainsi : 3. Notre Père qui es au ciel, que ton nom soit sanctifié, que ton règne arrive, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donne-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour et remets-nous notre dette, comme nous la remettons à nos débiteurs, et ne nous induis point en tentation, mais délivre-nous du malin, car à toi est la puissance et la gloire dans tous les siècles. 4. Trois fois par jour vous prierez ainsi (2).

CHAPITRE IX.

L'EUCHARISTIE.

1. Pour ce qui est de l'action de grâces, voici comment vous rendrez grâces : d'abord pour la coupe : 2. Nous te rendons grâces, ô notre Père, pour la sainte vigne de David ton serviteur que tu nous as fait con-

(1) Ce passage ne renvoie pas à un texte écrit, mais à la prédication orale du Seigneur. On trouve le mot Evangile employé avec ce sens dans Marc, 1, 15; 8, 35; 10, 29; 13, 10, etc., *Barn. Epist.*, 5, 9. Il est à noter que la *Didachè* emploie toujours le mot Evangile au singulier; Justin martyr emploie déjà le pluriel (t. I, p. 182; II, p. 380, édit. Otto).

(2) Voir Daniel, 6, 11; Psaume 55, 18; Actes, 2, 15; 3, 1; 10, 30. Ces heures s'appellent encore aujourd'hui : *Schacharith*, *Minchach* et *Arabith*. On les retrouvera telles qu'elles sont dites chez les Juifs dans Anspach : *Rituel des prières journalières à l'usage des Juifs*, p. 2, 87 et 88. Cf. Lightfoot, *Horæ hebraicæ*, t. II, p. 697. Ce sont ces heures qui ont donné à l'office canonial sa première forme.

naître par Jésus ton serviteur ; à toi la gloire dans tous les siècles. 3. Pour la fraction du pain : Nous te rendons grâces, ô notre Père, pour la vie et la connaissance que tu nous as révélées par Jésus ton serviteur ; à toi la gloire dans tous les siècles. 4. De même que ce pain rompu était dispersé sur les collines et qu'il est devenu un seul morceau, qu'ainsi soit rassemblée ton Église des extrémités de la terre pour ton royaume, car à toi sont la gloire et la puissance par Jésus-Christ dans tous les siècles. 5. Que personne ne mange ni ne boive de votre eucharistie, sinon ceux qui ont été baptisés au nom du Seigneur, car à ce sujet le Seigneur a dit : « Ne donnez pas ce qui est saint aux chiens. »

CHAPITRE X.

L'EUCHARISTIE (SUITE).

1. Après que vous êtes rassasiés, rendez grâces ainsi : « Nous te rendons grâces, Père saint, pour ton saint nom que tu as fait habiter dans nos cœurs, et pour la connaissance, et la foi et l'immortalité (1), que tu nous as révélées par Jésus ton serviteur, à toi la gloire dans tous les siècles. 2. Tu as, ô maître tout-puissant, créé toutes choses à cause de ton nom, tu as donné le manger

(1) Ce n'est pas de l'immortalité de l'âme au sens platonicien qu'il s'agit ici. L'auteur veut plutôt parler de la grâce que Dieu a faite aux croyants qu'ils ne mourraient pas, mais qu'ils resteraient en vie pour voir revenir le Messie. C'était là l'espérance de toute la première génération chrétienne, elle fut partagée par saint Paul durant ses premières missions.

et le boire aux hommes pour qu'ils en jouissent et afin qu'ils te rendent grâces ; et à nous tu as daigné accorder le boire et le manger spirituels et la vie éternelle par ton serviteur. Avant tout, nous te rendons grâces de ce que tu es puissant ; à toi la gloire dans tous les siècles. 3. Souviens-toi, Seigneur, de ton Église pour la délivrer de tout mal et pour la perfectionner dans ton amour, et rassemble-la des quatre vents après l'avoir sanctifiée pour ton royaume, que tu lui as préparé, car à toi est la puissance et la gloire dans tous les siècles. 4. Que la grâce arrive et que ce monde passe ; Hosanna au fils de David. Si quelqu'un est saint, qu'il vienne, s'il ne l'est pas, qu'il se repente. Maranatha (1). Amen. 5. Pour les prophètes, vous les laisserez rendre grâces dans les termes qu'ils voudront (2).

(1) Nous croyons montrer suffisamment, dans notre commentaire, qu'il s'agit bien ici de l'agape et non d'un repas qui l'aurait précédée. Le cri de Maranatha annonce la venue du Seigneur, non dans les espèces consacrées, mais son retour glorieux sur les nuées du ciel.

(2) Il est probable que déjà, du temps de saint Paul, les prophètes avaient un peu abusé de cette permission, soit pour faire des prières trop longues, soit surtout pour se livrer à des éjaculations mystiques faites dans un langage incompréhensible. Nous lisons, en effet, dans 1 Cor. 14, 16 : « Si tu prononces la bénédiction en esprit, comment celui qui occupe la place d'un simple fidèle répondra-t-il *l'*Amen à ta bénédiction, puisqu'il ne sait pas ce que tu dis? » Nous avons souligné l'article devant Amen parce que cette détermination nous prouve qu'il s'agit d'une habitude parfaitement établie de répondre Amen après l'eucharistie.

CHAPITRE XI.

DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE.

1. Si donc quelqu'un vient et vous enseigne tout ce qui vient d'être dit, recevez-le, mais si ce docteur se détourne dans ses instructions vers un autre enseignement, de façon à renverser celui qui vient d'être indiqué, ne l'écoutez pas ; mais enseigne-t-il pour développer la justice et la connaissance du Seigneur, recevez-le comme le Seigneur (1). 2. En ce qui concerne les apôtres et les prophètes, selon le précepte de l'Évangile vous agirez ainsi. Que tout apôtre venant chez vous soit reçu comme le Seigneur, mais qu'il ne reste qu'un jour, et, s'il y a nécessité, que deux jours ; s'il en reste trois, c'est un faux prophète. En partant que l'apôtre ne reçoive rien, sinon du pain pour sa route ; s'il demande de l'argent, c'est un faux prophète. 3. Lorsqu'un prophète parle en esprit, vous ne l'éprouverez pas, ni ne le condamnerez, car tout péché sera remis, mais

(1) Bryennios a fort bien rapproché de ce passage ce qui est dit dans 2 Jean, 10: « Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison », ainsi qu'un conseil d'Ignace : *Eph.*, 9. Voir aussi Deut., 13, 1 et suiv.

Quant à l'idée qu'il faut recevoir l'envoyé de Dieu comme Dieu lui-même, elle se retrouve à chaque instant dans la *Didachè*. Voir 4, 1, et la note; Cf. Ignace, *Eph.*, 6; Matth., 10, 40; Luc, 10, 16; Jean, 13, 20. « L'envoyé d'un homme est comme cet homme lui-même » (*Beracoth*, trad. Schwab, p. 365).

Dans le Pasteur d'Hermas (*Mand.* 11), on trouve bien des passages qui semblent imprégnés de l'esprit de la *Didachè*, en ce qui concerne les faux prophètes.

ce péché-là ne sera pas remis. 4. Tout homme qui parle en esprit n'est point prophète, à moins qu'il n'ait la conduite du Seigneur. C'est donc à la conduite qu'on connaîtra le faux et le vrai prophète (1). 5. Et tout prophète qui parlant en esprit fait dresser une table, n'en mange pas, mais s'il en mange, il est faux prophète ; tout prophète qui enseigne la vérité, mais ne fait pas ce qu'il enseigne, est faux prophète (2).

6. Tout prophète éprouvé, véridique, travaillant au mystère terrestre de l'Église, mais n'enseignant pas aux autres à faire tout ce qu'il fait lui-même, ne sera pas jugé parmi vous (3) : car c'est Dieu qui a à le juger, et c'est ainsi que firent aussi les anciens prophètes. 7.

(1) Matth., 7, 15, 16 : « Gardez-vous des faux prophètes... vous les reconnaîtrez à leurs fruits. » Cf. Ignace, *Eph.*, 14, 2; Hermas, *Mand.* 11, 7, 8.

(2) Dans le traité *Sotah*, 3, 4, R. Joshuah dit : « Un malhonnête rusé, une dévote pharisienne perdent le monde. » Les gémaristes se demandent ce que veut dire « un malhonnête rusé » ; quelques-uns répondent : C'est celui qui s'impose à lui-même de légers fardeaux, mais de lourds aux autres (Lightfoot, *Horæ heb.*, t. II, p. 356).

(3) M. A. Harnack a pensé qu'il s'agit ici d'un prophète qui observe le célibat. Il s'appuie pour cela sur Eph., 5, 32, rapproché de 2 Clém., 14, 1-4. Il vaut peut-être mieux avouer que le passage est obscur, car aucune des explications proposées n'est sans présenter de graves difficultés. Nous nous permettrons cependant d'adopter une solution basée surtout sur le chap. 47 du dialogue de Justin avec Tryphon. Il s'agirait tout simplement de prophètes qui, travaillant au mystère de l'Eglise, s'imposaient des observances judaïques ou autres, jugées inutiles pour le commun des fidèles. Libre à eux de faire ainsi, dit la *Didachè*, pourvu qu'ils n'obligent pas leurs frères à en faire autant. Bryennios, guidé par le dernier membre de phrase : « car ainsi firent les anciens prophètes », propose cette explication, en faisant remarquer que les

Mais celui qui aura dit, parlant en esprit : Donne-moi de l'argent ou autre chose, vous ne l'écouterez pas, mais si c'est pour d'autres personnes dans l'indigence qu'il a dit de donner, que personne ne le juge.

CHAPITRE XII.

DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE (SUITE).

1. Que quiconque vient au nom du Seigneur soit reçu ; ensuite, après l'avoir mis à l'épreuve, vous le connaîtrez, car vous saurez distinguer la droite et la gauche (1). 2. Si celui qui est arrivé est de passage, aidez-le autant que vous pourrez, mais qu'il ne reste chez vous deux ou trois jours que s'il y a nécessité. 3. S'il veut ayant un métier s'arrêter chez vous, qu'il travaille

prophètes de l'Ancienne Alliance s'imposaient en effet diverses pratiques ascétiques.

Quant au mystère terrestre de l'Eglise, le sens nous paraît clair, en le rapprochant de Eph., 6, 19 : « Priez pour moi, afin qu'il me soit donné de faire connaître ouvertement et librement le mystère de l'Evangile pour lequel je suis ambassadeur. » Pour plusieurs des écrivains sacrés, la venue de Jésus a commencé un travail intérieur qui se fait obscurément dans l'humanité, c'est le mystère qui un jour se révélera pour la gloire des uns et la confusion des autres. Annoncer l'Evangile, c'est hâter la venue des temps, c'est aider le mystère terrestre de l'Eglise. Cf. Apoc., 10, 7. Le mystère d'iniquité dont parle saint Paul, 2 Thess., 2, 7, offre un sens très voisin. Théodoret, dans son commentaire sur Col., 4, 3, adopte ce sens. Voir Suicerus, *Thesaurus*, t. II, p. 382.

(1) Bryennios a fort bien rapproché de ce passage Jonas, 4, 11 (version des LXX).

et qu'il mange (1), mais s'il n'en a point, vous déciderez suivant votre jugement, de façon à ce qu'aucun chrétien ne vive avec vous sans rien faire. 4. S'il ne veut pas faire ainsi, c'est qu'il cherche à exploiter sa qualité de chrétien : tenez-vous loin de ces gens-là (2).

CHAPITRE XIII.

DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE (FIN).

1. Tout prophète véridique qui désire demeurer chez vous est digne de sa nourriture. De même, le docteur véridique est digne, lui aussi, comme l'ouvrier, de sa nourriture (3). 2. Tu prélèveras donc toutes les prémices

(1) 2 Thess., 3, 8-12 : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus. » La plupart des anciens rabbins exerçaient une profession. C'était à leurs yeux une honte que de mener une vie oisive, sous prétexte qu'il faut donner du temps à l'étude de la loi. « Ecorche les chevaux morts, disaient-ils, et ne dépends pas de la bienfaisance d'autrui. Nourris-toi pendant les jours de fête aussi mal que dans les jours ordinaires de la semaine et sois indépendant » (R. Akiba, *Pesahim*). Cf. *Pirké Aboth*, 1, 10.

(2) Bryennios n'a pas eu de peine à trouver, dans la littérature des Pères apostoliques, de nombreuses analogies avec ce morceau. Il cite entre autres Barnabas, *Ep.*, 10, 4; Ign., *ad Eph.*, 7 ; *Ep. interpol. ad Trall.*, 6, 2; *ad Magn.*, 9, 5.

Quels sont les devoirs d'un père envers son fils? demande le catéchisme israélite. Réponse : Le circoncire, payer son rachat, lui inculquer la loi, lui *apprendre un métier*, et lui donner une femme. Au témoignage de Maimonide, les sages hébreux avaient coutume d'être fendeurs de bois. On trouvera dans Lightfoot (*Hor. heb.*, t. II, p. 79 et 788) de nombreux éclaircissements sur ces coutumes.

(3) Cf. Matth., 10, 10; Luc, 10, 7; 1 Cor., 9, 14; 1 Tim., 5, 18.

de ton pressoir et de ton aire, de tes bœufs et de tes brebis, pour les donner aux prophètes, car ils sont vos grands prêtres. Si vous n'avez pas de prophète, donnez-les aux pauvres. Si tu fais du pain, prends-en le premier morceau et donne-le suivant le commandement. 3. De même si tu entames une jarre de vin ou d'huile (1), commence par en donner aux prophètes. Pour l'argent, les

Bryennios cite aussi fort à propos la 3e Homélie Clémentine, § 71.

Sur tout ce chapitre voir Nombres, 18, 12-20, et Deut., 26, 13 : « J'ai ôté de ma maison ce qui est consacré et je l'ai donné au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, selon tous les ordres que tu m'as donnés ». Cf. *Sanhedr.*, 83 *a*. Celui qui mange des choses sur lesquelles la dîme n'a pas été prélevée est coupable de mort.

Chez les Juifs deux sortes d'hommes recevaient la dîme, les prêtres et les docteurs, ce qui correspond bien exactement au conseil donné par la *Didachè*. On lit dans le Talmud (Jér., *Maasar Sheni*, 56 *b*) : « R. Jonah paya la dîme à R. Acha, fils de Oulla, non pas qu'il fût prêtre, mais parce qu'il travaillait la loi. » On était bien loin de ne payer les dîmes qu'au temple ; une grande partie allait aux employés des synagogues et aux œuvres pieuses (V. Lightfoot, *Opera*, t. II, p. 91).

Voici la règle placée à la base du système des dîmes chez les Juifs : « Tout ce qui se mange, tout ce qui se conserve, tout ce qui croît sur terre est soumis aux dîmes. » Traité *Maasseroth*, 1, 14 (édition Schwab, t. III, p. 136).

« Lorsqu'on avait pétri le pain dans chaque famille, on en mettait à part une portion, qui se donnait au prêtre ou au Lévite qui demeurait dans la ville. S'il ne s'y trouvait ni prêtre ni Lévite, on la jetait au four et on la laissait consumer par le feu.

Philon parle de cette coutume comme d'une chose usitée parmi tous les Juifs. (Voyez *De præmiis Sacerdot.*) Elle est en vigueur encore aujourd'hui.

(1) A propos de chacun des mots de ce chapitre pour ainsi dire, on pourrait renvoyer au Talmud. Sur la dîme de l'huile on a des détails dans Bab., *Joma*, 83 *b*. Sur celle du pain, voir l'article de

vêtements et tous les biens, prends-en les prémices suivant ce qui te semblera bon et donne-les selon la loi.

CHAPITRE XIV.

L'ASSEMBLÉE DU DIMANCHE.

1. Le jour du Seigneur (1), rassemblez-vous pour rompre le pain et rendre grâces après vous être mutuellement confessé (2) vos transgressions, afin que votre sacrifice soit pur (3). 2. Que quiconque a une querelle avec son prochain ne se joigne pas à vous, avant qu'ils

M. Massebieau dans le *Témoignage* du 7 février 1885, qui compare ce passage avec un morceau de Philon (*De præmiis Sacerdotum*).

(1) V. Apoc., 1, 10. Bryennios en a rapproché Barn. Ep., 15, 9. Voir aussi Justin, *Dial.*, 24 et 138. Cf. Actes, 20, 7; 1 Cor., 16, 2. Rheinwald : *Die Kirchliche Archæologie,* p. 156. Le témoignage des Actes et surtout celui de saint Paul nous montrent que dès la plus haute antiquité les chrétiens commencèrent à célébrer spécialement le jour du Seigneur, ou premier jour de la semaine. Barnabas considère déjà ce jour-là comme le mémorial de la résurrection, des apparitions et de l'ascension de Jésus. Cf. Reuss, *Geschichte d. h. Schriften N. T.* 5e édit., § 234; Wieseler, *Jahrb. f. deutsche Theol.*, 1870, p. 606, sq., et surtout Zahn : *Gesch. des Sonntags in der alten Kirche*, Hanovre, 1878.

(2) La confession ou aveu de la faute était déjà pratiquée chez les Juifs (Cf. Tertullien, *De pœnit.*, 8, 12). 2 *Sam.*, 12, 13. *Ps.* 32, passim. Josèphe, *Ant.*, 8, 4 (5), 6; Mischna, *Joma*, 3, 9; 4, 2; 6, 3. Aussi est-elle une des plus anciennes pratiques de l'Eglise. Jac., 5, 16.

(3) Il ne s'agit pas ici le moins du monde de l'eucharistie considérée comme un sacrifice ou une immolation. L'auteur désigne par ce mot l'ensemble du service religieux et des pratiques chrétiennes. Cf. *Rom.*, 12, 1; *Phil.*, 4, 18; 1 Pierre, 2, 5; *Ps.* 50, 14; 107, 22.

se soient réconciliés (1), afin que votre sacrifice ne soit point souillé, car cette parole a été dite par le Seigneur: 3. En tout temps et en tout lieu offrez-moi un sacrifice pur, parce que je suis un grand roi, dit le Seigneur, et mon nom est admirable parmi les nations (2).

CHAPITRE XV.

LES ÉVÊQUES ET LES DIACRES.

Choisissez-vous donc des évêques et des diacres dignes du Seigneur (3), hommes doux, non attachés à l'argent, véridiques et éprouvés, car ils remplissent pour vous, eux aussi, l'office des prophètes et des docteurs. 2. Ne les méprisez donc pas, car, avec les prophètes et les docteurs, ce sont eux qui parmi vous ont les charges d'honneur (4).

(1) Matth., 5, 23, 24.

(2) La citation est empruntée au prophète Malachie, 1, 11, 14. Mais elle n'est pas d'une exactitude scrupuleuse. Le sens y est, mais la phrase n'est ni celle de l'original, ni celle des LXX. « En tout lieu, disent les LXX, on brûle de l'encens en l'honneur de mon nom et l'on présente des offrandes pures, parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur Tout-Puissant....., car je suis un grand roi, dit le Seigneur Tout-Puissant et mon nom est redoutable parmi les nations. »

(3) Sur cette question voir Baur, *Urspr. d. Episcop.*, p. 53 sq.; Rothe, *Anfænge der Christlichen K.*, p. 374, sq. Cf. Clém. Rom., 1, *ad Cor.*, 44, *passim.*

Quant au verbe χειροτονέω, il veut dire élire à main levée. (Voir Wilke, *Clavis*, p. 463.) Cf. 2 Cor., 8, 19. Voir Suicerus, *Thesaurus*, t. II, p. 1512, sq. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que cette phrase s'adresse à l'ensemble des fidèles, comme la première exhortation du chapitre précédent.

(4) On trouvera dans les *Pères apostoliques* de M. Harnack une

3. Reprenez-vous les uns les autres, non avec colère, mais pacifiquement, comme vous en avez l'ordre dans l'Evangile (1), et si quelqu'un pèche contre son prochain que personne ne lui parle ni ne l'écoute, jusqu'à ce qu'il se soit repenti. 4. Vos prières et vos aumônes et toutes vos actions, faites-les comme vous en avez ordre dans l'Évangile de notre Seigneur.

CHAPITRE XVI.

LES CHOSES FINALES.

1. Veillez pour votre vie, que vos lumières ne s'éteignent point et que vos reins ne cessent pas d'être ceints, mais soyez prêts (2), car vous ne savez l'heure à la-

excellente note (*Clem. Rom.*, 2, p. 5 et suiv. de la 2e édition). Sur les charges de la primitive Eglise, Cf. J. B. Lightfoot : *The Christian Ministry*, appendice à son commentaire des Philippiens, Londres, 3e éd., 1873, p. 179-267. Beyschlag (*Die Christliche Gemeindeverfassung im Zeitalter des N. Testaments*). Rothe, Bunsen, Thiersch et l'évêque Lightfoot croient que l'épiscopat des Gentils est né en Asie Mineure vers le milieu du premier siècle.

(1) Ainsi que l'a remarqué Bryennios, l'auteur renvoie peut-être à Matth., 5, 22; 18, 15-17; 23-35; 2 Tim., 4, 2; Sir., 10, 6. Il nous semble très possible que son expression, « comme vous l'avez dans l'Evangile », n'ait pas un sens précis et veuille plutôt dire conformément à l'esprit de l'Evangile, ou à la prédication de la bonne nouvelle par Jésus, transmise alors encore d'une manière orale.

(2) Chacun doit veiller et tenir sa lampe allumée comme pour un cortège de noces qui arrive à l'improviste. Voir Matth., 24, 36, seq.; Marc, 13, 32, seq.; Luc, 2, 5; 17, 20, seq.; 2 Pierre, 3, *passim*.

quelle notre Seigneur vient (1). 2. Vous vous rassemblerez fréquemment pour chercher ce qui concerne vos âmes, car tout le temps de votre foi ne vous servira de rien, si au dernier moment vous n'êtes pas devenus parfaits (2). 3. Car dans les derniers jours les faux prophètes et les corrupteurs se multiplieront, les brebis deviendront des loups, l'amour se transformera en haine; l'iniquité augmentant, on se haïra les uns les autres, on se persécutera et on se trahira (3); 4. et alors

(1) Voir les remarques de Lightfoot sur Marc, 13, 32 (*Horæ*, t. II, p. 455).

(2) « C'est pourquoi veillons aux derniers jours, car tout le temps de notre vie et de notre foi ne nous servira de rien, si maintenant dans ce temps troublé et à l'avenir nous ne résistons aux tentations, comme il convient à des fils de Dieu, afin que le noir (Satan) ne puisse s'approcher de nous. Fuyons donc tout ce qui est vain et renonçons complètement aux œuvres de *la mauvaise voie*. Ne vous séparez pas comme si déjà vous aviez été justifiés, mais, vous assemblant, recherchez ce qui vous importe à tous » (Barnabas, 4, éd Harnack, p. 16 et 17; éd. Hilgenfeld, p. 10). Il y a là, croyons-nous, une véritable réminiscence de la *Didachè*. Ce qui nous le fait surtout penser, c'est la manière dont l'auteur qui a cité de mémoire le passage parle de la mauvaise voie, et désigne en quelque sorte par cette caractéristique la source de sa citation. Du reste, il y a d'autres indices qui nous font sentir la postériorité de Barnabas, il blâme par exemple la tendance séparatiste et sectaire, ajoutant ainsi à la *Didachè* un élément que la pratique avait fourni, mais que celle-ci ne connaissait pas encore. Pour les passages parallèles des *Pères apostoliques*, voir la note de M. Harnack sur *Barnabas*, 4, 10, ou celle de Hilgenfeld : *Nov. T. extra can.*, *Barn.*, p. 81.

(3) Les terreurs étaient une partie intégrante de toute apocalypse juive. Hénoch, 99-100, 102, 103 (division de Dillmann); *Carm. sibyll.*, III, 334 *et seq.*, 633; IV, 168; V, 511; Assomption de Moïse, c. 5 (Hilgenfeld, *Nov. Test. extra canonem*, 2e éd., p. 119);

paraîtra le séducteur du monde en fils de Dieu et il fera des signes et des prodiges, et la terre sera livrée entre ses mains, et il fera des choses abominables, telles qu'il n'en arriva jamais depuis la création. 5. Alors l'humanité entrera dans le feu de l'épreuve, beaucoup succomberont et seront anéantis, mais ceux qui auront persévéré dans leur foi seront sauvés de cette malédiction (1).

6. Et alors paraîtront les signes de la vérité (2). Le premier, c'est que les cieux s'ouvriront ; le second, c'est

Apoc. de Baruch, dans Ceriani, *Monumenta*, tome I, fasc. II, p. 79 *et seq.* (cité d'après M. Renan). Dans Daniel aussi le règne des saints ne viendra que lorsque la désolation aura été à son comble : 7, 25, *seq.*, 8, 23 ; 9, 26-27 ; 12, 1.

Cf. 2 Tim., 3, 1-10 ; Jude, 18. Remarquons que si l'auteur de la *Didachè* avait écrit après la destruction de Jérusalem, il aurait trouvé des couleurs plus sombres pour peindre le cataclysme suprême, il y aurait dans ses paroles un souvenir de la grande tribulation (il y est fait allusion dans Barnabas, 16, 5-8).

(1) Tous les mots de cette eschatologie devraient être longuement pesés ; tout y est singulièrement mesuré, eu égard aux descriptions des autres auteurs. Le règne du Messie opère une transformation considérable sans doute, mais ce n'est pas une révolution de fond en comble. Les cieux et la terre subsistent. Le Seigneur vient régner sur une terre purgée des méchants par une suprême épreuve.

(2) « L'opinion que le jugement de Dieu serait précédé de catastrophes terribles, d'un débordement d'impiété et d'abominations, du triomphe passager de l'idolâtrie, de l'avènement d'un roi sacrilège, était d'ailleurs fort ancienne et remontait à la première origine des doctrines apocalyptiques (Daniel, 7, 25 ; 9, 27 ; 11, 36). Peu à peu ce règne éphémère du mal, annonçant la victoire définitive du bien, arriva chez les chrétiens à se personnifier dans un homme que l'on conçut comme l'inverse exact de Jésus, comme une sorte de Christ de l'enfer. » Renan, *Saint Paul*, p. 253. Voir du même, l'*Antéchrist*, p. 338.

qu'on entendra la trompette (1); le troisième, c'est que les morts ressusciteront; non pas tous, il est vrai (2); mais, comme il a été dit : le Seigneur viendra et tous ses saints avec lui (3) 7. Alors le monde verra le Seigneur venant sur les nuées du ciel (4).

(1) Sur la trompette du jugement dernier, Cf. Matth., 24, 31; 1 Cor., 15, 52; 1 Thess., 4, 15.

(2) Nous aurons dans notre commentaire l'occasion de montrer la différence qu'il y a entre la résurrection, la survivance et l'immortalité. Pour ce qui est des justes ressuscitant à l'exclusion des méchants, on trouve la même idée dans 2 Macch., 7, 9, 14; 12, 43, 44. La résurrection était enseignée dans les écoles des pharisiens (Josèphe, *B. J.*, 2, 8, 15; *Antiquit.*, 18, 1, 2).

(3) Cf. Matth., 16, 27.

(4) Le Messie viendra avec les nuages : Daniel, 7, 13 (version des LXX), *Carm. sibyll.*, III, 286, 652; Apoc., 1, 7; Matth., 24, 30; 26, 64.

On a remarqué sans doute que, tandis que les synoptiques comprennent dans leur peinture de la fin des temps un grand nombre de traits se rapportant au siège de Jérusalem, on ne trouve rien de pareil dans la *Didachè*.

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE

I

L'ENSEIGNEMENT CATÉCHÉTIQUE.

La *Didachè* est avant tout un manuel de religion chrétienne. Aussi comprend-elle d'abord un résumé de l'enseignement, puis une sorte de liturgie et de discipline.

La catéchèse occupe les six premiers chapitres. Que l'on en considère soit le fond, soit la forme, on est frappé par le caractère tout judaïque de cet enseignement.

Que les Juifs, avant les chrétiens, aient eu comme un cours d'instruction religieuse pour leurs prosélytes, c'est ce que le bon sens fait deviner, et l'histoire vient appuyer ces soupçons.

Le prosélyte avant d'être circoncis était interrogé sur la sincérité de sa conversion au judaïsme. On l'éprouvait pour savoir s'il n'embrassait pas cette religion par intérêt, par crainte, ou même dans le désir d'épouser une Juive. Lorsqu'on restait convaincu que le seul amour de la loi l'avait amené à sa résolution, on l'instruisait sur la *Torah*, sur l'unité de Dieu, l'idolâtrie, les privilèges d'Israël, et enfin il était circoncis.

Quand la blessure était guérie, on l'amenait au baptême, et là on lui indiquait les points les plus délicats de la loi, il se plongeait dans l'eau et alors seulement il était réellement et parfaitement Israélite (1).

(1) Voir plus loin notre chapitre sur le Baptême.
Pour ces renseignements, on les trouvera tout au long dans le

Or, cet enseignement religieux, tout Juif pouvait le donner, et par là devenir maître ou Rabbi; un certain nombre de disciples venaient se ranger autour de lui, et, après les avoir convertis, il pouvait encore continuer à les instruire. On avait deux manières d'enseigner : tantôt le maître expliquait et commentait la loi, tantôt il émettait devant ses auditeurs des aphorismes et des préceptes destinés par leur forme même à ne pas être oubliés (1).

Ce que nous venons de dire se rapporte surtout aux Juifs de la Palestine; quant à ceux d'Alexandrie, ils semblent avoir un peu dédaigné l'enseignement sous forme de préceptes et de sentences et lui avoir préféré un cours complet de philosophie plus ou moins ésotérique.

Par le fond comme par la forme, la catéchèse de la *Didachè* semble se rattacher au courant purement palestinien. Le maître prononce de courtes sentences, il traite son disciple d'enfant; sa morale, toute pratique et même un peu vulgaire et terre à terre, n'a rien de l'idéalisme auquel on s'attendrait dans un document alexandrin.

M. le professeur Massebieau a mis en pleine lumière le plan suivi par l'auteur dans ces six premiers chapitres (2). Il a fait remarquer que les devoirs négatifs sont empruntés à la deuxième table de la Loi dans l'ordre donné par le Deutéronome : « Chaque précepte est suivi

Talmud de Babylone, *Jebamoth*, 46 b. Voir aussi le commentaire de Maimonide.

(1) Comparer E. Stapfer, *la Palestine au temps de Jésus*, p. 289 et suiv.

(2) *L'Enseignement des douze apôtres*, p. 13 et suiv.

des cas qui s'y rattachent, le plus souvent en progression décroissante. »

La série des préceptes de la *Didachè* s'ouvre par la comparaison des deux voies, celle de la vie et celle de la mort. L'unité du livre est dès lors fortement accusée, puisque le dernier chapitre nous montrera le point d'arrivée de ces deux voies; pour les méchants, ce sera la mort, c'est-à-dire l'anéantissement; pour les bons, ce sera la vie, c'est-à-dire la survivance. En même temps, les hommes de bien morts auparavant ressusciteront. C'est en partant de cette considération que nous devons interpréter les deux termes vie et mort; nous conclurons qu'ils ont un sens tout pratique et immédiat sans rien de métaphysique, comme cela aurait lieu pour un document d'origine alexandrine (1).

Nous l'avons dit (2), cette comparaison est naturelle à l'esprit humain; mais il faut bien en convenir, elle revient avec une insistance particulière dans le judaïsme. Plusieurs anecdotes du Talmud nous la présentent sous des formes diverses (3).

Du reste, les préceptes qui suivent ont aussi une couleur fortement palestinienne et utilitaire. Si l'auteur s'écarte des idées et du texte évangéliques, ce n'est ja-

(1) Pour bien expliquer notre pensée, nous dirons que la *Didachè* emploie le mot *vie* dans le sens que nous trouvons dans Matth., 7, 14 (« Le chemin étroit mène à la vie »), et en général dans les synoptiques, et non pas celui qui lui est attribué dans les écrits johanniques : « Je suis... la vie; vous ne voulez point venir à moi pour avoir la vie. »

(2) Voir les notes sur ce passage dans notre traduction.

(3) Voir surtout celle de R. Iochanam-ben-Zachaï, Talmud de Bab., *Beracoth*, 28 b. Édition Schwab, p. 837.

mais au profit de l'élévation de la pensée; sa théorie sur l'efficacité de l'aumône est justement le contrepied de la véritable idée chrétienne.

Mais si nous défendons le caractère judaïque et palestinien de notre document, est-ce à dire que nous soyons décidé par avance à nier en lui toute infiltration quelconque des idées et surtout des expressions alexandrines? Ce serait aller bien lóin; la réalité ne procède point par catégories si absolues. Les divisions d'écoles, de nuances et de tendances, si utiles pour faciliter l'étude et fixer les grands points dans notre esprit, se retrouvent bien rarement dans la pratique. C'est par une succession de nuances presque impossibles à déterminer que l'on passe de saint Jacques à saint Jean; mais si les points intermédiaires sont parfois obscurs, l'opposition des deux extrêmes saute aux yeux. Si donc plus tard nous rencontrons dans la *Didachè* des expressions sous lesquelles on pourrait voir des idées de la métaphysique alexandrine, nous serons autorisés à penser que ces expressions, grâce à l'unité très réelle du peuple juif, étaient passées dans le langage commun (1).

Ceci nous amène à nous expliquer sur un point encore plus délicat, peut-être. On a beaucoup trop multiplié, selon nous, les prétendus partis de l'Église primitive. A force de travailler sur les textes, de vouloir les creuser, à force de les solliciter, on a créé un tableau de la pre-

(1) Jésus avait compté parmi ses disciples plusieurs Hellènes, hommes d'origine païenne convertis au judaïsme : Jean, 7, 35; 12, 10; Actes, 14, 1; 17, 4; 18, 4; 21, 28 (Cf. Act., 6, 5; 11, 20). Josèphe le dit formellement et il n'y a pas de raison pour supposer ici une altération dans son texte : *Ant.*, 18, 3, 3.

mière génération chrétienne, qui est souvent intéressant, mais qui est parfois fantaisiste. Après avoir lu certains ouvrages allemands, on se figurerait volontiers l'Église apostolique comme partagée en plusieurs courants irréductibles. Saint Pierre et saint Paul ressemblent trop souvent, dans ces constructions idéales, à deux savants bâtissant une théorie universelle, une dogmatique bien achevée, s'y tenant fermes, n'en sortant jamais et la défendant envers et contre tous. La vérité, c'est que ces apôtres furent avant tout des missionnaires, des hommes d'action beaucoup moins séparés qu'on ne le pense.

Il est spécieux au premier abord de parler *des églises* en opposition avec *l'Église*, de faire remarquer que la *grande Église catholique* ne fut décidément constituée qu'à la fin du second siècle. Jusque-là il y aurait eu des sectes très différentes, opposées même, d'esprit et de doctrine. Dès lors on pourrait attribuer l'origine de la *Didachè* à un de ces obscurs tronçons.

C'est une commode échappatoire pour éluder la comparaison de notre document avec les écrits du N. T. En effet, si la *Didachè* procède d'un courant qui n'a aucun point d'attache dans le N. T., nous ne saurions nous baser sur la comparaison avec ces écrits pour établir sa date.

Mais où a-t-on trouvé dans la réalité vraie cette théorie des églises, vivant indépendantes les unes des autres, désunies, désagrégées, confinées dans leur petit cercle? Comment l'Église aurait-elle pu vivre ainsi? Comment expliquer ses rapides progrès?

S'il est une vérité généralement admise de nos jours,

c'est que l'organisation de la première Église chrétienne a eu pour cadre celle de la synagogue. Or qu'y avait-il de plus uni dans le monde du premier siècle que la synagogue des Juifs? L'Israélite d'alors n'était-il pas déjà ce qu'il est de nos jours, un membre de la famille juive, quel que soit le pays où il arrive? Est-il vrai qu'il y avait des communications continuelles entre toutes les juiveries de l'empire; que toutes ces juiveries avaient un centre? Les premières missions apostoliques n'ont-elles pas suivi le sillage tracé par les Israélites? n'ont-elles pas eu le même centre, le même point de départ? Saint Paul lui-même n'a-t-il pas reconnu l'autorité de l'apostolat de Jérusalem?

Autant était fausse l'ancienne pratique qui expliquait les obscurités de saint Paul par des passages de saint Jean, autant le serait celle qui dénierait à l'Église apostolique toute espèce d'unité. La conférence de Jérusalem, sans avoir l'importance qu'on a pu lui attribuer, prouve cependant que l'unité de l'Église remonte aux premiers jours.

Pour ne pas revenir à cette question, nous anticiperons sur l'ordre des chapitres. Au chapitre X nous avons trouvé une belle prière, où l'on supplie Dieu de se souvenir de son Église pour la rassembler des quatre vents. Là nous avons, nous semble-t-il, d'un côté le sentiment cuisant de la *diaspora*, de l'autre celui de l'unité de l'Église. Dispersée maintenant aux quatre coins du monde, elle est cependant faite pour la réunion; on sait qu'elle aura lieu, et l'on prie simplement Dieu d'en hâter la venue.

Mais revenons à notre catéchèse. A qui est-elle adres-

sée? Aux païens, dit le titre; et cependant, si nous prenons cette indication au pied de la lettre, nous nous trouverons arrêtés par plus d'une difficulté. Comment l'auteur, parlant à des païens, ne commence-t-il pas par leur révéler le Dieu unique, vivant et vrai? Il leur parle de la Loi, comme s'ils la connaissaient; des païens, comme s'ils n'étaient pas eux-mêmes des païens ordinaires (1, 4). Nous croyons donc que l'on peut restreindre le cercle des destinataires de la *Didachè* à des gens comme le centenier Corneille; à ces hommes qui se sentaient un vague attrait pour le culte monothéiste. Il y en avait beaucoup au premier siècle. Ils priaient, faisaient des aumônes, pratiquaient les préceptes de la religion naturelle que suppose le judaïsme; c'étaient des païens pieux, des Israélites de cœur. L'exemple d'Izate prouve que de telles situations étaient possibles (1). Toute sa maison et quelques soldats de sa centurie étaient, dit-on, dans les mêmes dispositions.

C'est en Syrie que l'on rencontrait le plus grand nombre de ces demi-prosélytes. Il est bon ici de se rappeler que les Juifs considéraient la Syrie entière jusqu'à l'Amanus comme faisant partie de la Terre Sainte, participant à ses prérogatives, à ses rites et à ses devoirs. Dès lors on comprend que l'auteur n'ait pas cru devoir développer des idées familières à ces Israélites *de la porte*.

Il y a quelques autres indices qui peuvent être relevés au profit de l'origine syrienne de la *Didachè*. Par exemple, l'emploi du mot chrétien qui fut d'abord em-

(1) Josèphe, *Antiquités*, XX, II, 5; Actes, X, 2, 7.

ployé à Antioche; puis l'énumération des vices de la voie de la mort, qui donne une triste idée des mœurs du temps, mais étonne moins dans les environs d'Antioche que partout ailleurs (1). Enfin, le fait que les dons spirituels de la *Didachè*, à savoir celui de la prophétie, de l'enseignement et de l'apostolat, correspondent à ceux dont il nous est parlé pour la même Église (2), a bien son importance. De plus, on pourrait faire remarquer l'expression *christemporos*, qui ne se retrouve que dans Grégoire de Nazianze, où elle est employée au moins trois fois.

Nous ne voulons cependant pas donner une importance considérable à ces indications spéciales. L'état religieux de la Syrie nous paraît mériter une attention bien plus grande. Il y avait là, entre Jérusalem et Rome, entre le judéo-christianisme et l'affranchissement complet de la loi, une sorte de terrain neutre, où devait s'exercer d'abord l'apostolat chrétien, avant d'entrer dans les grandes missions. C'est là que nous voyons travailler Pierre et Philippe, des hommes qui, sans avoir les étroitesses de Jacques, n'avaient pas encore la libre allure et les hardiesses de Paul; peu théologiens, ils réduisent le christianisme à la nécessité de reconnaître Jésus comme le Messie; en quelques instants on peut croire, devenir chrétien, être baptisé et recevoir le Saint-Esprit; ils donnent à l'Église des fidèles tels que l'eunuque éthiopien et le centenier

(1) Voir surtout Philostrate, *Vie d'Apollonius*, III, 58; Libanius, *Antiochicus*, p. 355-356; Julien, *Misopogon*, édition Spanheim, p. 367.

(2) Actes, 13, 1.

Corneille ; la pensée chrétienne n'est pas encore revenue sur elle-même ; il semble bien que la *Didachè* corresponde à une situation très analogue. Ceci nous expliquerait le genre d'enseignement de notre document et son silence sur tant de points devenus principaux par la suite.

Elle s'adresse à des gens qui sont déjà à demi instruits, elle veut créer entre eux les liens du baptême et de l'eucharistie, et faire qu'ainsi ils attendent le grand jour de la parousie.

Faite pour des païens idolâtres, elle serait incompréhensible, mais faite pour des Syriens déjà monothéistes, tout s'explique et devient clair. Derrière le judaïsme pharisaïque s'était formé, dans les pays du nord de la Palestine, une sorte de judaïsme libre, ne sachant pas tous les secrets de la secte, n'apportant que sa bonne volonté et son bon cœur, mais ayant bien plus d'avenir.

Un des exemples les plus extraordinaires de ce penchant qui entraînait vers le judaïsme les âmes religieuses, fut celui que donna la famille royale d'Adiabène : Un marchand juif, Ananie, convertit d'abord le sérail. Les femmes le mirent en rapport avec Izate, qui dans son zèle de néophyte voulait se faire circoncire ; mais Ananie l'en dissuada en lui montrant que l'observation des commandements de Dieu était plus importante que la circoncision. Ceci se rapproche facilement d'un passage de notre *Didachè* : « Si tu ne peux porter tout le joug du Seigneur, fais ce que tu pourras. »

C'est sans doute un prédicateur de ce genre qui a écrit la *Didachè*, et il l'a destinée à une catégorie de pro-

sélytes à peu près semblable. Il veut faire profiter le christianisme du vaste mouvement monothéiste qui s'organisait alors (1).

« On peut assurer, dit M. Gaston Boissier (2), qu'au premier siècle le monde entier s'était levé sous l'impulsion de l'esprit religieux et de la philosophie, il était debout et en mouvement, et, sans connaître le Christ, il s'était déjà mis de lui-même sur le chemin du christianisme. »

Ces paroles très justes nous expliquent la rapidité de l'évolution chrétienne. Le monde se précipita dans les bras du nouveau culte, mais non sans lui faire adopter une partie de ses idées, de son culte et de ses superstitions. Jésus a été Juif, mais quelques-uns de ses disciples ont cherché à le judaïser encore plus, d'autres l'ont alexandrinisé. Pour les uns il fut le Messie, pour les autres le *Logos;* qu'était-il pour l'auteur de la *Didachè ?* Il serait difficile de le dire d'une façon précise, mais il nous semble évident qu'on est encore loin de l'époque où se créera la métaphysique chrétienne.

Nous croyons donc ce document composé pour une classe de païens déjà plus ou moins en contact avec le judaïsme. Du reste, notre explication est confirmée par le sens que le mot *Gentils* revêt dans le Nouveau Testament. Saint Paul est l'apôtre des Gentils, et certes

(1) Josèphe, *adv. Apion.*, II, 39; Tacite, *Ann.*, II, 85; *Hist.*, V, 5; Horace, *Sat.*, I, IV, 142-143; Juvénal, VI, 546. Cf. Derenbourg, *la Palestine*, p. 253, seq.

(2) *Religion romaine*, conclusion, t. II, p. 402 de l'édition in-12.

aucun autre mieux que lui ne pourrait recevoir ce titre ; mais, malgré tout, il n'a pas annoncé l'Evangile en plein paganisme. Il ne s'arrêtait que dans les villes où il y avait une juiverie. D'Antioche de Pisidie il va droit à Troas, sans que sa prédication puisse trouver un terrain préparé dans aucune des villes intermédiaires. A Athènes, dans la ville purement grecque, sa voix ne rencontre aucun écho ; tandis qu'il en sera tout autrement à Corinthe, où la synagogue lui fournira un noyau d'opérations.

Il est un dernier trait que nous avons négligé jusqu'ici et qui, lui aussi, nous ramène au nord de la Judée. Comme nous le remarquerons plus loin tout au long, la *Didachè*, polémisant contre les faux prophètes, ne voit jamais en eux des hérétiques, mais toujours des exploiteurs. Or, l'histoire évangélique, elle aussi, nous parle de charlatans cherchant à tirer profit de la foi chrétienne. Simon le Magicien semble avoir été le chef d'une contrefaçon samaritaine de l'œuvre de Jésus; et à quel autre, mieux qu'au père de toute simonie, pourrait-on appliquer l'épithète de *christemporos ?*

Sans doute, il n'y a pas dans tout cela la netteté que l'on pourrait désirer ; mais l'on a assez fait, quand on a posé avec un point d'interrogation tant d'indices qui peuvent bien donner une opinion, mais jamais une certitude.

Nous voyons dans l'auteur de notre document un des représentants de cette école assez nombreuse au premier siècle, qui voulait faire du judaïsme et plus tard du christianisme une religion déiste pour tous les

peuples. Un homme qui, vers le milieu du siècle, écrivit, sous le nom usurpé du célèbre moraliste grec Phocylide, un petit cours de morale naturelle juive, simplifiée à l'usage des non-Juifs, s'arrêtait à des solutions analogues. Cet honnête faussaire n'essaye nullement de convertir son lecteur au judaïsme, il cherche seulement à lui inculquer les préceptes noachiques et quelques règles juives, bien adoucies, sur les viandes et sur le mariage (1).

Mais, dira-t-on, quelle valeur pouvait avoir la *Didachè*, se réduisant ainsi à des préceptes de morale et de rite? Une très grande, si l'on considère l'espérance qui la traverse. La discipline chrétienne tournait à une sorte de piété déiste, consistant à servir le vrai Dieu, à prier, à faire le bien; mais une immense attente donnait à ces préceptes de religion pure une efficacité qu'ils n'ont jamais eue par eux-mêmes. La parousie était l'âme même du christianisme.

Il y aurait une étude à faire sur l'usage, dans la catéchèse de la *Didachè*, des écrits du Nouveau Testament.

Nous nous bornons à faire remarquer qu'il n'y a pas de citation proprement dite de l'Evangile; si l'auteur renvoie à l'Evangile, on peut très bien croire qu'il indique par ce mot la tradition orale encore vivante auprès de lui. Quant aux passages qui nous donnent des textes très voisins de ceux des synoptiques, ils en

(1) Jacob Bernays, *Ueber das phokylideische Gedicht*, Berlin, 1856. Josèphe, lui aussi, prêchait un judaïsme borné aux préceptes noachiques, et qui ne différait du christianisme que par l'importance attachée au rôle de Jésus (*Ant.*, XX, II; *Vita*, 23).

diffèrent cependant assez souvent. Il faut donc croire que la rédaction évangélique n'était pas encore arrêtée lorsque parut la *Didachè*. De plus, elle corrige, et parfois avec bonheur, le texte connu jusqu'ici. Par exemple, lorsqu'elle complète la parole de l'Evangile : « Bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour vos ennemis », par les mots : « Jeûnez pour ceux qui vous persécutent. »

Nous ne pouvons qu'indiquer notre opinion sur ces passages communs. Il circulait, après la mort de Jésus, divers recueils de ses paroles ; les *logia* de saint Matthieu sont un de ces recueils ; nous pensons que la *Didachè* nous fait remonter à l'un d'eux et à l'un des plus anciens.

Quant aux rapports entre la catéchèse de la *Didachè* et le *Siracide*, nous dirons seulement qu'ils ne sont pas purement extérieurs. Il n'y a pas seulement l'emploi des mêmes mots; il y a aussi analogie de pensée et d'inspiration. Nous avons eu soin de noter les passages typiques qui se retrouvent des deux côtés, mais nous croyons devoir ici en citer deux ou trois ; le lecteur n'aura pas de peine à retrouver les passages correspondants de la *Didachè*. « Aime de tout ton pouvoir, dit le fils de Sirach, le Seigneur *qui t'a fait*, et n'abandonne point ses ministres. Crains le Seigneur, honore les sacrificateurs et donne-leur leur portion suivant le commandement, puis étends ta main au pauvre afin que ta bénédiction soit parfaite. »

(1) Voir dans notre traduction (I, 3) la note sur ce passage.
(2) Nous citons d'après les LXX (3e édit. de Tischendorf). Sir.,

Au commencement de ce chapitre, nous avons tâché de mettre en relief l'unité de la *Didachè*, qui forme bien un tout complet. On ne saurait rien en distraire sans la mutiler, et il serait difficile d'y indiquer une lacune.

Cependant la littérature chrétienne postérieure a plusieurs fois reproduit des pages entières qui semblent empruntées aux six premiers chapitres. Les chapitres VII-XVI, au contraire, ne se retrouvent que dans les Constitutions apostoliques, mais profondément modifiés.

D'où vient cela? Faut-il croire qu'avant notre *Didachè*, il existait une catéchèse que l'auteur se serait appropriée? Nous ne le pensons pas. La partie liturgique a des caractères d'antiquité tout aussi marqués que la catéchèse. Du reste, le Pasteur d'Hermas, qui cite la première partie, cite aussi la seconde. Nous croyons qu'il y a à ce fait une explication très simple. L'enseignement moral qui fait le fond de la première partie reste toujours le même au milieu de l'évolution de la pensée; ces six premiers chapitres de la *Didachè* pourraient aujourd'hui encore entrer dans un manuel ecclésiastique, et personne ne s'en étonnerait. Mais il ne saurait en être de même pour la liturgie et la discipline. Sur ce terrain, la marche en avant fut très rapide, et, en peu d'années, ce que la *Didachè* disait du baptême, de la cène, des dons de l'esprit et des charges ecclésiastiques, se trouva dépassé. Cette liturgie, que les Syriens craignant Dieu pouvaient comprendre, aurait

7, 30 : « *Le Seigneur qui t'a fait.* » Cette expression se retrouve 35 (32), 13; 39, 5.

paru bien terne et bien froide à des païens, trop claire à des imaginations affamées de mystérieux.

Aussi l'auteur de l'Épître dite de Barnabas, et celui du *Manuel des sentences des saints apôtres*, répètent-ils l'enseignement catéchétique de la *Didachè*, sans songer même à parler de ce qui lui fait suite.

Il est vrai que certains savants se sont demandé si notre document ne serait pas postérieur à l'Épître dite de Barnabas. M. le professeur Massebieau nous semble avoir définitivement résumé et terminé le débat : « Ici, dit-il (1) (dans Barnabas), dans la description de la première voie, l'ordre que nous connaissons est bouleversé. On dirait que les phrases se succèdent au hasard. Ainsi les passages relatifs à la deuxième table de la loi sont jetés loin les uns des autres, sans qu'on puisse savoir pourquoi. Il est impossible d'admettre que l'auteur de la *Didachè*, pour réaliser quelques parties de son plan si régulier, ait glané çà et là, dans ces chapitres de Barnabas, quelques phrases ou parties de phrases si étrangement disposées. On comprend, au contraire, que l'auteur de l'Epître de Barnabas, désirant, après tant d'allégories, donner quelques leçons de morale pratique, et passant ainsi, comme il le dit lui-même, à une autre sorte d'enseignement, pressé d'ailleurs d'en finir, se soit servi de lambeaux d'un autre écrit qui lui restaient dans la mémoire, et les ait mêlés à sa prose comme ils lui venaient à l'esprit. »

Il serait superflu de développer ces considérations; à chaque instant, dans l'Épître de Barnabas, on sent

(1) *L'Enseignement des douze apôtres*, p. 16.

l'amplification (1) ; on pourrait montrer combien sa théorie des choses finales est postérieure à celle de la *Didachè* (2). Remarquons seulement que la citation empruntée par Barnabas (3) au chapitre XVI de la *Didachè* est de la plus haute importance. Elle prouve, en effet, que cet auteur a, en tout état de cause, connu la *Didachè* (même si les chapitres 18-21 de son Epître étaient une addition postérieure), et surtout qu'il a connu notre traité *dans son entier*, puisque, citant une parole empruntée au dernier chapitre, la comparaison des deux chemins lui revient en mémoire (4).

(1) Elle éclate dès la première phrase du chapitre XVIII : « Il y a deux voies d'enseignement et de connaissance : celle de la lumière et celle des ténèbres... A l'une sont préposés les anges photagogiques de Dieu, à l'autre les anges de Satan. » Et plus loin : « Tu aimeras celui qui t'a fait, tu craindras celui qui t'a formé et tu glorifieras celui qui t'a racheté de la mort » (Comparer Barn., 5, 1, 2). Dans ce dernier passage on trouvera les germes d'une christologie et d'une sotériologie certainement inconnues à l'auteur de la *Didachè*.

(2) Cf. Renan, *les Evangiles*, p. 370.

(3) *Epist.*, 4.

(4) *Barn. Epist.*, 4 : « C'est pourquoi veillons aux derniers jours, car tout le temps de notre foi ne nous servira de rien, si, maintenant, dans ces temps troublés, nous ne résistons pas aux scandales aussi bien que plus tard, comme il convient à des fils de Dieu... Fuyons toute iniquité et haïssons complètement les œuvres de la *mauvaise voie*. » — Un des préceptes les plus importants de notre catéchèse a été omis par Barnabas, celui qui a trait aux viandes sacrifiées aux idoles. Or, cette question, très grave au milieu du premier siècle, était à la fin définitivement résolue. Si la *Didachè* remonte à la mission en Syrie, on en comprendrait difficilement l'absence, et on conçoit très bien, au contraire, que Barnabas ait laissé tomber un précepte qui, de son temps, n'avait plus aucune importance.

En résumé, l'enseignement catéchétique de la *Didachè* nous fait remonter à une époque fort reculée. Cette morale est encore bien plus juive que paulinienne ou johannique. On est encore au moment du premier enthousiasme. La réflexion n'a pas encore commencé son œuvre. Tous les regards sont tournés vers l'avenir. « Le Seigneur va venir ! Oh oui, qu'il vienne bientôt ! » Tels sont les cris qui sont dans toutes les bouches. Il faut faire le bien pour être trouvé pur au dernier jour.

Plus tard, la fin n'arrivant pas, la morale chrétienne sera obligée de se constituer sur une autre base ; il faudra lui donner comme un appareil scientifique et mystérieux, la tirer de l'Ancien Testament par la voie de l'interprétation allégorique, la présenter sous la forme de visions et de similitudes, ou bien l'appuyer sur une doctrine métaphysique bien coordonnée ; rien de tout cela ici, il faut vite se convertir, faire le bien, car le retour du Messie est proche.

II

LE BAPTÊME.

Une des plus graves questions auxquelles la *Didachè* ramène est certainement celle du baptême. Il semble qu'elle l'éclaire d'un jour nouveau. On nous excusera donc de nous étendre un peu longuement sur ce sujet. — Nous croyons ici trouver dans le judaïsme le germe des idées et des pratiques chrétiennes. — Au moment où Jean se retira à Énon, le baptême était depuis plu-

sieurs siècles connu et pratiqué par les Juifs. Il était devenu une cérémonie ordinaire de l'introduction des prosélytes (1). « Lorsqu'un païen, dit Maimonide (2), veut être associé à l'alliance d'Israël, se placer sous les ailes de la divine Majesté, et se charger du joug de la loi, trois choses sont requises, la circoncision, le baptême et l'offrande volontaire, et deux si c'est une femme, à savoir le baptême et l'offrande. » La Gémara de Babylone pose la question de savoir ce qu'il faut penser du prosélyte qui est circoncis, mais non baptisé (3). « R. Éliézer répond : Voici, il est prosélyte,

(1) Talmud de Bab., *Jebamoth*, 44 b.; *Aboda zara*, 57 a; *Masséket Gérim* (éd. Kircheim, Francfort, 1851, p. 38, ss.); Mischna, *Pesahim*, 8, 8. Cf. Lightfoot, *Opera*, t. II, p. 14, 42, 265, 391, 610, 922 (édit. de 1699); Dom Calmet, *Dict. de la Bible*, art. *Baptême*.

(2) Maimonide, *In Avadim*, 8, et *Hilch. Iss. Biah*, XIII, 5.

(3) *Jebamoth*, 46 b.

Le fait suivant, raconté par Maimonide (*Issure Biah*, cap. 13), met en relief la très haute valeur que les Juifs accordaient au baptême. « Au temps de David et de Salomon, les sanhédrins ne reçurent point de prosélytes; au temps de David, de peur qu'ils ne se fissent Israélites par crainte de la puissance des Juifs; au temps de Salomon, de peur que ce ne fût à cause de la gloire du règne. Et cependant, à cette époque, il y eut un grand nombre de païens qui devinrent prosélytes devant des hommes privés. Le grand sanhédrin eut à s'occuper de cette question, mais on ne voulut pas les repousser (ceux qui avaient été baptisés devant des hommes privés) de la synagogue, parce qu'ils avaient été baptisés. » — On trouvera les preuves irréfutables de l'absolue nécessité du baptême pour faire un prosélyte dans Kircheim : *Septem libri Talm. Parvi* (Traité *Masséket Gérim*, p. 38-44; Francfort, 1851). On admettait généralement la nécessité de la circoncision et du baptême, mais certains, et Rabbi Joshua était du nombre, affirmaient que le baptême suffisait à faire un prosélyte. *Yebam*,

car ainsi nous l'apprenons des pères qui furent circoncis et non baptisés. — Mais s'il est baptisé et non circoncis, que faut-il penser? — R. Joshua dit : Il est prosélyte, car ainsi l'apprenons-nous sur les servantes qui furent baptisées, mais non circoncises. »

Il y a plus encore : on baptisait les enfants, et il y avait quelque chose de semblable à notre parrainage. On lit dans le Talmud (1) : « Si un enfant est orphelin et que sa mère l'amène pour être prosélyte, on le baptise suivant le rite du sanhédrin, c'est-à-dire en présence de trois hommes qui, dès lors, remplacent le père. »

La Gémara qui fait suite ajoute : « Si un prosélyte a avec lui ses fils et ses filles, ils participent à l'action de leur père. » On sait combien les Juifs aiment à pousser les idées jusqu'à leurs dernières conséquences ; à quel âge, se demandait-on, les enfants jouissent-ils du bénéfice du baptême de leurs parents? Le Talmud répond : « Si une païenne a été faite prosélyte étant

46 a et b. — « En sortant de l'eau le baptisé était considéré, d'après le langage des rabbins, comme *né de nouveau*, il était *comme un enfant qui vient de naître, comme un nourrisson d'un jour* (Yeb., 22 a, 48 b, 97, b; *Mass. Gér.*, c. 2). Cette rénovation morale et spirituelle impliquait des rapports nouveaux avec Dieu, avec Israël, avec le passé comme avec l'avenir. Patrie, famille, habitude, amitiés, relations, tout était changé. Le passé et tout ce qui le concernait était bien passé » (Edersheim, *the Life and times of Jesus*, t. II, p. 743). Voir aussi Danz : *Baptismus proselytorum judaicus* (Meuschen, *Novum Testamentum ex Talmude illustratum*, 1736, p. 233-287); G. E. Bengel, *Ueber das Alter der jüdischen Proselytentaufe*, Tübingen, 1814.

(1) Talmud de Babyl., *Erubim*, 11 a.

enceinte, son fils n'a plus besoin de baptême, celui de la mère lui en tenant lieu (1). »

Nous n'avons pas à combattre ou à défendre ici le pédobaptisme; mais nous espérons que ces quelques exemples choisis entre beaucoup d'autres éclaireront mieux les origines du baptême que les dissertations les plus logiques sur les quelques passages où il est parlé du baptême dans le N. T., passages qui restent toujours obscurs, et peuvent être invoqués avec une égale vraisemblance par les défenseurs des systèmes opposés, si on ne les replace pas dans la situation historique (2). On voit, pensons-nous, pourquoi jamais, dans le N. T., il n'est donné de directions précises touchant l'âge des baptisés ; c'est qu'il y avait une tradition établie, on n'avait qu'à la suivre, et la question du baptême ne se posait même pas.

L'Eglise, en donnant au baptême une signification nouvelle, ne s'écarta cependant pas beaucoup dans le principe de la discipline du baptême juif. Si un père de famille était baptisé, toute sa maison était par le fait même impliquée dans le baptême, mais si un orphelin ou un enfant trouvé était adopté par un chrétien, il le faisait baptiser (3). A notre avis le baptême des

(1) Talm. Bab., *Jebamoth*, 78 a. Voir aussi *Kiddushim*, 64 c, 66 a.

(2) On trouvera dans Edersheim : *the Life and times of Jesus the Messiah*, un substantiel résumé de cette question, t. II, appendice XII, p. 744. — Voir, en outre, Carpzov, *in Goodwini Mosen et Aaron*, lib. I, cap. III, Leipzig, 1748.

(3) Maimonide (*in Avadim*, 8) : « L'Israélite qui adopte un enfant païen ou en trouve un et le prend pour en faire un prosélyte, le baptise, et voici : il est prosélyte. »

adultes et celui des enfants ont coexisté l'un à côté de l'autre, sans chercher à s'exclure, et cela non seulement dès le premier siècle, mais bien avant Jésus-Christ (1).

(1) Quelques auteurs n'ont pas voulu reconnaître l'existence du baptême juif et le confondent avec les ablutions et les purifications. Nous répondons : 1° On ne baptisait que les prosélytes, tandis que les ablutions étaient pour tous les Juifs ; 2° un prosélyte circoncis et baptisé était entièrement Juif, et ses descendants n'avaient plus qu'à être circoncis ; l'obligation des ablutions n'était au contraire jamais levée ; 3° on se faisait soi-même les ablutions, tandis qu'au contraire on recevait le baptême.

Saint Justin martyr, en niant la valeur du baptême juif pour tenir lieu de baptême chrétien (*Dial. Tryph.*, 19 et 29, dans l'éd. Otto, p. 98 ; voir la note 2), affirme par là même et l'existence du baptême juif et l'importance qui lui était accordée.

Les considérations qui précèdent doivent, semble-t-il, aider à comprendre la véritable nature des *Proseuchæ* (Actes, 16, 13, 16). Dire que le nombre des Juifs était trop peu considérable à Philippes pour qu'il y eût une synagogue, c'est oublier que dix fidèles se réunissant pouvaient en fonder une. Partout où s'établissaient trois familles israélites, leur première préoccupation était d'avoir une synagogue. Il y avait donc, à notre avis, une ou plusieurs synagogues à Philippes ; mais à côté de cela, dans les villes de la *diaspora* où le nombre des prosélytes était considérable, on avait près des cours d'eau une *proseuchè*, c'est-à-dire une place convenable pour administrer le baptême ; cette cérémonie se renouvelant fréquemment, le lieu de réunion étant toujours le même, on arrivait peu à peu à attacher un caractère religieux à cet endroit. Aussi est-ce à la *proseuchè* que Paul a sans doute baptisé Lydie, à ce qu'on peut du moins inférer du récit des Actes. On a dit qu'on choisissait de tels emplacements pour la facilité des ablutions ; mais, outre que la plupart des ablutions étaient des rites purement personnels, exigeant une très petite quantité d'eau, on ne voit pas qu'en Palestine, où les baptêmes étaient plus rares, on ait recherché le voisinage des cours d'eau. Sur les *proseuchæ*, on pourra consulter : Epiph., *Contra hær.*, hær. 80, 1 (Cf. Juvénal, 3, 296) ; Josèphe, *Ant.*, 14, 10, 23 ; Philon, *in*

Celui-ci donna sans doute à cette pratique une importance particulière et surtout la pénétra d'un esprit nouveau, mais le silence des Evangiles nous est un bon garant qu'il ne crut pas devoir modifier sensiblement le rite lui-même du baptême.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les écrivains de l'âge apostolique ne nous rendent pas attentifs à la conservation par le christianisme de certains rites de la synagogue. Cela était pour eux si naturel, qu'ils n'ont pas même songé à parler des points communs. Il en est ainsi de tout temps. Lorsque au sein d'un peuple ou d'une Eglise il se fonde une tendance nouvelle, elle publie un programme, où elle énumère les causes qui l'ont séparée de la grande communauté, elle s'évertue à montrer pourquoi elle a fait schisme, elle insiste non sur ce qui unit, mais sur ce qui divise. De là le silence des écrits du N. T. Justin martyr, au contraire, avait un vif sentiment de tout ce que le christianisme devait à la synagogue. Il semble même avoir regretté les coïncidences nombreuses du culte chrétien avec celui des autres religions, et il se consolait en attribuant tout cela à l'influence des démons (1). Nous n'avons pas les mêmes raisons que lui pour en dire autant, et plus personne aujourd'hui ne croit rabaisser le christianisme en reconnaissant qu'il a adopté d'une façon générale les rites de la synagogue et son organisation.

Flaccum, 14; Tertullien, *de Jejunio*, 16, et surtout Vitringa, *de Synagoga vetere*, 1, 1, 4, p. 115-137, et H. Valesius, *Annot. in lib. II, cap. VI, H. E. Eusebii*. (Cf. le *Thesaurus* de Suicerus, t. II, p. 851, et le *Thesaurus* d'H. Estienne, t. VI, p. 1915.)

(1) *Dial. cum Tryph.*, 70. Cf. *Apol.*, 1, 62.

Mais arrivons à la *Didachè*. La première impression qui se dégage de son rite du baptême, c'est son extrême simplicité. Rien encore ne fait supposer ou prévoir les cérémonies mystérieuses, les onctions d'huile, les longues formules de renonciation et d'exorcisme qui, dès le second siècle, viendront s'ajouter au rite primitif (1).

Le fait que le baptême doit être administré au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ne prouve rien contre la très haute antiquité du document. Trouver en cet endroit la *formule* trinitaire n'est pas y trouver la *doctrine* trinitaire arrêtée seulement fort longtemps après. L'union du Père, du Fils et du Saint-Esprit est plus fréquente qu'on ne croit dans les écrits du N. T. et dans la littérature chrétienne primitive (2). Mais c'est Tertullien qui le premier, si nous ne nous trompons, a employé le mot de Trinité (3).

La formule baptismale est ici, comme dans Matthieu, « l'exposition de l'œuvre divine, et non celle de l'essence

(1) Voir Caspari, *Quellen zur Gesch. des Taufsymbols*, Christiania, 4 vol., 1866-1879; Zezschwitz, *Katechetik*, t. II, p. I (1872), p. 71, ss.

(2) Matth., 28, 19; 2 Cor., 13, 13; Eph., 4, 4, sq.; 1 Cor., 12, 4, sq.; Act., 19, 2; 1 Clém., 58, 2; *Ignat. ad Ephes.*, 9, 1; *Magn.*, 13, 1; *Ascens. Jes.*, 8, 18; 9, 27; Theoph. *ad Autol.*, 2, 15. Celui-ci emploie, pour désigner la réunion des trois personnes, le mot de Triade. Au temps de Grégoire de Nazianze, le dogme orthodoxe était encore loin d'être fixé : « Les uns, dit-il, regardent le S.-E. comme une simple force, d'autres le prennent pour une créature, d'autres pour Dieu lui-même, d'autres enfin ne savent pas dans quel sens ils doivent se prononcer, par respect pour les Ecritures, disent-ils, celles-ci ne renfermant rien de précis à ce sujet. » *De Orat.*, 31, 5.

(3) Tertull., *adv. Prax.*, 2, sq.

divine : les termes « baptiser au nom de », pris dans leur acception la plus générale, désignent la consécration et l'initiation par le baptême à la foi en celui dont on invoque le nom sur le baptisé ; le baptême recommandé par le Ressuscité à ses disciples implique donc la profession de foi en Dieu, le Père céleste, en Jésus-Christ, fondateur du royaume des cieux, au Saint-Esprit promis par Jésus aux fidèles ; ces trois noms expriment les éléments essentiels de la foi et de la vie chrétienne, mais ils ne nous révèlent absolument rien quant à l'essence divine et au rapport immanent des trois facteurs du salut ; en d'autres termes, la triade de la formule baptismale est une triade historique et religieuse, non une trinité spéculative et métaphysique (1). »

Dieu se manifestant à l'humanité dans la personne du Messie par le Saint-Esprit, telle est en substance la notion chrétienne de Dieu. Or, cette notion de Dieu avait été déjà d'une façon partielle celle de plusieurs livres de l'Ancien Testament (2).

La simplicité de cette formule éclate surtout lorsqu'on la rapproche des passages où les Pères nous parlent du baptême. « A tous ceux qui ont été persuadés et qui croient à la vérité de nos traditions et de nos

(1) P. Lobstein, art. *Trinité* dans l'*Encyclopédie* de M. Lichtenberger. On ne saurait lire avec trop d'attention ce lumineux travail. Voir aussi dans la *Bible* de M. Reuss le commentaire sur Matth., 28, 19.

(2) Prov., 8, 22-31 ; Sap., 9, 1 ; 18, 15-16 ; 7, 7 ; 9, 17. Voir Baumgarten-Crusius, *Bibl. Theol.*, p. 96, 302. Cf. Sir., 1, 9 ; 15, 5 ; 24, 27 ; 39, 8.

paroles, nous enseignons, dit Justin (1), à prier, à jeûner et à demander pardon à Dieu de leurs fautes antérieures ; nous prions et nous jeûnons avec eux. Ensuite ils sont conduits par nous là où il y a de l'eau, et ils sont régénérés de la même manière que nous l'avons été, car ils sont alors plongés dans l'eau au nom de Dieu maître et père de tout ce qui est, et de notre Seigneur Jésus-Christ... Cette ablution est appelée *illumination*, parce que les esprits de ceux qui apprennent ces choses sont illuminés. Celui qui est illuminé est lavé au nom de Jésus crucifié sous Ponce Pilate, et au nom du Saint-Esprit, qui par les saints prophètes annonça tout ce qui concernait le Christ (2). » On le voit, dans saint Justin la formule s'est déjà développée et même un peu figée.

L'idée de la vertu sanctifiante du baptême, qui apparaît déjà dans Barnabas (3), ne s'aperçoit pas dans la *Didachè*. Nous croyons donc qu'il y a dans notre document la notion vraiment primitive. Il est encore le baptême de la repentance ; par lui on s'engage à changer de vie ; ce n'est pas encore la cérémonie où le baptisé reste passif sous la main de celui qui le baptise, c'est un simple rite destiné à prouver le contrat par lequel le chrétien s'engage à être fidèle à son maître. C'est la cérémonie qui accompagne et qui manifeste l'engagement solennel que l'on prend envers Dieu par

(1) *Apol.*, 61.

(2) Cf. Tertull., *de Baptismo*, c. 13.

(3) *Barn. Ep.*, 11, 1, 11 : « Nous descendons dans l'eau pleins de péchés et de souillures et nous en sortons pleins de fruits. »

la résurrection de Jésus (1). Le baptême devient, si l'on peut ainsi parler, comme la signature solennelle d'un acte d'association entre l'Eglise qui accorde le baptême et le fidèle qui désire le recevoir. Avec ce point de vue on s'explique facilement et la pratique juive et la pratique chrétienne primitive.

Mais avec quelle eau peut-on baptiser ? Ici encore on reconnaît le tour d'esprit judaïque pour lequel les questions de rite ont une si grande importance. Mais notre auteur veut fermer la porte aux préoccupations d'une sotte casuistique; il résout la question à la lumière du bon sens et de la largeur d'esprit. Ce passage rappelle un peu les fines railleries des sadducéens contre les pharisiens. On distinguait ordinairement six espèces d'eau, rangées en vertu de leur plus ou moins grande pureté. L'eau de source était considérée comme la plus pure (2); c'est donc celle-là que l'on préférera pour le baptême chrétien, mais sans en faire une question d'absolue nécessité; on peut baptiser avec toute autre eau, même avec de l'eau chaude. Dans le cas où l'eau serait en petite quantité, on pourra se contenter d'asperger trois fois la tête du baptisé (3).

Nous ne croyons pas avoir à nous arrêter sur le fait

(1) 1 Pierre, 3, 21.

(2) Voir : E. Stapfer, *la Palestine au temps de J. C.*, p. 364 Lightfoot, *Horæ hebraicæ*, t. II, p. 268.

(3) Dans les villes d'Orient et souvent même dans les ports méditerranéens, on rencontre assis, dans les promenades, des mahométans qui, à certaines heures, pratiquent gravement leurs ablutions. Sans avoir une goutte d'eau, ils font les gestes comme s'ils en avaient et se tiennent pour parfaitement purifiés. C'est le principe de la *Didachè* poussé à ses dernières conséquences.

du jeûne qui doit précéder le baptême. Il est trop naturel pour avoir besoin d'être expliqué (1).

III

LES JEUNES ET LA PRIÈRE.

La principale préoccupation de la *Didachè* est ici, que le jeûne des chrétiens ne concorde pas avec celui des hypocrites. Quels sont ces hypocrites ? On ne peut y voir que les pharisiens, qui jeûnaient en effet le lundi et le jeudi. Plus tard, l'Église appuiera son jeûne du mercredi et du vendredi sur les événements de la semaine sainte ; mais ici il n'en est pas question. Il faut jeûner ces jours-là pour se séparer nettement des pharisiens. Nous retrouvons donc ici notre Juif large et éclairé. Mais se séparer des pharisiens pour le jeûne, c'était se séparer aussi d'eux pour aller à la synagogue, les jours de jeûne concordaient en effet avec ceux qui étaient plus particulièrement désignés pour les services (2).

Il ne faut pas non plus prier comme les hypocrites ; et en cela, l'auteur ne veut pas condamner les prières publiques usitées dans les synagogues, et toutes tirées de la Bible; il veut simplement qu'on s'abstienne de certaines prières, que par dévotion les pharisiens ajoutaient à la liturgie ordinaire. Il y avait dans le judaïsme une coutume que rappelle par bien des points

(1) Sur ce jeûne, voir S. Justin, éd. Otto, t. I, p. 164.
(2) Lightfoot, *Horæ hebraicæ*, t. II, p. 553.

celle de quelques ordres religieux catholiques. Les capucins, par exemple, ont l'habitude d'ajouter chaque jour à l'office canonique ordinaire l'office de la Vierge. Par une dévotion analogue, certains Israélites ajoutaient aux prières communes une courte oraison. On trouve dans le Talmud (1) toute une série de ces *clausulæ* qu'enseignaient la plupart des rabbins. On est agréablement surpris, en arrivant à ces pages, de rencontrer, au milieu de tant de questions rituelles, ces courtes prières, qui, presque toutes, ont une véritable saveur religieuse et mystique. Du légalisme le plus étroit on passe sans transition à une piété intime et vivante, qui rappelle beaucoup celle des Evangiles. Citons quelques exemples : Rabbi Eléazar, après avoir achevé les prières, disait : « Qu'il te plaise, Eternel notre Dieu, de faire résider au milieu de nous l'amitié, la fraternité, la paix, la concorde, d'agrandir le cercle de nos condisciples, de nous faire prospérer, de nous donner une fin heureuse, de nous faire participer à la vie future des bienheureux, de nous acquérir de bons compagnons et de bons sentiments, qu'en nous levant nous ayons le cœur disposé à craindre ton nom, et agrée pour le bien les vœux de notre âme. »

R. Yochanam disait, après avoir achevé sa prière : « Qu'il te plaise, Eternel notre Dieu, de jeter un regard de pitié sur nos maux et sur notre honte, de nous envelopper de ta miséricorde, de nous revêtir de ta force, de nous couvrir de ta générosité, de nous entourer de

(1) Talmud de Babylone, *Beracoth*, 16 b, 17 a, 17 b. Dans Schwab, p. 287-290.

ta grâce, et accueille en notre faveur les qualités de ta bonté et de ta clémence. »

Lorsque Mar, fils de Rebina, avait achevé sa prière, il disait : « Mon Dieu, préserve ma langue de calomnie et mes lèvres de duplicité; fais que mon âme reste calme en présence des malveillants, et qu'en toute occasion elle soit humble comme la poussière. Que mon cœur aime ta loi et que mon âme ait soif de tes commandements. Sauve-moi de l'accident, du mauvais penchant, et d'une mauvaise femme et de tous les maux qui surviennent d'ordinaire en ce monde. Anéantis les projets de ceux qui me veulent du mal et détruis leurs desseins. Que les paroles de ma bouche et les pensées de mon cœur te soient agréables, ô mon protecteur et mon libérateur ! »

Jésus, en enseignant à ses disciples une prière complémentaire, ne suivit pas seulement une coutume alors générale (2), il adopta aussi plusieurs des demandes usitées déjà par les rabbins.

Tout d'abord, ainsi que l'avait ordonné Abajé, il fait intervenir l'Eglise entière dans sa prière : *Notre Père* (3).

Nous ne pouvons entrer dans une étude approfondie des origines juives de l'Oraison dominicale : un pareil

(1) On trouve aussi d'autres formules dans le Talmud de Bab., *Ber.*, 29 b, 30 a.

(2) Voir Luc, 2. 1.

(3) A la question de savoir quelle est la formule de la prière des voyages, R. Hisda répond : « Qu'il te plaise, ô Dieu, de *me* conduire... » Abajé réplique : « On doit toujours comprendre l'Eglise dans sa prière et dire : « Conduis-nous... » Bab., *Ber.*, 30 a.

travail serait à lui seul toute une étude. Mais nous devons rappeler que déjà, pour les Israélites pieux, Dieu était vraiment le Père céleste (1).

« R. Eliézer dit : Accomplis, Seigneur, ta volonté au ciel en haut et donne satisfaction à ceux qui te craignent en bas, que ta volonté soit faite, et sois loué, ô Eternel qui exauces la prière (2). »

D'autres disaient en manière de courte prière : « Les besoins de ton peuple Israël sont nombreux, leurs pensées courtes, qu'il te plaise, Eternel notre Dieu, de donner à chacun ce qu'il lui faut pour se nourrir, et à chaque créature ce qui lui manque (3). »

« Fais en sorte, ô Dieu, disait R. Zeira, que nous ne commettions point de péché (4). »

« Qu'il te plaise, disait-il encore, ô Eternel, notre Dieu et Dieu de nos ancêtres, de nous préserver de l'insolence et de l'effronterie, d'un méchant, d'un accident fâcheux, d'un mauvais penchant, d'un mauvais compagnon, d'un mauvais voisin, d'un corrupteur, d'un jugement inique, d'un plaideur irréconciliable, qu'il soit Israélite ou non (5). »

Quant à la doxologie qui termine l'Oraison dominicale dans la *Didachè*, elle ne peut être regardée comme une preuve de postériorité. On sait, en effet, que chez les Juifs, dans la liturgie solennelle du temple, on répondait non pas *Amen*, comme dans les synagogues,

(1) Esaïe, 63 et 64, *passim*. Cf. E. Stapfer, *la Palestine*, p. 381.
(2) Bab., *Ber.*, 29 b.
(3) Bab., *Ber.*, 29 b.
(4) Bab., *Ber.*, 16 b.
(5) *Ibidem.*

mais, *Béni soit le nom de ta gloire dès maintenant et à jamais* (1). Toutefois, dans ce cas, on répondait à voix basse. Les rabbins, en effet, avaient remarqué que Moïse n'avait pas mis en usage cette doxologie. On ne devait donc pas la dire? Mais Jacob s'en était servi. Ils décidèrent que pour tout concilier on la dirait à voix basse.

C'est donc avec raison que la *Didachè* termine ainsi l'Oraison dominicale, mais qu'elle se garde bien d'ajouter Amen après la doxologie, ce qui avec la coutume juive donnerait deux finales à la prière (2).

On est aujourd'hui généralement d'accord sur le fait que l'enseignement de Jésus est intimement lié à celui des rabbins. Sans doute entre l'Evangile et la Mischna il y a un abîme; mais il y en a un aussi entre la Mischna et le Schemoné Esré, et c'est cette prière que la synagogue mettait le plus volontiers sur les lèvres de ses fidèles. Tout ce que les Juifs produisent est plein de contrastes. Dans le traité des Beracoth, à côté de platitudes inimaginables, de discussions écœurantes, on rencontre parfois une phrase, une ligne où la pensée religieuse éclate, et l'on se prend à croire que tous ces subtils et ennuyeux casuistes étaient doublés d'un prophète. La *Didachè* a un peu ce caractère ; elle renferme

(1) *Ber.* de Jérusalem, édition Schwab, p. 174.

(2) Les rapports entre l'Oraison dominicale et les prières juives ont été mis en lumière par M. Stapfer, *la Palestine au temps de Jésus*, p. 385 sq. Cf. Lightfoot, *Horæ hebraicæ*, p. 301-304; Hippolyte Rodrigues, *les Origines du sermon de la montagne*, Paris, 1868, p. 82 et suiv. ; Edersheim, *the Life and the times of Jesus the Messiah*, t. I, p. 524-541.

bien des trivialités, bien des maximes qui révèlent une piété un peu trop terre à terre, et puis soudain, lorsqu'il s'agira de pleurer sur la dispersion de l'Eglise, nous la verrons atteindre la plus haute et la plus touchante poésie.

IV

L'EUCHARISTIE (1).

Le prosélyte, une fois baptisé et admis à la prière commune des chrétiens, doit aussi manger avec eux. Or les bénédictions à faire avant, pendant et après les repas, étaient une des parties les plus compliquées de la religion juive. La *Didachè* simplifie beaucoup le rituel israélite, mais elle laisse subsister le fond même ; chez elle le mot *eucharistie* correspond exactement à l'hébreu *beracah* (2) ; c'est la formule que l'on récite pour remercier Dieu de ses bienfaits.

Les plus importantes de ces formules sont celles que l'on dit à table sur les divers mets ; ce sont les seules dont nous ayons à nous occuper.

Il est manifeste que notre document ne veut pas parler

(1) Nous avons beaucoup utilisé pour ce chapitre l'ouvrage de M. le rabbin Zunz : *Die gottesdienstlichen vortræge der Juden*, Berlin, 1832. Voir aussi Rückert : *Das Abendmahl, sein Wesen und seine Geschichte in der alten Kirche*, Leipzig, 1856.

(2) Il en est ainsi au commencement du chap. IX. Mais à la fin du même chapitre on saisit sur le vif la transformation par laquelle ce mot commence à désigner non plus seulement la bénédiction prononcée sur les espèces, mais les espèces bénies elles-mêmes.

du repas pascal ; chaque fois que plusieurs chrétiens mangent ensemble, l'un d'eux rend grâces, il y a eucharistie.

On trouve dans le traité des Beracoth du Talmud de Babylone (1) toute une série des diverses bénédictions recommandées par les rabbins. Elles ont de grandes analogies avec celles de la *Didachè*, et pour la plupart sont restées d'un usage journalier parmi les Juifs.

« Le vendredi soir a lieu la cérémonie du Kidousch ou inauguration du sabbat. Après l'office, on se met à table; on *prend en main une coupe remplie de vin* et l'on dit : *Sois loué, Eternel notre Dieu, Roi de l'Univers, qui as créé le fruit de la vigne*. Sois loué, Eternel notre Dieu, Roi de l'Univers, qui nous as sanctifiés par tes commandements ; qui nous as agréés pour ton peuple, et qui dans ton amour nous as donné le saint jour du sabbat en commémoration de la création. »

« Ensuite on prononce la bénédiction suivante sur deux pains entiers. On rompt la miche de dessous, on en mange et l'on en donne à chacun des assistants : Sois loué, Eternel notre Dieu, Roi de l'Univers, qui tires le pain de la terre (2).

« Sois loué, Eternel notre Dieu, Roi de l'Univers, qui nourris le monde entier par l'effet de ta bonté. Par ta grâce et ta miséricorde, tu donnes des aliments à

(1) Edition Schwab, p. 410 et suiv.

(2) Ces prières, qui se retrouvent encore aujourd'hui dans le rituel israélite (p. 133 et ss.), sont toutes empruntées au traité des *Beracoth* de Bab. (édition Schwab, p. 422, 303, 305, 380, 401 et suiv., 410, 422, 399, 480) et au traité des *Pesahim*, chap. VII et VIII.

toutes les créatures, car ta miséricorde est éternelle. Par ta bonté infinie la nourriture ne nous a jamais manqué et elle ne nous manquera jamais. *A cause de la gloire de ton nom tu nourris tout et tu entretiens tout*, et tu assures la subsistance à tous les êtres que tu as créés. Sois loué, Eternel qui nourris toutes les créatures.

« Nous te rendons grâces, ô Eternel notre Dieu, d'avoir mis nos pères en possession d'un pays fortuné et fertile, de nous avoir retirés, ô Seigneur notre Dieu, du pays d'Egypte, et de nous avoir délivrés de l'esclavage. Nous te remercions de l'alliance que tu as scellée dans notre chair, de *la loi que tu nous as enseignée, des préceptes que tu nous as fait connaître ; de la vie, des faveurs et de la miséricorde dont tu nous as gratifiés*, et de la subsistance que tu nous accordes sans cesse, journellement, en tout temps, à toute heure.

« Prends en pitié, Seigneur notre Dieu, Israël ton peuple, Jérusalem ta cité, Sion demeure de ta gloire, l'empire de David ton oint, et ce temple grand et saint sur lequel reposait ton nom. Notre Dieu, *ô notre Père*, oh ! sois notre pasteur, nourris-nous, entretiens-nous, daigne pourvoir à tous nos besoins et délivre-nous promptement de tous nos maux. De grâce, Seigneur notre Dieu, ne nous fais dépendre ni des dons, ni des prêts des hommes, mais que notre sort dépende uniquement de toi, de ta main pleine de grâces, ouverte à tous, sainte et inépuisable, afin que nous ne soyons jamais réduits à de pénibles humiliations (1).

« Enfin on termine en disant : Que le Dieu de misé-

(1) Rituel israélite, p. 323, 324.

ricorde nous fasse la grâce de voir la venue du Messie et de nous faire jouir de la vie future (1); lui qui relève le trône du roi de son choix, qui accorde ses faveurs à son élu David et à ses descendants pour toute éternité.

« Que celui qui a établi la paix dans les cieux répande aussi la paix sur nous et sur tout Israël, et dites : Amen (2). »

On le voit, les analogies sont frappantes ; elles ne sont pas seulement dans les mots, mais surtout dans l'esprit; il y a unité d'inspiration dans les Beracoth de la *Didachè* et celles que nous avons empruntées au rituel juif. Des deux côtés on trouve le besoin pressant de rendre grâces à Dieu pour tous ses bienfaits et des deux côtés également on sent une véritable et profonde émotion lorsqu'on arrive à la prière pour la réunion et le rétablissement d'Israël (3).

Il ne faut pas oublier qu'au premier siècle ces formules juives étaient loin d'être aussi arrêtées et précises qu'elles le sont aujourd'hui ; chaque école avait les siennes, qui, tout en conservant un fond commun avec

(1) Comparez le Maranatha placé aussi dans la *Didachè* à la fin du repas.

(2) Rituel, p. 327. Comparez *Didachè*, 10, 4.

(3) Notons en passant que si la phrase : « *A toi est la gloire pour toujours* », revient constamment dans la *Didachè*, il en est de même dans le Rituel juif de : « *Barouch schem Kebod malcoutho leholam vahed* », qui lui correspond exactement. Il semble que la *Didachè* ait eu à cœur d'observer le précepte rabbinique formulé par R. Zeira : « Toute bénédiction qui ne contient pas la reconnaissance de la royauté divine ne compte pas. » Ber. de Jér., p. 152, édition Schwab.

celles des autres, exprimaient plus nettement ses tendances et ses aspirations (1).

Et maintenant que nous avons tâché de préciser la marche générale des chapitres IX et X de la *Didachè*, reprenons-en les détails.

On bénit d'abord le vin ; et notre document suit ici la coutume juive ; tout repas, en effet, commence par la bénédiction de la coupe, et continue comme nous l'avons dit plus haut ; mais dans quelques circonstances solennelles, après avoir mangé, on bénit une nouvelle coupe de vin, qui s'appelle alors d'une façon spéciale la *coupe de bénédiction ;* les rabbins avaient déterminé plusieurs règles à son sujet. 1° Il faut qu'elle soit lavée, 2° essuyée, 3° pure, 4° pleine, 5° couronnée, 6° couverte, 7° on la prend des deux mains, 8° on la place à droite, 9° on l'élève d'une palme au-dessus de la table, 10° on la regarde et on en offre aux gens de la maison (2).

La *Didachè* ne connaît donc que la coupe que l'on bénit à chaque repas, Matthieu et Marc au contraire ne nous parlent, dans l'institution de la cène, que de la coupe de bénédiction. Il en est de même pour saint Paul (3). Il semble donc que chez ces derniers il y ait eu déjà une tendance à faire de la cène un banquet extraordinaire et à la séparer du repas proprement dit, puisqu'ils considèrent comme coupe eucharistique celle qui chez les Juifs n'était bénie que rarement et après le repas.

(1) Voir Ber. de Bab., chap. VI, *passim*.
(2) Beracoth de Babylone, édition Schwab, p. 433, f° 51 a.
(3) 1 Cor., 10, 16; 11, 25.

C'est peut-être un hasard, mais un hasard digne de remarque, que si le repas eucharistique de la *Didachè* commence par la *beracah* de la coupe ordinaire sans connaître la coupe dite de bénédiction, c'est qu'il est encore le simple repas.

Il y a dans tout ce chapitre une multitude de nuances dont il serait difficile de rendre compte, et qui nous paraissent révéler la très haute antiquité du document. Qu'on veuille bien se souvenir que déjà du temps de saint Paul le repas arrivait à n'être plus qu'une apparence. On soupait chez soi pour la faim, et dans l'assemblée on ne mangeait que quelques bouchées, on ne buvait que quelques gorgées en vue du symbole (1). Ici au contraire nous avons bien un véritable repas, où l'on se rassasie.

Ce n'est même pas un repas pascal. Nous sommes encore au temps où on rompt le pain tous les jours et où les azymes ne sont pour rien dans la cène chrétienne (2). C'est l'agape ou mieux la communion, au sens strict de ce mot. La participation au même vin et au même pain est considérée comme un lien réciproque, et rien absolument ne vient transformer ce repas en un mémorial de la mort de Jésus (3).

(1) Cor., 11, 22, 34.

(2) Comparez à cet égard Actes 20, le verset 6 avec le verset 7.

(3) Voir le commentaire de Maimonide sur *Eroubim*, I, cité par Lightfoot, t. II, p. 905. D'après une tradition que l'on faisait remonter à Salomon, les Israélites se réunissaient en groupes le samedi soir pour manger ensemble. Quand ils étaient trop nombreux pour entrer dans une seule maison, on en réunissait plusieurs par des poutres, ce qui constituait idéalement une salle de banquet unique. Il y a là une véritable communion sur laquelle

Du reste, déjà à cette époque, chez les Esséniens et les Thérapeutes, le festin sacré avait pris l'importance rituelle et les développements que la cène chrétienne prendra plus tard (1).

On remercie Dieu pour la sainte vigne de David son serviteur, qu'il a fait connaître par Jésus son serviteur. Nous n'avons pas à nous occuper ici de la valeur de ce mot de serviteur appliqué à Jésus comme à David, mais nous devons nous demander ce que l'auteur désigne par la vigne de David. Cette vigne signifierait-elle le peuple élu, l'Israël de Dieu (2)?

Cela paraît assez probable; les nouveaux prosélytes remercient Dieu de n'avoir pas limité sa vigne aux murailles extérieures de Sion, mais d'avoir montré par Jésus son serviteur qu'elle s'étendait beaucoup plus loin. Sans doute Israël est le plant favori de Dieu, mais Jésus est devenu, lui aussi, la véritable vigne, et tous ceux qui sont unis à lui, qui boivent à sa coupe, appartiennent à la vigne de l'Eternel (3).

La bénédiction du pain n'offre pas les mêmes diffi-

on trouvera de longs détails dans Lightfoot (*l. c.*). Cf. Deut., 14, 23-30; 16, 10-12. Les Esséniens aussi avaient leur repas commun (Josèphe, *de Bello jud.*, 2, 8). Cette coutume était répandue même chez les Grecs. Voir le très intéressant article du dictionnaire de W. Smith, *Greek and Roman antiquities*, art. *Cœna*, p. 304 b.

(1) Philon, *de Vita contemplativa*, § 6-11. Josèphe, *de Bello judaico*, II, VIII, 7.

(2) Psaume 80, 8-18; Esaïe, 5, 1-8; Jérémie, 2, 21. Lightfoot emprunte aux Targums plusieurs passages qui prouvent combien cette idée était généralement reçue (*Opera*, t. II, p. 451 et 663). Cf. Pasteur d'Hermas, *Simil.* 5.

(3) Nous saisissons dans la *Didachè* le mot *eucharistie* au mo-

cultés d'interprétation; on remercie Dieu pour la vie et la connaissance qu'il a révélées par Jésus son serviteur.

Cependant ce *benedicite* n'est pas encore complet; au moment où l'on est heureux de rompre en commun le pain, comment pourrait-on oublier tous les membres de l'Eglise dispersés sur la surface du monde; aussi voit-on à la pensée de la *diaspora* notre auteur s'émouvoir et trouver, pour demander à Dieu la réunion de son peuple, des accents dignes des anciens prophètes.

Encore ici on devine le chrétien sorti du judaïsme, qui pleure sur les ruines de sa patrie, qui crie à Dieu « de ramener les enfants d'Israël comme des ruisseaux dans le Midi (1). »

« Nous te rendons grâces, dit-on le jour du grand pardon, *pour la vie que tu nous as donnée* et pour notre conservation. Par ton inépuisable bonté fais que nous vivions encore; conserve-nous, rassemble les dispersés, ramène-les dans tes saints parvis... Sois loué, Seigneur, digne de toutes louanges (2). »

« O notre Père, prends pitié de nous, reviens à nous; manifeste-toi et règne sur nous aux yeux de tous les

ment où commence l'évolution qui en changera le sens. Dans les premiers versets il désigne simplement la beracah ou bénédiction à faire sur les mets; un peu plus loin il signifiera les mets eux-mêmes après qu'ils ont été bénis; enfin, dans Justin martyr, ce sera le pain consacré par l'évêque et devenu corps de Jésus. Apol., 1, 66.

(1) Psaume 126, 4; M. Massebieau a rapproché de ce passage un texte de Philon (*De execr.*, 8). Voyez: *l'Enseignement des douze ap.*, p. 22.

(2) Rituel israélite, p. 280.

vivants. Réunis nos dispersés du milieu des nations, nos exilés de tous les points du globe, et ramène-nous à ta ville de Sion (1). »

Ces bénédictions terminées, commence le repas proprement dit, dont on exclut naturellement ceux qui n'ont pas reçu le baptême chrétien.

Il serait inutile de nous étendre aussi longuement sur les actions de grâces qui suivent le repas, prières plus générales que les bénédictions et dont on a vu l'analogue plus haut.

Les mots qui ouvrent ce chapitre (après que vous êtes rassasiés) rappelaient aux esprits juifs un des préceptes les plus connus du Deutéronome (2). Leur action de grâces comprenait aussi quatre courtes sections correspondant assez bien à celles de la *Didachè* (3).

Le moment qui suivait le repas était ordinairement le plus solennel de la soirée, c'est alors que les chrétiens se communiquaient leurs espérances, et que, maudissant ce siècle, ils hâtaient de leurs vœux l'arrivée du fils de David, le retour du Messie. Le cri de Maranatha était devenu comme le résumé de tous leurs ardents désirs.

Une indication liturgique curieuse termine ce chapitre. On permettra aux prophètes de rendre grâces dans les termes qu'ils voudront. Nous l'avons dit, la manière de rendre grâces était loin d'être uniforme chez

(1) *Ibidem*, p. 290.

(2) Deutéronome, 8, 10 : « Lorsque tu auras mangé et que tu seras rassasié, tu rendras grâces à Dieu du bien qu'il t'a donné sur la terre. » Cf. *Rituel juif*, p. 323, et *Beracoth de Babylone*, f° 48 a (édition Schwab, p. 422).

(3) *Beracoth*, *ibidem*, p. 422 et suiv.

tous les Juifs, et dans l'Eglise chrétienne il dut en être ainsi tout d'abord ; mais on ne peut nier que la célébration de l'eucharistie ne soit un des rites qui ont tendu à se préciser, on pourrait dire à se cristalliser dès les premières années qui suivirent la mort de Jésus.

Déjà saint Paul donne un formulaire, sauf des détails sans importance, identique avec celui de Luc (1). On sent même chez lui le travail de la tradition qui commence à stéréotyper certains récits de la vie du Sauveur, et à donner des formules définitives pour les actes rituels.

Dans la *Didachè* rien de pareil; son repas chrétien n'a pas pour objet spécial de rappeler la mort de Jésus. Elle semble confirmer l'hypothèse proposée par M. Renan. Le célèbre critique a pensé que la cène remontait non à un acte sacramentel unique accompli par Jésus la veille de sa mort, mais à l'habitude qu'il avait de rompre le pain avec ses disciples. Ce rite, après avoir obtenu du vivant même de Jésus une grande importance, devint le grand symbole de la communion chrétienne (2).

Qu'il y ait eu le jeudi soir un repas où Jésus aurait béni le vin et le pain, que, dominés par l'émotion, les disciples se soient rappelé, sous des couleurs particulièrement vives, cette dernière participation au même pain, c'est ce dont on ne peut douter. Or il y a une logique dans les sentiments, tout comme dans les idées; lorsque les disciples commencèrent à se réunir pour rompre le pain

(1) 1 Cor., 11, 23-26 ; Luc, 22, 17-20.
(2) Renan, *Vie de Jésus*, 16e édition, p. 314, 399 et 519.

entre eux, c'est le souvenir de la dernière cène qui naturellement leur revenait en mémoire, et peu à peu on s'habitua à considérer la fraction du pain comme instituée en une seule fois par Jésus la veille de sa mort.

Pour la *Didachè* la cène est un repas ordinaire, traversé cependant par un souffle mystique et religieux, qui provient de l'importance donnée, dans les idées juives et orientales, à un repas pris en commun. Pour les Israélites et pour les Orientaux la présence à une même table est le signe de l'union spirituelle, c'est la démonstration de l'égalité des assistants et de leur fraternité.

Lorsqu'un rite commence à s'implanter dans une Église, il porte avec lui une sorte de loi intérieure, en vertu de laquelle il se développe, s'assimile des éléments empruntés à des cultes étrangers, et arrive ainsi, par une évolution quelquefois très rapide, à une forme définitive. Cette évolution a été plus prompte pour la cène que pour les autres pratiques. La cène était le centre du culte chrétien, et devait se modifier selon les habitudes et les besoins des nouveaux prosélytes. On ne l'a pas assez remarqué, la première église chrétienne de Jérusalem, qui continuait à suivre le culte de la synagogue, pouvait se contenter de la cène considérée comme un repas fraternel, une communion; le culte proprement dit avait lieu pour elle au temple ou dans les synagogues. Mais dès que le christianisme fut porté aux païens ou même aux prosélytes de la porte, la cène prit une importance beaucoup plus grande, et tendit à devenir le point central de tout le culte. Les prières qui pour les Juifs avaient lieu à la

synagogue devenaient, par la force des choses, la préface de l'eucharistie. Un mouvement naturel poussait les prières, les lectures et les exhortations à venir se grouper autour d'elle. C'est en définitive la messe qui se constitue dès lors.

Nous avons beaucoup insisté, parce que nous voyons dans la *Didachè* le premier anneau de la chaîne historique, qui pourra servir à reconstituer l'histoire de la sainte Cène. Durant la vie de Jésus et dans la première église de Jérusalem, simple repas commun où l'on affirme par la participation au même pain l'amour qu'on a les uns pour les autres, elle devient déjà pour Paul et pour les rédacteurs de nos Évangiles un mémorial de la mort et de la passion du Seigneur. Enfin, dans l'Épître aux Hébreux apparaît déjà l'idée que Jésus a été le grand prêtre et la victime d'un sacrifice destiné à abroger tous ceux de l'ancienne Alliance. La croyance que ce sacrifice se renouvelle par l'acte eucharistique se montre déjà çà et là. La table devient un autel (1).

Pour se faire une idée de la rapidité avec laquelle a eu lieu cette évolution, on peut rapprocher ce que dit la *Didachè* sur l'eucharistie des renseignements fournis par Justin martyr sur le même sujet (2) : « Quand nous avons cessé de prier, nous nous donnons le baiser les uns aux autres. Puis, on porte à celui qui préside, le pain, une coupe d'eau et de vin. Celui-ci, les prenant dans ses mains, fait monter louange et gloire vers le Père de toutes choses, par le nom de son Fils et de

(1) Clém., *Epist.*, 40, 41, 44; Justin, *Apol.*, I, 13; *Dial.*, 44, 116; Bunsen, *Analecta antenicæna*, t. II, p. 3 et seq.

(2) *Apol.*, I, 65 et suiv.

l'Esprit-Saint; puis il adresse à Dieu une longue action de grâces sur ces dons qu'il a bien voulu nous faire. Le peuple témoigne son assentiment en disant *Amen*. Alors ceux qui sont appelés parmi nous *diacres* présentent à chacun des assistants le pain, le vin et l'eau sur lesquels les actions de grâces ont été prononcées, et les portent aux absents. Et cette nourriture-là est appelée chez nous *Eucharistie*. Il n'est permis d'y participer qu'à ceux qui croient à la vérité de nos doctrines, qui ont été lavés au bain régénérateur établi pour la rémission des péchés, et qui vivent selon les préceptes du Christ. Car nous ne prenons pas ces aliments comme un pain ordinaire ni comme un breuvage ordinaire; mais, de même que Jésus-Christ, notre Sauveur incarné, a pris chair et sang pour notre salut par la parole de Dieu, de même on nous enseigne que la nourriture sur laquelle a été prononcée en actions de grâces la prière composée des paroles de Jésus, on nous enseigne, dis-je, que cette nourriture, dont notre chair et notre sang sont nourris par une intime transformation, n'est pas autre chose que la chair et le sang de Jésus incarné. Car les apôtres, dans les mémoires qu'ils ont composés et que l'on appelle Evangiles, nous apprennent que Jésus leur fit la recommandation suivante. Prenant le pain, il rendit grâces et dit : « Faites ceci en mémoire de moi, ceci est mon corps »; semblablement, prenant la coupe, il rendit grâces et dit : « Ceci est mon sang. » Et ce dogme, il le réserva pour eux seuls (1). »

(1) Traduction Renan, *l'Eglise chrétienne*, p. 373-374.

On le voit, du temps de Justin, c'est-à-dire au milieu du second siècle, le culte chrétien consiste à célébrer l'eucharistie. La lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, les exhortations, les prières ne sont que le prélude de l'acte sacramentel.

La lettre de Pline à Trajan (1), écrite vers l'an 110, nous permet de remonter plus haut encore. Déjà à cette époque, la cène et l'agape sont séparées; la première a lieu le matin, la seconde le soir. La *Didachè* ne connaît naturellement pas un tel état de choses. Pour elle, la cène ne forme qu'un avec l'agape, la table du banquet chrétien est une véritable table où l'on se rassasie.

En résumé, notre document ne peut manquer de surprendre ceux qui lisent pour la première fois sa liturgie de l'eucharistie. Il y a là une forme qui n'a nulle part son analogue; elle s'écarte bien moins du rituel juif que du rituel chrétien, qu'on retrouve partout le même au troisième siècle.

(1) Pline, *Epist*, X, 97. « Ils affirmaient que toute leur faute ou toute leur erreur s'était bornée à se réunir habituellement à des jours fixés, avant le lever du soleil, pour chanter entre eux alternativement un hymne à Christus comme à un Dieu, et pour s'engager par serment, non à tel ou tel crime, mais à ne point commettre de vols, de brigandages, d'adultères, à ne pas manquer à la foi jurée, à ne pas nier un dépôt réclamé; que, cela fait, ils avaient coutume de se retirer, puis de se réunir de nouveau pour prendre ensemble un repas, mais un repas ordinaire et parfaitement innocent; que cela même ils avaient cessé de le faire depuis l'édit par lequel, conformément à vos ordres, j'ai interdit les hétairies. »

Voir aussi Clém. Rom, 1 *ad Cor.*, 40; Ignace, *Ep. ad Smyrn.*, 8.

Ceci nous permet de fixer à cette partie de la *Didachè* une très haute antiquité. Nous ne croyons pas qu'un auteur quelconque, écrivant à la fin du premier siècle un manuel chrétien, eût pu donner un formulaire si peu en harmonie avec les récits évangéliques. Il nous semble que la *Didachè* se trouve ici le document le plus ancien que l'on possède sur la première forme de la cène dans les églises sorties du judaïsme.

Les défenseurs de la transsubstantiation, de la présence spirituelle et de la consubstantiation y chercheraient vainement un seul mot pour appuyer leurs idées. C'est encore le repas juif, signe de l'union des fidèles entre eux et avec Jésus, gage de leur réunion à lui sans passer par la mort.

Mais, nous dira-t-on, ce repas eucharistique était-il vraiment un repas ordinaire? chaque fois qu'on s'asseyait à table pour manger, y avait-il eucharistie? A cela, nous appuyant sur la coutume juive, nous répondons : oui et non. Oui, dans tout repas il y a eucharistie, dans tout repas on prononce les bénédictions, mais ces rites ont une importance particulière le vendredi soir. La famille et les amis se réunissent alors pour participer avec solennité au même pain et au même vin. Ceci nous explique pourquoi, au chap. XIV, la *Didachè* exhorte les fidèles à se réunir le dimanche pour rompre le pain après avoir confessé leurs péchés. Le repas de famille devient ce jour-là le repas de l'Eglise.

Nous croyons bien que déjà dans notre document le repas eucharistique a une signification qu'il n'avait pas pour les Juifs (1), mais il est encore bien loin d'être la

(1) A l'instar des repas pris en commun par les prêtres qui fai-

participation au corps et au sang de Jésus. Un mot cependant semble militer contre notre interprétation, c'est celui de nourriture spirituelle. Tandis que les Israélites rendent grâces à Dieu uniquement pour le vin et le pain matériel, la *Didachè* le remercie pour le boire et le manger spirituels et la vie éternelle qu'il a donnés par son serviteur. Nous ne pouvons nous résoudre à voir dans ces mots le profond mysticisme qu'on a voulu y trouver. La *Didachè* n'a rien d'ésotérique, elle ne cache rien, elle sait très bien exprimer ce qu'elle veut dire sans phrases ni obscurités. Nous croyons donc qu'il y a un certain symbolisme dans ces paroles, mais avec un sens vague et général. La nourriture spirituelle n'est pas seulement le pain et le vin de la communion, c'est l'ensemble des préceptes, des idées, des espérances que Dieu a donnés aux Chrétiens par Jésus.

Rien ne prouve que nous n'ayons là une idée très voisine de celle qui est exprimée dans le fameux éloge de la Sagesse du *Siracide* (1). Les idées des Alexandrins avaient au premier siècle franchi les limites de l'Egypte, et il ne nous semble pas que remercier Dieu

saient le service du temple, les pharisiens avaient introduit dans le judaïsme la coutume de véritables *syssities*. « On y bénit aussi le vin et le pain, dit M. Derenbourg (*Palestine*, p. 142), et, si les aliments n'avaient et ne pouvaient pas avoir la même origine sacrée que ceux des prêtres, on les préserva du moins de toute souillure, on les entoura de soins qu'on ne prodiguait d'ordinaire qu'aux sacrifices, on se lava aussi avant de se mettre à table, et l'on sanctifia ces syssities par des conversations pieuses et instructives. » (On trouvera tous les passages relatifs à ces réunions dans Geiger, *Urschrift*, p. 123 et suiv.).

(1) *Sir.*, 24, *passim*.

pour la nourriture spirituelle qu'il a donnée à son peuple en même temps que pour la vie éternelle, fût quelque chose de contraire aux coutumes juives de cette époque. La Sagesse ne dit-elle pas : « Je suis issue de la bouche du Souverain,... j'ai cherché mon repos dans le monde pour me loger dans l'héritage de quelqu'un, alors le Créateur de toutes choses m'a donné commandement, et celui qui m'a créée m'a assigném on logis, disant : Loge-toi dans Jacob ; et prends ton héritage dans Israël. Il m'a créée dès le commencement avant le monde, et je ne défaudrai jamais. J'ai servi devant lui au saint tabernacle et j'ai été ainsi affermie dans Sion. Il m'a fait reposer dans sa cité bien-aimée et ma puissance s'est établie à Jérusalem... Venez à moi, vous qui me désirez, et remplissez-vous de mes fruits... Ceux qui auront mangé de moi auront encore faim d'en manger, et ceux qui en auront bu auront encore soif. »

De ce point de vue on peut expliquer d'une façon plus satisfaisante les actions de grâces rendues à Dieu pour la connaissance et la foi qu'il a fait connaître par Jésus. La nourriture spirituelle est en définitive l'ensemble de la révélation évangélique apportée par Jésus aux fidèles.

La cène de la *Didachè* nous apparaît donc comme un repas où la confraternité des convives est particulièrement visée ; il établit un lien non plus seulement entre les membres d'une même famille, mais entre ceux d'une communauté religieuse.

V

LES DONS SPIRITUELS ET LES CHARGES ECCLÉSIASTIQUES.

Ce n'est pas sans intention que nous donnons à ce chapitre un double titre ; la *Didachè* nous fait assister en effet à l'évolution par laquelle les charges ecclésiastiques ont remplacé les dons spirituels ; nous le constaterons tout à l'heure. Mais auparavant il importe de jeter un coup d'œil sur le tableau de l'Eglise que nous laisse entrevoir notre document. « Dans ses grandes lignes il est de tous les temps (1). » Les acteurs changent, mais le cœur humain reste toujours le même.

L'Eglise était envahie de tous côtés par des parasites, des exploiteurs, des hypocrites qui, sous prétexte d'annoncer l'Evangile, dévoraient les maisons des veuves et des orphelins. En Palestine le nombre des imposteurs qui profitaient du moindre mouvement religieux s'était accru d'une manière effrayante vers le milieu du premier siècle (2). Chez les païens, des charlatans exploitaient le mouvement de curiosité que causait le culte des Juifs, et plus tard celui des Chrétiens ; et, sous prétexte d'en révéler les secrets, se livraient à toutes sortes de friponneries. Ils se posaient en inspirés, simulaient des actes d'initiation, faisaient des enchantements et finissaient toujours par demander de l'argent. Souvent

(1) M. L. Massebieau, *l'Enseignement des douze apôtres*, p. 25.
(2) Voir Josèphe, *Ant.*, 20, 8, 5.

ils en obtenaient de leurs trop crédules victimes (1).

C'est vers l'an 50 que le judaïsme atteignit son plus haut degré de popularité. Beaucoup de femmes étaient attirées vers ce culte (2). Juvénal compte le penchant au judaïsme parmi les vices qu'il reproche aux dames de son temps. Aussi beaucoup de pieux vagabonds parcouraient-ils villes et villages, se faisant héberger, choyer, fêter et emportant la plupart du temps tout ou partie des épargnes de leurs prosélytes.

Il est bien probable que les mêmes mendiants qui convertissaient les païens au judaïsme essayèrent de convertir les Juifs au christianisme. Suivant les cas, ils annonçaient l'Evangile de Jésus ou la loi de Moïse. En même temps que les vrais apôtres, devaient surgir les faux apôtres, les faux prophètes et toute la tourbe de ceux qui sont toujours prêts à trafiquer des choses les plus excellentes. Déjà du vivant de Jésus plusieurs, sans être ses disciples, chassaient les démons en son nom (3).

Un des premiers soucis de l'Eglise fut en conséquence de se mettre en garde contre ces exploiteurs. Cela était d'autant plus nécessaire que l'hospitalité était alors exercée sur une large échelle On voyageait de ville en ville ou plutôt de communauté en communauté, et le seul titre de frère suffisait à faire trouver la table et le gîte et souvent l'intimité. On voit les dangers que devait présenter une telle habitude, et on comprend dès

(1) Voir Josèphe, *Ant.*, 18, 3, 4 et 5; Juvénal, *Sat.*, 6, 543 sq.; Justin, *Dial. c. Tryph.*, 82.

(2) Josèphe, *ibidem*, 20, 2, 4; *de Bello jud.*; 2, 20, 2; *Act.*, 13, 50; 16, 14.

(3) *Marc*, 9, 38; *Luc*, 9, 49-50.

lors pourquoi le discernement des vrais et des faux prophètes occupe une si large place dans la *Didachè*.

En lisant le texte même du document, nos lecteurs ont été sans doute surpris de voir les signes auxquels on reconnaît les faux prophètes. Il y a là une absence de polémique qui étonne. Ceux qu'on repousse, ce sont des charlatans et des voleurs, ce ne sont pas des hérétiques. Sans doute, au commencement du chapitre il y a bien l'ordre de repousser ceux qui proposeraient aux fidèles un nouvel enseignement, mais nous croyons voir, dans ce passage, plutôt une précaution très conforme du reste à l'esprit juif (2), que la parole d'un homme qui aurait déjà vu des hérétiques.

Il n'y a rien ici qui rappelle les malédictions et les excommunications des livres les plus récents du N. T. Quelle différence entre les paroles de la *Didachè* et celles de la seconde épître de Pierre, où l'on sent quelqu'un qui a vu de près les faux docteurs, et compris combien ils menaçaient l'Eglise (3).

Déjà, dans la première épître de saint Jean, le discernement des prophètes a pour base un criterium théologique et non plus strictement moral (4).

En un mot, tandis que les Pastorales et les Epîtres

(1) Cette préoccupation d'exercer l'hospitalité envers les frères étrangers était si grande parmi les Juifs que, dans les synagogues, chaque corps de métier avait une place fixée d'avance, afin que le voyageur, en arrivant, pût aller droit se placer au milieu de gens ayant la même profession que lui et trouver ainsi du travail et des amis. Talmud de Jér., *Succah*, 20 a.

(2) 1 Jean, 10; *Gal.*, 1, 8-9. Cf. Deut., 5, 32; 29, 9.

(3) 2 Pierre, 2; tout le chapitre.

(4) 1 Jean, 2, 18-27; 4, 1-7. Cf. 1 Tim., 4, 1-5.

catholiques nous jettent dans un milieu où déjà les querelles de doctrines sont pleinement épanouies, où les sectes, les schismes, menacent la vie même de l'Eglise; la *Didachè* nous fait remonter à une époque où tous ces dangers n'existent pas encore, et où les fidèles risquent simplement d'être exploités par des intrigants. Cela est si vrai, que dans le chemin de la mort elle n'a signalé que des égarements moraux et non dogmatiques ou doctrinaux (1).

Nous croyons donc être replacés ici au moment si court où le christianisme, négligeant complètement la partie de l'esprit humain qui désire savoir, ne s'adressa qu'au cœur et à la volonté, et n'eut de la sorte ni science, ni philosophie, ni théologie. « Saint Paul, surtout vers la fin de sa vie, sent déjà le besoin d'une théologie spéculative; il se rapproche de Philon, qui, cent ans auparavant, avait essayé de donner au judaïsme une tournure rationaliste. Les Eglises d'Asie Mineure, vers le même temps, se lançaient dans une sorte de cabale, qui rattachait le rôle de Jésus à une ontologie chimérique et à une série indéfinie d'avatars. A Alexandrie cette soif de métaphysique se montra encore plus prononcée (2). » Or, rien dans la *Didachè* ne peut même faire prévoir cette évolution de la pensée chrétienne quittant le terrain de la morale purement

(1) Comparez à ce point de vue le chap. V de la *Didachè* et *Gal.*, 5, 19-21 : « Les œuvres de la chair sont manifestes, ce sont l'impudicité, l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, *les divisions, les sectes...* »

(2) E. Renan, *l'Eglise chrétienne*, p. 142.

pratique, pour se perdre dans celui de la métaphysique.

Il nous semble que notre document placé vers le milieu du premier siècle éclaire d'une vive lumière cette période si obscure. Que se passa-t-il, en effet, dans les années qui suivirent la mort de Jésus ? Une grande espérance avait traversé quelques âmes, on attendait son retour à bref délai, le bruit s'en répandait, et de tous côtés on entendait le cri : Que faut-il que je fasse pour être sauvé? La *Didachè* répond à cette question aussi clairement et aussi brièvement que possible, car le temps est court. Maranatha !

Les conseils donnés à propos des chrétiens de passage sont probablement empruntés à la pratique juive. En arrivant dans une ville, on se rendait au quartier habité par les Juifs, et là, l'étranger s'informait des Israélites exerçant la même profession que lui (1). En trouvait-il, il s'y installait et y restait jusqu'à son départ, gagnant sa vie en aidant ses hôtes dans leur métier. Telle fut la pratique de saint Paul (2). Ces voyages devaient ressembler plus ou moins au tour de France que les artisans de nos pays faisaient avant les chemins de fer. Quant à ceux qui étaient sans métier, on devait

(1) Le voyageur, au moment du départ, était pourvu d'une lettre de recommandation pour les communautés où il devait passer (2 *Cor.*, 3, 1). Dom Calmet a émis l'idée que les deux billets dits 2e et 3e de Jean pourraient bien être des lettres de communion et de recommandation remises à des chrétiens partant en voyage (*Dictionnaire de la Bible*, t. II, p. 610). Des lettres sont données à Apollos par les disciples à Ephèse (*Actes*, 18, 27. Cf. *Tite*, 3, 13).

(2) *Actes*, 18, 3.

tâcher de les employer pour le mieux, mais, s'ils ne voulaient pas travailler, on les écartait.

Telle est la première catégorie des chrétiens étrangers. Travaillant de leurs mains, ils pourront rester auprès de leurs hôtes tant qu'ils voudront.

Les apôtres et les prophètes forment une classe beaucoup plus spéciale. La *Didachè* attribue indifféremment ces deux titres aux mêmes hommes.

Rappelons d'abord que, dans le Nouveau Testament, le titre d'apôtre est loin d'être réservé exclusivement aux Douze choisis par Jésus. Saint Paul appelle apôtres les fidèles choisis par les églises pour faire la collecte destinée à la communauté de Jérusalem (1). Epaphrodite est appelé apôtre des Philippiens, parce qu'il a apporté de leur part à saint Paul de quoi pourvoir à ses besoins (2). D'une manière générale ce nom était donné chez les Juifs à ceux qui étaient porteurs de lettres d'un supérieur (3), et, dans ce sens, Saul allant de Jérusalem à Damas avec des lettres du grand prêtre était l'apôtre de ce dernier (4). On arrivait par là à un sens plus vague et presque indéterminé. Les communautés juives ou chrétiennes ayant des rapports suivis, on appelait apôtre celui qui apportait les nouvelles de la synagogue ou de l'église voisine. Ces communications officielles devenaient souvent officieuses ; de plus, on invitait l'apôtre à parler à la congrégation : c'était

(1) 2 *Cor.*, 8, 23.

(2) *Philipp.*, 2, 25. Voir aussi *Rom.*, 16, 7; 2 *Cor.*, 11, 13.

(3) Voir Suicerus, *Thesaurus*, t. I, p. 478.

(4) Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, t. I, p. 260. Cf, Epiphane. *c. Hæres.*, 30.

ouvrir la porte aux faux prophètes et aux intrus.

Bientôt ce titre d'apôtre fut réservé aux Douze et à saint Paul. Les Pères apostoliques eux-mêmes ne le donnent pas à d'autres (1) qu'à eux. Le fait que la *Didachè* attribue aux apôtres, cherchant à rester trop longtemps chez les fidèles, l'épithète de faux prophètes, a donc une grande importance.

Comment faut-il entendre ce mot de prophète? Il est à remarquer tout d'abord que rien ne tend ici, ni de près ni de loin, à nous les montrer comme des devins prédisant l'avenir. Ils parlent sous l'influence de l'esprit de Dieu, ils enseignent la vérité ; ils peuvent vouloir s'installer quelque part et, dans ce cas, s'ils sont bien éprouvés, on doit leur donner les prémices de tout ce qu'on possède, mais, pour l'ordinaire, ils semblent être itinérants.

Le mot de prophète semble donc avoir ici sa signification classique. Il désigne celui qui parle à la place d'un autre et surtout d'un Dieu. Apollon est un prophète en tant qu'interprète de Jupiter (2). Les poètes sont les prophètes des Muses puisqu'ils sont leurs interprètes (3). De même les Juifs disent de Moïse qu'il est le plus grand des prophètes (4), de Miriam et de Déborah qu'elles sont des prophétesses, et cependant

(1) Sauf le Pasteur d'Hermas (*Vision* 3, 5, 1 ; Sim. 9, 15, 4; Cf. Homél. Clém., 11, 35). Ceci est encore un témoignage indirect mais puissant de la très haute antiquité de la *Didachè*.

(2) Eschyle, *Eum.*, 19.

(3) Platon, *Phédr.*, 262.

(4) « Je crois avec une joie parfaite que Moïse est le plus grand des prophètes. » 7e des 13 articles de foi de l'Israélite (Rituel juif, p. 346).

aucun de ces personnages n'a eu pour mission d'annoncer l'avenir (1).

Le prophète est donc essentiellement celui qui parle sous l'influence de l'esprit de Dieu, c'est le prédicateur inspiré.

La prophétie se confond ici avec la pneumatolalie. Être prophète, c'est être envahi par l'esprit de Dieu, être possédé par lui, et avoir besoin, coûte que coûte, d'épancher au dehors la vérité que l'on sent au fond de son propre cœur. A cet égard, tous les chrétiens sont prophètes; car tous sont appelés à rendre témoignage des grandes choses que Dieu fait pour eux; mais aux uns l'esprit parle d'une façon, aux autres d'une autre, et voilà pourquoi il ne faut pas juger celui qui prophétise.

C'est la notion du prophétisme telle qu'on la vit renaître au dix-septième et au dix-huitième siècle parmi les réformés persécutés, et surtout chez les prédicants cévenols; c'est encore celle qui, dans certaines congrégations darbystes du midi de la France, continue à avoir de nombreux représentants. Chez ces derniers en effet, le *frère* qui se lève pour parler ne le fait pas simplement parce qu'il a quelque chose à dire ou parce qu'il se sent de force à instruire la *réunion*, mais simplement parce qu'il croit être sous l'influence d'un ordre catégorique et impérieux de l'Esprit, qui lui dit : Va et parle. Aussi entend-on parfois cinq ou six *frères*

(1) Voir Stanley, *Lect.*, 19, 20. Rappelons que (Exode, 7, 1) Dieu dit à Moïse : « *Aaron, ton frère, sera ton prophète* », c'est-à-dire il expliquera tes sentiments au peuple. Saint Paul dans son épître à Tite, citant un poète profane, l'appelle prophète (Tite, 1, 12).

qui, l'un après l'autre, répètent exactement les mêmes idées dans les mêmes termes; si un étranger s'étonne de ces redites, on lui répond qu'il faut bien parler lorsqu'on est conduit par l'Esprit, et que, du reste, il n'appartient pas aux auditeurs de se demander pourquoi l'Esprit fait répéter plusieurs fois les mêmes choses; s'il en est ainsi, c'est que cela est nécessaire, et le pire des péchés, c'est de tenter Dieu, de lui dicter ce qu'il doit nous faire dire, et c'est à cause de cette abomination que l'Église a perdu tous ses dons spirituels depuis le siècle apostolique.

Plusieurs des premières communautés chrétiennes ont dû avoir des idées analogues.

Un fait bien remarquable, nous semble-t-il, c'est que la *Didachè* ne nous parle nulle part d'un des phénomènes les plus extraordinaires de la primitive Église, celui de la glossolalie. Chez saint Paul, ce don semble être très voisin de celui de prophétie. C'est à cet apôtre qu'il nous faut arriver, si nous voulons nous faire une idée claire de ce qu'était le don de prophétie durant l'âge apostolique.

« Recherchez la charité, dit-il (2), et aspirez aux dons spirituels, mais surtout à celui de prophétie..... Celui qui prophétise parle aux hommes, les édifie, les exhorte, les console..... Si dans votre assemblée tous prophétisent et qu'il survienne quelque incrédule ou un homme du peuple, il est convaincu par tous, il est jugé par tous, les secrets de son cœur sont dévoilés, de telle sorte

(1) Voir la *Clavis* de Wilk et Grimm, 2e édition, p. 384.
(2) 1 Cor., 14, 1, seq.

que, tombant sur sa face, il adorera Dieu et publiera que Dieu est réellement au milieu de vous..... Lorsque vous vous assemblez, que deux ou trois prophètes parlent et que les autres jugent; et si un autre qui est assis a une révélation, que le premier se taise. Car vous pouvez tous prophétiser successivement, afin que tous soient instruits et que tous soient exhortés. »

Il ne faut pas que l'état actuel de l'Église nous empêche de voir ce que furent les premières assemblées chrétiennes. Par une illusion assez naturelle, on se figure difficilement d'une façon bien claire la première génération apostolique. Les images de nos Bibles illustrées prévalent souvent contre les indications historiques les plus nettes. Tout ce que saint Paul dit sur le don de prophétie, et tout ce que nous lisons dans la *Didachè* sur le même sujet, nous ramène à des conventicules très restreints et assez semblables aux réunions de certaines sectes contemporaines.

Le don le plus hautement prisé, c'est l'inspiration en vue de la prédication, la prophétie. Celle-ci consiste avant tout à édifier, à exhorter et à consoler l'Église.

Lorsque les Chrétiens sont réunis, deux choses surtout les occupent : la prière et l'exhortation (1). Le premier fidèle venu peut les faire, pourvu qu'il y soit poussé par l'Esprit, et alors ce n'est plus lui qui parle, c'est Dieu qui parle par sa bouche; le tenter, le juger, c'est tenter et juger le Saint-Esprit (2).

Parmi les fidèles qui jouissaient d'une façon conti-

(1) 1 Cor., 11, 4.
(2) *Didachè*, 11, 3.

nuelle et non à des intervalles fort rares du don de prophétie, les uns, appelés plus spécialement *apôtres*, allaient de lieu en lieu porter leurs exhortations et leurs conseils, tandis que d'autres restaient dans leur endroit. C'est surtout contre les apôtres qu'on avait besoin de se mettre en garde. Les intrus abondaient; aussi la *Didachè* s'étend-elle longuement sur les signes auxquels on reconnaîtra parmi eux les vrais et les faux prophètes. Il faut surtout se mettre en garde contre ceux qui voudraient se faire héberger pendant trop longtemps ou extorquer de l'argent aux frères.

Quant aux prophètes-résidents, la *Didachè* veut qu'on fasse avec eux ce que les Juifs faisaient déjà. On leur donnera du pain, des fruits, du miel et, d'une façon générale, les prémices de tout ce que l'on possède (1).

Au moment où notre document a été écrit il nous semble évident qu'on ne connaissait pas encore dans l'Église de charge ecclésiastique proprement dite. En effet, si l'on n'a pas de prophète, à qui donner les prémices? On les donnera, non pas à l'évêque ou au diacre, comme il faudrait s'y attendre, si ces charges eussent été déjà connues, mais aux pauvres. Cette preuve, tout indirecte, nous semble avoir une importance considérable.

La *Didachè* nous reporte donc à l'époque où le besoin d'avoir un ministère ecclésiastique va se faire sentir. Jusque-là les nouveaux chrétiens étaient tous, dans leurs voyages et leurs rapports avec les étrangers, comme des missionnaires. Mais, sous la pression des circonstances

(1) Voir dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, t. III, p. 711.

et d'une façon toute naturelle, lorsqu'une église est constituée quelque part, un certain nombre de frères sont plus dévoués que les autres, plus disposés à prendre la parole, ce sont des prophètes; on s'habitue à voir en eux les instruments du Saint-Esprit, on leur donne de quoi se nourrir; peu à peu ce ne sont plus simplement des fidèles ordinaires qui de temps en temps se lèvent dans les assemblées; à force de parler, ils considèrent la parole comme leur fonction, leur vocation. Ils cessent de se livrer aux autres travaux, ils se confinent dans leurs occupations religieuses; encore un pas, et le don spirituel sera devenu une charge ecclésiastique (1).

Mais, à côté du prophète inspiré de Dieu, il y a le fidèle savant, celui qui connaît la nouvelle loi, le *didascalos*. Il rassemble autour de lui les frères désireux de s'instruire et, comme les docteurs de l'ancienne loi, il explique et élucide les points obscurs de l'Evangile. Il exerce donc là une véritable profession, il n'est pas itinérant comme certains prophètes, mais il s'attache ses élèves, les instruit et doit naturellement être

(1) La question des ministères et de leur origine a été très étudiée durant ces dernières années en Angleterre, à cause des divisions entre les diverses tendances anglicanes. De cette lutte sont sortis beaucoup de très bons ouvrages. Un surtout, nous semble-t-il, fait preuve de science et de tact. C'est celui de M. Edwin Datch : *the Organization of the Early christian Churches*, *Bampton lectures*, 1880, Oxford et Cambridge, 1881. L'auteur trace comme en un tableau le développement graduel de l'organisation; d'une part, il fait voir que les éléments en existent dans toute société humaine; de l'autre, il montre qu'aux prises avec les circonstances, la démocratie chrétienne est devenue une monarchie. — Voir aussi A. P. Stanley, *Christian Institutions*, Londres, 1881 (chapitre X, sur le clergé).

nourri par eux. Il est le maître et l'on doit user du pied le seuil de sa porte à force de le franchir (1). On le reconnaît pour un bon *didascalos*, si son enseignement est conforme à celui de la *Didachè*, et s'il tend à augmenter la justice et la connaissance du Seigneur.

On peut très bien croire que pendant les années qui ont suivi la mort de Jésus, alors que les premiers chrétiens espéraient son retour glorieux avant leur mort, il n'y a pas eu de ministères conférés par l'Eglise. On pourrait appeler ce temps la période pneumatique, celle où l'Esprit de Dieu soufflait dans le cœur de tous les fidèles, sans qu'on pensât à l'enrayer dans le réseau d'une hiérarchie quelconque (2). Période d'enthousiasme et de

(1) Voir *Didachè*, 4, 1. Cf. Th. Harnack, *Der Christl. Gemeindegottesdienst*, 1854, p. 245 et 371.

(2) Cette période pneumatique ne pouvait pas être de longue durée. Une double tendance, qui a ses racines dans les nécessités imposées à toute réunion d'hommes et dans les désirs naturels du cœur, poussait l'Eglise à se donner des cadres et une hiérarchie. Les premiers ministères sont des dons spirituels, mais, l'Eglise étant obligée d'avoir des dignitaires chargés de l'administration, ceux-ci tendent naturellement à confisquer à leur profit l'exercice des dons, et, d'autre part, les inspirés sont portés à envier la place des administrateurs.

Un passage célèbre du Pasteur d'Hermas (*Mand.* 11) nous fait saisir sur le vif l'instant où le prophétisme, c'est-à-dire l'inspiration libre, s'absorbe de plein gré dans l'épiscopat. Nous ne croyons donc pas que l'épiscopat ait succédé au prophétisme, mais nous pensons qu'ils ont vécu côte à côte pendant un certain nombre d'années et qu'ils se sont plus tard fondus ensemble. L'Eglise des deux premiers siècles aurait donc passé d'abord par le sacerdoce universel, tous les chrétiens étant plus ou moins prophètes. Deuxièmement, comme elle durait, elle adjoignit aux chrétiens inspirés des hommes revêtus de charges. Troisièmement, ces

gestation, elle devait cesser dès que l'Eglise verrait la foule se précipiter dans son sein et serait obligée de s'organiser. Or voici un fait bien digne de remarque : Saint Paul ne parle de l'épiscopat dans aucune des

derniers se réservèrent les dons. Cette évolution, qui éloignait si vite le christianisme de son origine, ne mit pas un siècle à s'accomplir. D'une façon générale, elle était consommée, sinon dans tous les cas spéciaux, du moins dans la logique des événements vers l'an 130. Mais revenons au *Pasteur;* on va voir que, s'il ne cite pas textuellement la *Didachè*, il semble cependant être imprégné de son esprit. « Il me montra des hommes assis sur des escabeaux et un autre homme assis sur une chaise, et il me dit : Tu vois ceux qui sont assis sur des escabeaux ? — Oui, Seigneur. — Ce sont les fidèles, et celui qui est sur une chaise, c'est le faux prophète qui égare la pensée des serviteurs de Dieu, ou plutôt de ceux qui sont hésitants, mais non pas de ceux qui sont vraiment fidèles. Les hésitants viennent vers lui comme vers un devin et l'interrogent sur l'avenir; mais comme il n'a en lui-même aucun pouvoir du Saint-Esprit, il leur répond suivant leurs questions et leur dit ce qu'il sait pouvoir convenir à leurs désirs ou à leurs affaires, et il remplit leur esprit de choses conformes à leur volonté... Tous les forts donc persévèrent dans la foi du Seigneur et sont vêtus de vérité... Or, l'esprit donné par Dieu n'est jamais interrogé, mais, comme il a en lui la vertu divine, il dit tout de lui-même, parce qu'il est d'en haut par la vertu du Saint-Esprit. Mais cet esprit, qui répond lorsqu'il est interrogé suivant la volonté de tous les hommes, est terrestre, futile et sans aucune puissance, et il ne parle que lorsqu'on l'interroge. — Comment, Seigneur, distingue-t-on le prophète et le faux prophète? — Voici, c'est à sa conduite que l'on connaît le faux prophète qui n'a pas l'esprit divin, car le prophète qui a l'esprit divin venu du ciel est tranquille et modeste... Il s'abstient de toutes les folles vanités du siècle ; il est humble avec tous les hommes ; si on l'interroge, il ne répond rien, il ne parle pas à part, car il n'est pas en notre pouvoir que l'Esprit parle ou se taise; mais le prophète parle lorsque Dieu veut parler avec lui. Aussi, lorsque cet homme qui a l'esprit divin entre dans la réunion des hommes de bien qui ont la foi de l'esprit

grandes épîtres (1). Lorsque au printemps de l'an 57 il écrit sa première lettre aux Corinthiens, il y énumère les fonctions alors connues dans l'Eglise, et, chose étonnante, sa liste concorde avec celle de la *Didachè*. D'une façon générale, comme elle, il ne connaît que des dons spirituels, qu'il nomme ceux des apôtres, des prophètes, des docteurs (2). Il y a là, nous semble-t-il, plus qu'une simple coïncidence; nous y voyons le point initial de ce travail fatal que nous signalions plus haut dans les dogmes, que nous retrouvons ici dans la discipline et qui a transformé le sacerdoce libre, universel et pneumatique, en sacerdoce fermé, restreint et ecclésiastique (3).

divin, ils font une prière à Dieu, et alors le messager de l'esprit prophétique qui repose sur lui remplit cet homme, et lui, plein du Saint-Esprit, parle à cette foule suivant que Dieu lui ordonne de parler... Et maintenant, apprends ce qui concerne l'esprit terrestre. D'abord, cet homme qui veut paraître plein du Saint-Esprit s'enorgueillit et veut occuper la première chaise. Il est superbe, malhonnête et verbeux; il se plonge dans le luxe et les délices; il demande un salaire pour ses prophéties, et, si on ne lui en donne pas, il se tait... Tu sais maintenant comment ils vivent l'un et l'autre, juge donc sur leur conduite et leurs actions les hommes qui se disent les bâtons du Saint-Esprit. »

(1) On commence à le trouver dans l'épître aux Philippiens, qui date de l'époque de sa captivité (*Philipp.*, 1, 1), et plus tard encore dans les Pastorales (1 Tim., 3, 2; Tite, 1, 7).

(2) 1 Cor., 12, 28. Cf. *Eph.*, 4, 16. Le commencement du chapitre 12 des Actes vient confirmer notre opinion. Que trouve-t-on dans l'Eglise d'Antioche? Des prophètes et des docteurs. Paul et Barnabas, envoyés en mission, deviennent apôtres, et nous retrouvons ainsi nos trois dons spirituels.

(3) La thèse de M. Audra sur *le Ministère darbyste* (Strasbourg, 1855) renferme quelques curieux renseignements qui viennent

VI

LES DIACRES ET LES ÉVÊQUES.

Dans le chapitre XIV de la *Didachè* nous avons trouvé des conseils sur le culte du dimanche, où les fidèles doivent rompre le pain après s'être confessé réciproque-

confirmer nos idées sur les analogies du système ecclésiastique de la *Didachè* avec celui des darbystes. Nous citons : « Pour bien comprendre les vues de la secte, il faut distinguer avec elle deux choses : les dons et les charges... Le principe du don, c'est le Saint-Esprit, qui, outre le don commun à tous les chrétiens, en communique certains autres spéciaux pour l'utilité de l'Eglise. L'individu qui reçoit le don n'a pas besoin, pour l'exercer, de l'intermédiaire des hommes ; c'est le S.-E. qui le transmet ; c'est lui aussi qui le conduit et le dirige. Vouloir établir un autre juge, ce serait le plus sûr moyen de se priver du don. Sur ce terrain, les hommes n'ont rien à voir ; c'est ce que prouvent abondamment les Ecritures, qui ne font nulle part intervenir une consécration humaine autorisant l'exercice du don. L'assemblée acceptera les ministres que Dieu lui envoie et écoutera leurs exhortations... A côté de ce ministère se trouvent les charges qui en diffèrent essentiellement. Cela ne veut pas dire qu'on ne les trouve jamais réunis. On a des exemples du contraire. Leur établissement dépend de certains besoins matériels... Ce que réclame la charge, ce n'est pas un don spécial de la part de celui qui l'exerce, mais les qualités communes à tous les chrétiens : une conduite irréprochable, une vie probe et désintéressée. Mais la charge demande une consécration humaine, ce qui n'a pas lieu pour les ministères. » Il nous semble que ces citations jettent un jour particulier sur nos passages de la *Didachè*. Voir aussi la thèse de M. Roussillon, p. 20 et suiv. (Strasbourg, 1855), et Darby, *Coup d'œil sur divers principes ecclésiastiques* (Genève, 1848).

ment leurs péchés. Il se termine en insistant sur la nécessité de rendre à Dieu un sacrifice pur.

Sans vouloir trop appuyer sur des considérations peut-être un peu faibles, nous désirons cependant faire remarquer le mouvement de la première phrase du chapitre suivant : « Choisissez-vous *donc* des évêques et des diacres, dignes du Seigneur..... » Cette particule *donc* se trouve-t-elle placée là par hasard, ou y est-elle intentionnellement? Cette dernière solution nous semble la vraie; on peut en conclure que, dans l'église où la *Didachè* a pris naissance, on ne connaissait encore que des dons spirituels, et pas encore les charges ecclésiastiques. Il faut élire des évêques et des diacres, qui en l'absence des prophètes les remplaceront; ils veilleront à ce que l'eucharistie chrétienne ne soit pas souillée par la présence d'un non-baptisé ou de quelqu'un qui serait en querelle avec un ami; ce sont eux qui auront soin le dimanche de veiller à ce que les fidèles se rassemblent pour rompre le pain.

Nous assistons ici à la naissance de l'épiscopat; il émerge pour ainsi dire des circonstances, il va vivre pendant quelque temps parallèlement avec les dons spirituels; mais peu à peu il les absorbera et finira par les supplanter complètement.

Notons en passant un nouvel indice de la très haute antiquité de la *Didachè*. On juge les évêques, on les choisit d'après leurs mœurs et leur conduite, on ne leur demande pas une confession de foi.

Il ne faut pas les mépriser, car ils rendent à la communauté des services analogues à ceux des prophètes et des docteurs. Ceci encore nous reporte à une époque

très ancienne. Ce n'est qu'à la période de formation d'une église que l'on voit les dons préférés aux charges; l'enthousiasme peu à peu décroît et s'éteint; l'administration finit toujours par prévaloir contre l'esprit d'initiative.

Qu'on veuille bien le remarquer, la *Didachè* s'adresse à des communautés où on ne connaît encore que des prophètes. Mais comme on peut n'en avoir pas toujours sous la main, il faut qu'on choisisse des évêques et des diacres pour rendre d'une façon régulière les mêmes services qu'eux. Il n'y a rien qui doive nous étonner dans cet essai d'organisation, il sera calqué sur celui de la synagogue. Mais il est clair qu'au moment où fut écrite la *Didachè*, l'épiscopat et le diaconat étaient des charges à créer; sans cela, lorsque l'auteur recommande de donner les prémices aux prophètes et, en leur absence, aux pauvres, il aurait sans doute ordonné de les donner aux diacres administrateurs des deniers de l'Église.

Comme on est loin, avec l'épiscopat de la *Didachè*, de l'époque où des discussions sans fin s'élèveront à son sujet et où les rivalités feront naître des schismes. *Episcopatus æmulatio schismatum mater est*, dit Tertullien (1); et cet état de choses avait déjà commencé sous Clément de Rome (2).

L'évêque est encore ici uniquement le mandataire du troupeau, et rien ne vient nous montrer en lui le successeur des apôtres; tandis que pour Hégésippe l'épis-

(1) *De baptismo*, 17.
(2) 1 *Cor.*, 44.

copat n'était déjà plus qu'une question de succession canonique (1).

Nous croyons saisir la véritable origine des charges chrétiennes : elles sortent des circonstances et de la nécessité; on pourrait sans doute prétendre que la *Didachè* représente non pas l'Église, mais une secte ou une tendance; et nous avouons volontiers que c'est seulement assez tard qu'arriva l'unité de l'Église; mais encore ne faut-il pas exagérer cette idée. Au premier siècle des tendances toutes différentes purent vivre côte à côte, sans se pénétrer : le paulinisme, le pétrinisme, le judéo-christianisme sont des manières différentes de comprendre l'Évangile, et pendant de longues années elles subsistèrent parallèlement; mais elles avaient un fond commun, et l'apôtre Paul insiste plusieurs fois sur ce fait. Paul, Pierre, les Douze annoncent le même Évangile. De plus, nous n'avons pas ici l'œuvre d'un chrétien écrivant pour un nombre restreint de personnes, faisant une lettre, ou un traité d'édification, nous avons dans le sens le plus strict du mot un ouvrage d'Église; c'est une sorte de manuel officiel de la liturgie et du catéchisme; l'auteur ne parle pas seulement en son nom, mais au nom de l'Église entière, et c'est là ce qui donne à ces quelques pages une importance hors ligne.

Enfin, serait-on obligé d'admettre que cet opuscule doit son origine à une tendance particulière, judéo-chrétienne par exemple, qui aurait conservé très long-

(1) Dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 24, 14. Voir aussi Clément de Rome, 1 *Cor.*, 44.

temps et même jusqu'à la fin du second siècle des idées et des pratiques très différentes de celles du courant paulinien, il faudrait tomber d'accord qu'on ne conserve que ce que l'on possède. Peu nous importe que la *Didachè* ait été écrite à telle ou telle date, si elle est l'œuvre d'une secte qui, placée en dehors de toute influence extérieure, serait restée, pendant un siècle et plus, scrupuleusement fidèle à ses origines : car dans ce cas la *Didachè*, en nous donnant l'état de ses idées à la fin du second siècle, nous permettrait par là même de remonter jusqu'au premier.

Mais cette hypothèse même, nous ne croyons pas pouvoir l'admettre; trop d'indices nous reportent aux origines; on sent partout que l'auteur profite des expériences du judaïsme.

Il est du reste une dernière considération sur laquelle nous n'avons pas insisté. « Prélevez la dîme sur tout ce que vous possédez, dit la *Didachè*, et donnez-la aux prophètes, car ils *sont vos grands prêtres* (1). » Or, je le demande, si l'épiscopat avait déjà existé, comment n'en serait-il pas fait mention en cet endroit? De plus, il nous semble que, sans trop vouloir presser les textes, on peut bien faire remarquer que cette phrase suppose dans la pensée de l'auteur une idée complémentaire peu difficile à déterminer. Donnez les prémices aux prophètes qui sont *vos* grands prêtres, comme nous, Juifs, nous les donnons à nos grands prêtres.

Quoi qu'il en soit, la *Didachè* nous place en face d'une église dans laquelle le besoin des charges ecclésias-

(1) *Didachè*, XIII, 2.

tiques commence à se faire sentir. On éprouve la nécessité d'avoir une certaine organisation; or, cela a dû arriver de très bonne heure. On pourra dire tant qu'on voudra que notre opuscule est l'œuvre d'une secte particulière, mais on ne pourra nier alors qu'il est le fruit de cette secte à son origine. Les partisans du morcellement, ou tout au moins de la grande diversité des tendances, nous permettront bien de leur adresser quelques questions. Si la *Didachè* est le travail de l'une d'elles, comment est-elle entrée si vite et si profondément dans le grand courant catholique, jusqu'à devenir la base des Constitutions apostoliques? Comment expliquer les analogies avec Barnabas? Comment rendre compte de ce travail incessant qui s'accomplit sur la *Didachè* pour en distribuer le texte à chacun des Douze? Voilà pour la critique externe. La critique interne révèle encore mieux l'impossibilité d'attribuer ce document à une tendance particulière. Est-ce de la théologie que nous avons là? Quelles idées représente-t-elle? Celles de Paul, de Pierre, des apôtres de Jérusalem, des judéo-chrétiens? On pourra, avec une égale vraisemblance, l'attribuer à toutes ces tendances, parce qu'elle est avant tout le document du christianisme pratique. C'est le premier monument de l'Église proprement dite, qui, s'élevant au-dessus des idées particulières et personnelles, cherche le fond commun et inébranlable. Sans doute, nous croyons que l'on pourra par des conjectures arriver à déterminer d'une manière suffisamment plausible la question d'origine de la *Didachè;* mais il faudrait, nous semble-t-il, beaucoup solliciter les textes pour y trouver une seule

phrase spécifiquement sectaire. Nous ne croyons pas que dans ces seize chapitres on puisse relever une seule idée, nous ramenant franchement à une des tendances postérieures au siècle apostolique (1).

Nous l'avons dit, mais il est bon de le répéter : il ne faut pas exagérer à plaisir cette idée de la diversité des églises. Saint Paul et saint Pierre, saint Jacques et les Douze annoncent un Évangile commun. Et, de plus, n'oublions pas qu'autre chose est écrire une lettre ou une exhortation, autre chose composer un manuel d'instruction religieuse, de discipline ecclésiastique et de liturgie. Quant à nous, nous pensons que, si saint Paul avait eu à composer une liturgie, il aurait complètement renoncé pour l'instant à ses idées particulières et aurait rédigé un document en quelque sorte impersonnel, que ses adversaires eux-mêmes auraient pu signer.

Qu'on nous pardonne de nous être trop étendu sur ces considérations. Il est inutile de développer autant le parallèle entre l'organisation chrétienne primitive et celle de la synagogue. Les analogies ont été mises, du reste, en lumière par une foule de critiques de notre siècle et des siècles précédents. Dans son travail sur la *Didachè*, M. le professeur Massebieau a tiré les conclusions avec une clarté parfaite (2) : « Chez les Juifs, dit-il, le collège des anciens veillait à l'ordre et à la discipline dans la synagogue, et blâmait ou excommu-

(1) Comme le veulent MM. Hilgenfeld et Bonet-Maury, qui croient y voir des traces de montanisme.

(2) *Revue de l'Histoire des Religions*, t. X, p. 156.

niait les coupables; il administrait aussi les finances de la communauté. Chez les chrétiens, ces soins se partagent entre les évêques ou anciens et les diacres. Chez les Juifs, les docteurs et en général ceux qui exercent sur la foule l'empire de la parole ne se confondent pas avec les anciens; chez les chrétiens, il en est de même, mais les anciens et les diacres doivent pouvoir, au besoin, remplir l'office des docteurs et des prophètes (Cf. 1 Tim., V, 17; III, 2, pour les anciens), et alors ces hommes d'ordre et de discipline acquièrent une part de la considération qui s'attache à la science du docteur et à l'inspiration du prophète. Mais, en général, le peu d'éclat de leur rôle les laisse au second rang, et la *Didachè* se croit obligée de recommander qu'on ne les méprise pas. »

Rappelons en deux mots qu'outre ses dix membres fondateurs, chaque synagogue avait dans son sein d'abord le *hazzan*, ou surveillant; Lightfoot l'appelle l'évêque (1). Il avait pour office de surveiller la manière dont les lecteurs de la loi s'acquittaient de leurs fonctions; c'est lui qui les désignait, puis, se plaçant à côté d'eux, il veillait à ce qu'aucune faute ou omission ne fût faite dans la lecture.

De plus, chaque synagogue avait trois diacres ou aumôniers appelés *parnasim*. Deux d'entre eux étaient chargés de recueillir les aumônes et le troisième les distribuait (2).

Rappelons enfin que le *hazzan* exerçait déjà chez les

(1) Lightfoot, *Horæ hebraicæ*, t. II, p. 279.

(2) Nous empruntons tous ces détails à Lightfoot (*loco citato*) et au traité du Sanhédrin (*Talmud de Jérusalem*), fol. 17-28. Voir

Juifs les fonctions d'instituteur. Il est donc naturel que la *Didachè* dise du *hazzan* chrétien ou de l'évêque qu'il rend à la communauté des services analogues à ceux des docteurs (1).

Ainsi donc l'épiscopat commença par être, dans l'Église, plutôt un poste de travail qu'un poste d'honneur. Le rôle de l'évêque était avant tout de maintenir l'ordre, de veiller à la régularité des offices, il avait, par rapport aux prophètes, un rang un peu subalterne et ses fonctions étaient avant tout policières. Il dut y avoir souvent un peu d'animosité contre l'épiscopat, et cela

surtout : Vitringa, *de Synagoga vetere*, p. 821 sq., 915, 929, 941.

(1) M. le professeur Stapfer a fortement relevé les analogies de l'organisation synagogale et de l'organisation chrétienne primitive, dans *la Palestine au temps de Jésus*, p. 326.

Nous ne nous arrêtons pas à démontrer une fois de plus l'identité des évêques et des presbytres dans la primitive Eglise, ce qui explique le silence gardé par la *Didachè* au sujet de ces derniers. La question a été résolue depuis longtemps. Rappelons seulement pour mémoire le passage de saint Jérôme qui déclare nettement que le prêtre est l'égal de l'évêque. « *Idem est presbyter qui episcopus, et antequam diaboli instinctu studia in religione fierent..... communi presbyterorum consilio ecclesiæ gubernabantur*. Il faut voir toute la suite du passage (*In Epist. ad Tit. cap. I*). Voir aussi Philipp., I, 1, et l'observation de Théodoret sur ce passage.

Le mot *évêque* se trouve environ une douzaine de fois dans les LXX; voyez Trommius, *Concord. Gr. LXX Interpr.* à ce mot. Cf. Dictionnaire de Smith et Cheetham, t. II, p. 1698 seq., article *Priest*, par M. Hatch. Le savant évêque anglican Lightfoot a examiné avec indépendance les questions qui nous occupent. Dans son commentaire sur l'épître aux Philippiens il a résumé les résultats de la science contemporaine sur le ministère chrétien. *Saint Paul's ep. to the Philipp., the Christian ministry*, III, éd. 1873, p. 178-267.

nous explique pourqnoi la *Didachè* recommandera de ne pas le mépriser, pourquoi saint Paul dit que celui qui le désire, désire une chose excellente. Du reste, les dons spirituels étaient réunis à la charge ecclésiastique dans la même personne. Souvent ces évêques travaillaient à la prédication et à l'enseignement, et, dans ce cas, ils étaient environnés d'un double respect (1).

Le chapitre XV se termine par une phrase qui n'a peut-être pas été assez remarquée. « *Faites vos prières, vos aumônes et toutes vos actions suivant les préceptes contenus dans l'Evangile du Seigneur.* » L'auteur vient de donner des directions pour l'organisation de la communauté, mais, au moment de passer à un autre sujet, il sent que les cadres d'une église ne sont rien ou peu de chose, que l'esprit est tout. Du reste, lorsque les fidèles se trouveront aux prises avec les circonstances, il surgira une multitude de questions qu'il n'a pu résoudre. Comment faire alors ? Faire tout conformément à l'esprit de l'Évangile ; pour le culte, les aumônes, toutes les actions, lorsqu'on sera embarrassé, on n'aura qu'à se diriger d'après la prédication de la bonne nouvelle apportée au monde par Jésus. Voilà, n'est-il pas vrai? une pensée qui doit faire absoudre notre auteur de bien des phrases moins heureuses. Il semble avoir compris qu'une organisation, si bonne qu'elle soit, est chose relative, mais qu'au-dessus de toutes les formes, il y a le pur esprit évangélique, et dans les instants d'embarras et de doute les fidèles n'auront qu'à lui demander la solution de toutes leurs difficultés.

(1) 1 Tim., 5, 17.

VII

LES CHOSES FINALES (1).

Nous voici arrivé au dernier chapitre de la *Didachè*. Arrêtons-nous un instant pour nous demander ce que nous avons trouvé, dans ce qui précède, de spécifiquement chrétien. Nous avons jusqu'ici insisté beaucoup sur les affinités judaïques de notre document, et nous avons tâché de montrer que l'on ne saurait trop rechercher dans la synagogue la racine des idées, des pratiques et de la discipline des premiers chrétiens. Mais est-ce à dire qu'il n'y ait qu'une évolution, qu'un progrès? L'Église apostolique n'aurait-elle fait que donner un sens plus religieux au baptême et à la cène? n'y a-t-il pas eu à l'origine une idée, une croyance, un dogme strictement nouveaux? Ce dogme se retrouve-t-il dans la *Didachè?*

A cette question, nous répondons oui de la manière la plus catégorique. Oui, à l'origine de l'Église il y a eu un dogme et un seul qui l'a nettement séparée de la synagogue, et l'a condamnée à entrer en lutte, à bref délai,

(1) Voir Reuss, *Histoire de la théologie chrétienne au siècle apost.*, 3e éd., t. I, p. 421 seq.; M. Nicolas, *Des doctrines religieuses des Juifs*, 2e partie, ch. V et VI; B. Dubois, *la Doctrine des choses dernières dans le N. T.*, *Nouvelle Revue de Strasbourg*, tome IX, p. 222; E. Picard, l'article *Eschatologie* dans l'*Encyclopédie* de M. Lichtenberger; Aug. Wünsche, *Die Vorstellungen vom Zustande nach dem Tode nach Apokryphen, Talmud und Kirchenvætern*, dans les *Jahrbücher für prot. Theol.*, t. VI, p. 495, Leipzig, 1880.

avec cette mère, à laquelle elle devait tant et avec laquelle elle aurait pu être d'accord sur tous les autres points. Oui, ce dogme, et celui-là seul, se retrouve dans la *Didachè*, la traverse d'un bout à l'autre comme un souffle puissant, lui donne sa vivante unité.

« Jésus est le Messie », voilà le seul et unique point de la prédication apostolique, mais il a suffi pour créer l'Église, et il est devenu la clef de voûte de toutes les idées des premiers chrétiens.

Jésus est le Messie, ses disciples l'ont vu, entendu, suivi, et, s'il les a quittés, il ne l'a fait que pour revenir à bref délai régner sur la terre avec les saints et les anges. Il est parti, mais il revient déjà, il va apparaître dans sa gloire, Maranatha, le Seigneur arrive, le temps est proche (1), que celui qui a des oreilles entende (2) : tels sont les cris d'espérance et de ralliement que se lançaient les nouveaux frères, tel est le fond vivant de la première dogmatique chrétienne.

Dans l'âge apostolique tout est subordonné à cette idée, et une des meilleures preuves en faveur de la très haute antiquité de la *Didachè*, c'est que, pour la bien comprendre, pour saisir le lien de ses diverses parties, il ne faut jamais perdre de vue la prochaine parousie du Seigneur. C'est cette croyance qui fait prendre la plume à l'auteur et qui l'inspire du commencement à la fin.

Il y a deux voies, celle qui conduit à la vie, au règne

(1) Apoc. 1, 3; 22, 10. 1 Jean, 2, 18. Voir Nestle: *Maranatha* (article dans les *Theologische Studien aus Würtemberg*, 1884, p. 186).

(2) Matth., 11, 15; 13, 9, 43; Marc, 4, 9, 23; 7, 16; Luc, 8, 8; 14, 35; Apoc., 2, 7, 11, 27, 29; 3, 6, 13, 22; 13, 9.

éternel avec le Seigneur (1); celle qui conduit à la mort et à l'anéantissement des méchants. Les fidèles qui veulent suivre la première doivent pratiquer l'amour de Dieu et du prochain, se rallier à la société chrétienne par le baptême et la cène, et attendre dans la prière et le recueillement le grand jour où le Messie reviendra.

N'y a-t-il pas là un lien organique puissant, qui fait de la *Didachè* un monument unique? C'est la première prédication chrétienne résumée dans toute son originalité, et avec une remarquable simplicité. Jésus va revenir; l'important, c'est d'être prêt, d'être trouvé parfait au moment où il arrivera; et voilà ce qui explique pourquoi nous n'avons pas rencontré la moindre trace de christologie, de sotériologie, ni même la plus petite tendance gnostique ou métaphysique. La réflexion chrétienne n'a pas encore eu le temps de revenir sur elle-même; qu'a-t-on besoin de s'élancer dans la spéculation, de se créer à grands frais une théorie du *logos* ou du *prototokos*? L'auteur de la *Didachè* marche sur terre, il voit déjà les signes avant-coureurs de la parousie. Saint Paul, à la fin de sa carrière, pourra se dédommager par la spéculation de ses espérances non réalisées, mais nous n'en sommes pas encore là avec notre document, ses espérances n'ont rien de nuageux, d'indécis ou de vague.

(1) D'ordinaire on prend le mot de vie dans le N. T. en un sens trop spiritualiste. Cela peut être excellent pour la prédication, mais pour l'exégèse il faut savoir avant tout ce qu'a voulu dire l'auteur. La plupart du temps ce mot désigne non la vie au sens philonien (nous mettons à part la théologie johannique et paulinienne), mais la vie avec le Messie après son retour. Voir Bruder, *Concord. N. T. græca*, p. 386.

Une des choses qui frappent le plus dans l'eschatologie que nous étudions, c'est son caractère de netteté, de précision et aussi de mesure. D'une part, nous n'y rencontrons pas les peintures étranges, fantastiques, qui se retrouvent ailleurs; et, d'autre part, nous nous sentons, croyons-nous, dans un courant fortement israélite et palestinien, sans aucun mélange de philosophie alexandrine ou philonienne (1). Il n'y a rien ici qui, de près ou de loin, rappelle l'immortalité de l'âme. Deux idées sont au fond de cette eschatologie ou plutôt une seule sous deux formes : la survivance d'un certain nombre de fidèles et la résurrection des autres. Pas plus ici que dans les synoptiques, la vie éternelle n'est conçue en dehors du corps. L'auteur a conservé les idées purement juives, il ne connaît pas ou néglige celles des Grecs.

Avec un fond commun qui resta longtemps le même, les divers partis entre lesquels se partageait l'Église primitive donnèrent à leurs espérances des couleurs particulières tenant à leur manière différente d'envisager le christianisme. De plus, les circonstances eurent une grande influence sur les tableaux eschatolo-

(1) La Sapience représente cette dernière tendance (8, 19-20). L'âme de l'homme est préexistante, elle est enfermée dans le corps comme dans une prison, elle est immortelle, et, si elle est juste, elle jouira auprès de Dieu du bonheur éternel (1, 15; 3, 1 sq.; 5, 16; 6, 19-20; 8, 17; 9, 15. Cf. Philon, *de Opificio mundi*, 40, 44, 46; *de Somniis*, 1, 43).

Les Esséniens enseignaient l'immortalité de l'âme, ce qui, à défaut d'autre preuve, suffirait pour montrer que la *Didachè* n'est pas sortie de ce courant. Voir Wünsche, *loco citato*, p. 361 sq. et 494 sq.

giques. L'auteur du premier évangile n'aurait pas parlé comme il l'a fait dix ans avant la ruine de Jérusalem; le visionnaire de Patmos nous aurait présenté d'autres tableaux, si le cri des victimes de Néron ne l'avait pas poursuivi. D'autres, saint Paul et saint Jean sont du nombre, spiritualisaient leurs conceptions en voyant le monde s'obstiner à durer. Il y a là une multitude de données dont il faut tenir compte et qui rendent le problème fort complexe.

L'eschatologie de la *Didachè* se rattache au courant palestinien, d'où procèdent aussi celle des synoptiques et celle de saint Paul, au moins dans la première partie de sa carrière.

Mais ne peut-on pas lui assigner une origine un peu plus précise? Tout d'abord remarquons que les signes qui doivent amener la crise finale sont, avant tout, l'immoralité et la haine des hommes les uns envers les autres; ce sont les hommes qui se font la guerre et non pas les membres de l'Église; sans doute il est fait mention des faux prophètes, mais ce n'est pas l'hérésie (péché ecclésiastique) qui provoquera la fin, mais la haine (péché laïque, si on peut ainsi parler). Or, on sait quel rôle important jouent les antichrists, comme préparateurs de la parousie, dans les écrits apostoliques (1).

On ne ressent ici aucun de ces scrupules qui nous montreront Luc employant tout son art pour atténuer ce qu'avaient d'embarrassant les assertions téméraires sur une fin qui ne venait pas (2).

(1) 1 Jean, 2, 18; 2, 22; 2 Jean, 7.
(2) Luc, 21, 9, 24. Cf. Matth., 24, 14, 29.

Si elle était postérieure, soit à la destruction de Jérusalem, soit à la persécution de Néron, on y sentirait vibrer la corde de la vengeance ; il y aurait le cri du cœur contre les persécuteurs. Au lieu de cela, que voyons-nous? Des bons et des méchants, des brebis et des loups, ceux qui aiment et ceux qui haïssent; mais il n'y a pas d'un côté des victimes, de l'autre des bourreaux; il n'y a pas encore l'*odium generis humani* (1), qui de si bonne heure remplit les fidèles.

Du reste, à partir de l'an 70, presque toutes les apocalypses imiteront celle de Jean. « L'auteur de celle d'Esdras (ouvrage daté avec certitude de l'an 96, 97 ou 98) lui fait des emprunts notoires (2), emploie ses procédés symboliques, ses notations, son langage. On peut en dire autant de l'ascension d'Ésaïe (ouvrage du second siècle) (3). »

C'est dans l'épître aux Thessaloniciens que nous trouvons le système eschatologique le plus voisin de la *Didachè*. Et cette remarque a la plus grande importance si l'on veut bien se rappeler que saint Paul rattache son enseignement, sur ce point, à celui de Jésus de la façon la plus expresse (4). « Jésus lui aussi avait parlé du débordement du mal dans les derniers jours, de l'apos-

(1) Ce mot doit, pensons-nous, être pris à la fois dans son sens actif et passif; la haine qu'on a pour le siècle n'étant que la source ou la conséquence de celle que le siècle a pour vous.

(2) Comp., par exemple, 4 Esd., 4, 35, suiv., à Apoc., 6, 9, suiv.; 4 Esdr., 7, 32, à Apoc., 20, 13; 4 Esdr., 10, 50 et suiv., à Apoc., 21, 2, suiv.

(3) Renan, *l'Antéchrist*, 458.

(4) 1 Thess., 4, 15.

tasie d'un grand nombre de fidèles, de l'apparition de faux Christs et de faux prophètes. Il avait de même gardé la plus sage réserve sur le temps et le moment de la parousie, comparant seulement sa venue subite à celle d'un voleur dans la nuit. Lui aussi avait parlé de la résurrection, de la réunion de tous les fidèles avec le Fils de l'homme et du jugement suprême qui doit rendre à chacun selon ses œuvres (1). »

Cependant il y a un élément commun à l'épître aux Thessaloniciens et à la *Didachè*, qui ne se retrouve pas d'une façon aussi précise dans les synoptiques, c'est la théorie d'un antichrist unique, d'un homme de péché, du fils de perdition, du grand séducteur du monde. Pour Paul comme pour la *Didachè*, « l'Antichrist apparaîtra dans le monde comme la négation radicale et absolue, non seulement du Christ, mais de Dieu même. Il s'élèvera au-dessus de tout ce qui est divin, s'assiéra dans le temple et se fera adorer comme Dieu (2) ».

Nous n'avons pas à rechercher quel pouvait bien être le personnage qui, dans la pensée de Paul, jouait le rôle d'antichrist; nous devons nous borner à notre document. Nous avons cru déjà pouvoir le faire remonter au delà de Néron; et, en effet, rien dans la caractéristique de ce séducteur du monde ne désigne un persécuteur. Mais y a-t-il eu, à une époque si reculée, quelqu'un à qui on pourrait penser devant cette description? Nous croyons pouvoir répondre affirmativement.

(1) A. Sabatier, *l'Apôtre Paul*, 2e édition, p. 98.
(2) A. Sabatier, *ibidem*, p. 99; 2 Th., 2, 4. Cf. *Did.*, 16, 4.

Les lignes générales de ce portrait peuvent bien se rapporter à Caligula, à cet anti-Dieu qui voulut se faire adorer de son vivant. D'après M. Renan, c'est lui qui avait inspiré saint Paul dans les Thessaloniciens. « L'Antéchrist, dit-il, est conçu en 54 comme un continuateur de la folie sacrilège de Caligula (1). » « Le plus inoffensif passe-temps de cet insensé avait été le souci de sa propre divinité. Il y mettait une espèce d'ironie amère. L'abaissement religieux du monde était tel qu'il ne s'éleva pas une protestation contre les sacrilèges du César, chaque culte s'empressa de lui décerner les titres et les hommages qu'il réservait à ses dieux (2). »

Une émotion indescriptible s'empara alors du monde juif tout entier, et seul il éleva sa protestation. Philon nous a conservé tout au long le récit de la réception faite par l'empereur à la délégation israélite. On comprend en le lisant l'impression profonde que le règne de ce fou avait dû faire sur les imaginations (3).

Après l'apparition du grand séducteur, le monde entier doit passer pas l'épreuve du feu ; les méchants sont anéantis, les justes sont sauvés. C'est ici le point d'arrivée des deux voies, les uns vivent, les autres meurent, ou plutôt sont anéantis. Cette idée apparaît à chaque pas dans les livres juifs du premier siècle, on la trouve jusque dans une prière que disait l'écolier en sortant de la maison d'étude (4).

(1) Renan, *Saint Paul*, p. 234.

(2) Renan, *les Apôtres*, p. 194. Voyez la *Didachè*, 16, 4 : « La terre sera livrée entre ses mains. »

(3) Philon, *Legatio ad Caium*, 25. Cf. Suétone, *Caius*, 22, 52; Dion Cassius, 59, 26-28. Josèphe, *Antiquit.*, 18, 8; 19, 1, 1-2.

(4) « Je te rends grâces, Éternel, mon Dieu, de m'avoir fait

Paul, lui aussi, avait distingué les sauvés et les perdus (1). Parmi les hommes présents sur la terre au moment de la parousie, il n'en subsistera qu'une partie; quant à ceux qui sont morts auparavant, les saints du Seigneur ressusciteront seuls.

Jésus ne nous apparaît pas ici comme le souverain juge. La fin arrive, non parce que le Messie vient la provoquer; mais le Messie vient après cette fin pour régner sur une terre purgée des méchants.

La crise dernière est amenée par une puissance interne, par l'excès du mal. C'est un enchaînement de circonstances qui détermine le cataclysme final, et non une parole du Messie. Peut-on tirer de ce fait quelque conclusion? Ce serait peut-être chercher un peu loin. Quoi qu'il en soit, on peut bien remarquer que le rôle prépondérant du Seigneur est ici un peu effacé.

Remarquons en passant que l'on ne retrouve, à moins de forcer les textes, aucune trace de millénarisme, et cependant l'Epître dite de Barnabas, les oracles de la sibylle, le Testament des douze patriarches

prendre part à ceux qui fréquentent cette salle d'étude, au lieu de parcourir les boutiques; moi je me lève comme eux, mais c'est pour l'étude de la Loi, non pour des causes futiles; je me donne de la peine comme eux, mais j'en serai récompensé, tandis qu'eux ne le seront pas; nous courons tous également, mais moi j'ai pour but la vie future, tandis qu'eux n'arriveront qu'à la fosse de destruction. » Talmud de Babylone, *Beracoth*, 28 b, édition Schwab, p. 337.

(1) 1 Cor., 1, 18; 2 Cor., 2, 18; 1 Cor., 15, 23, suiv.; 1 Thess., 4, 12, suiv. Cf. 4 Esdras, 9, 22. Jésus lui-même semble parfois ne promettre la résurrection qu'aux justes. Luc, 14, 14; 20, 35-36. Cf. 2 Macch., *passim*. De même souvent les Talmuds. Voir Lightfoot, *Horæ hebr. in ev. Matth.*, t. II, p. 364.

nous montrent combien, dès les premiers siècles, les idées chiliastes étaient répandues.

En résumé l'eschatologie de la *Didachè* appartient non seulement à un courant palestinien, mais, par ses nombreux points d'attache avec celle des épîtres aux Thessaloniciens, elle semble dépendre d'une très ancienne tradition, reproduisant de près les idées de Jésus sur ce sujet.

Avant le christianisme développé et philosophique de Paul ou de Jean, il y eut celui des Juifs, qui, comme Joseph d'Arimathie, attendaient le royaume de Dieu. La *Didachè* nous représente sans doute cette tendance. Elle est tout entière dans ces mots de la prédication galiléenne : *Repentez-vous et soyez baptisés, car le royaume de Dieu est proche.*

VIII

DATE ET LIEU D'ORIGINE.

Nous ne pouvons pas répéter ici ce que nous avons dit dans chacun de nos chapitres généraux. Le caractère de l'enseignement catéchétique contenu dans la *Didachè*, ses rapports avec un manuel évangélique différent de nos synoptiques, la simplicité des rites du baptême et de l'eucharistie, les charges ecclésiastiques commençant à naître à côté des dons spirituels, la netteté des espérances finales, et par-dessus tout le caractère judaïque du document, tout cela nous a ramené à la période des origines, où la pensée chrétienne, en-

core incertaine, formait plutôt une tendance du judaïsme qu'une religion nouvelle.

Aussi ajouterons-nous peu de chose.

Revenons d'abord, en deux mots, sur une idée déjà exprimée au cours de ce travail. Nous revendiquons pour la critique le droit de comparer la *Didachè* avec les écrits du Nouveau Testament. Nous croyons que, s'il y a eu plusieurs tendances au sein de la primitive Eglise, elles ne doivent pas être exagérées, que le fond commun subsiste, et que notre document doit entrer dans l'histoire de la pensée chrétienne comme un des premiers témoins de l'évolution qui l'entraînait. La distance qui sépare la *Didachè* de l'épître de Jacques n'est pas aussi grande que celle qui sépare le saint Paul des Thessaloniciens du saint Paul des Philippiens. Sous des divergences qui sautent aux yeux, il y a eu dans la pensée apostolique un processus, une loi de développement qui, tout en laissant subsister la diversité des conceptions, introduit dans leur filiation une véritable unité.

Pourquoi vouloir faire de la *Didachè* un document émané d'une secte à part, de je ne sais quelle tendance inconnue jusqu'ici? Ne rentre-t-elle pas très bien dans le développement de la doctrine et de la pensée chrétienne? Tous les arguments psychologiques ne nous avaient-ils pas révélé à l'origine un christianisme d'un tour tout pratique, sans spéculation ni métaphysique? Pourquoi la *Didachè* n'en serait-elle pas le monument?

Et qu'on veuille bien le remarquer; nous avons là un *manuel ecclésiastique*. Ce n'est pas le premier venu, fût-il apôtre ou disciple, écrivant un ouvrage de cir-

constance, c'est l'Eglise qui se donne un catéchisme, une liturgie, une discipline. Ce sont là les *livres symboliques* de la première Eglise. Or, un ouvrage de ce genre porte forcément sa date, et si, dépassé très rapidement, vieilli en quelques années, il est encore après plusieurs siècles copié, modifié, allongé, c'est qu'il a été vraiment un manuel ecclésiastique, et que son importance a été grande sur les générations précédentes.

L'Eglise était encore si peu développée au moment où parut ce document, que l'auteur ne sent même pas le besoin de le placer solennellement sous l'autorité du collège apostolique ; si les titres sont authentiques, ce qui n'est pas certain, ils sont du moins singulièrement modestes ; il n'y a rien là de l'emphase avec laquelle, dès la fin du premier siècle, débuteront presque tous les écrits religieux.

Le temps est court, le Seigneur va revenir ; tout le monde a entendu parler de la bonne nouvelle, les préceptes de l'Evangile circulent de bouche en bouche ; la tradition orale est la meilleure preuve de la vérité des idées de la *Didachè*. Aussi y renvoie-t-elle fréquemment. Et elle ne se croit pas obligée, comme on le fera plus tard, de faire intervenir chacun des Douze pour prononcer une partie de ses préceptes. La tradition orale est encore toute vivante et n'a pas encore cédé le pas à l'autorité des noms apostoliques. La doctrine est vraie, parce qu'elle est conforme à l'Evangile, et non parce qu'un apôtre ou un évêque lui aurait apostillé un sceau de garantie.

Nous l'avons vu, l'idée d'hérésie qui apparut de si bonne heure dans l'Église ne se laisse pas voir dans

la *Didachè;* les faux prophètes sont des charlatans et des exploiteurs, mais non des hétérodoxes. L'organisation de l'Église est si peu avancée, qu'il n'y est même pas fait mention des lettres de recommandation et des certificats d'orthodoxie qui furent si vite en usage (1).

Oserons-nous le dire? il est une question de discipline pratique dont l'absence nous frappe dans la *Didachè*. Pas une seule fois il n'y est fait mention des femmes. Or l'immixtion des femmes dans le culte fut un des gros embarras de la primitive Église. La plupart des documents d'origine juive ignorent la femme, et, en effet, les femmes israélites participaient peu au culte. Mais dès que furent organisées les grandes missions, c'est parmi elles que le christianisme trouva son principal appui (2).

Une autre absence qui étonne et que l'on ne concevrait guère à la fin du premier siècle, c'est celle du baiser de paix. Cette coutume, empruntée peut-être aux Gentils, remonte très haut (3) et devint bientôt générale dans l'Église.

(1) Gal., 2, 12; 1 Cor., 9, 2; 2 Cor., 3, 1; 5, 12; 12, 11. Cf. Actes, 15, 22 et suiv.; on sait que l'auteur des Homélies Clémentines a placé en tête de son recueil une lettre de cette nature, soi-disant émanée de Jacques. Cf. Baur, *Paulus*, I, p. 260-261, 2e édition.

(2) La grande majorité des femmes devenues chrétiennes, dont la conversion est racontée dans les Actes ou les Épîtres, appartenaient au monde grec.

(3) 1 Thess., 5, 26; 1 Cor., 16, 20; 2 Cor., 13, 12; 1 Pet., 5, 14; Justin, *Apol.*, I, 65; Const. apost., II, 57; VIII, 11; Clément d'Alex., *Pædag.*, III, 11. Athénagore dans sa *Legatio*, § 32, cite un passage emprunté sans doute à un recueil de *didascalies*, où il est défendu de renouveler le baiser.

Ceci nous amène à la cène de la *Diaachè*. Nous ne rappellerons pas ses points d'attache avec le repas eucharistique des Juifs et particulièrement des pharisiens. Mais comment un auteur, écrivant à la fin du premier siècle, aurait-il pu faire adopter une si simple liturgie ? Durant les années qui suivirent immédiatement la mort de Jésus, l'attente enthousiaste et ardente de son retour absorba toutes les idées des fidèles ; c'est à ce moment que nous plaçons notre document ; mais lorsque la mort vint faire de nombreux vides dans les rangs de ceux qui croyaient voir la parousie, lorsque les survivants virent que le monde s'obstinait à durer, la réflexion se développa, les fidèles cherchèrent à sonder le mystère de la croix.

Pourquoi le Messie a-t-il souffert ? Cette pensée, négligée dans la première ardeur, vint s'imposer aux chrétiens et devint promptement l'aiguillon de leur intelligence, le point central de toute la théologie.

Rien dans la *Didachè* ne peut faire prévoir ce travail. Le timbre de la voix de Jésus est encore dans toutes les oreilles ; il est le Messie, c'est un fait d'expérience ; ils l'ont vu, ils l'ont entendu, ils l'ont touché ; il a annoncé son retour, on va le revoir !... A quoi bon chercher à savoir ce qu'il est par rapport à Dieu ? il revient, et cela suffit.

La *Didachè* nous semble donc correspondre à un état de la conscience chrétienne que l'on pouvait conjecturer, mais dont on n'avait que peu de traces. Aujourd'hui nous pouvons l'étudier et le saisir sur le vif.

Si l'absence de toute polémique et de toute spéculation prouve la haute antiquité de la *Didachè*, on peut

corroborer ces considérations en étudiant le catalogue des vertus spécialement recommandées ; et, en effet, on n'y trouvera aucune de ces exhortations à la patience et à la persévérance si naturelles en temps de persécution et que l'on rencontre déjà très développées dans Jacques et Pierre.

De plus, un des caractères les plus frappants des écrits datés de la fin du premier siècle ou du commencement du second, c'est d'avoir une préoccupation théologique ou polémique ; dans presque tous on trouve une arrière-pensée, les auteurs écrivent sous le nom de personnages importants de petits traités pour favoriser la tendance hiérarchique qui se manifeste dans l'Église, pour mettre en garde contre une hérésie naissante, pour faire triompher telle ou telle tendance. Ce sont des *écrits de tendance*, comme on les a appelés, et, malgré leurs efforts, ils ne parviennent pas à le dissimuler ; à moins de solliciter les textes, il sera impossible de rien trouver de pareil dans la *Didachè*. Elle appartient à une branche chrétienne, que nous avons reconnue surtout pour être judaïque, mais l'auteur ne songe même pas que l'on puisse comprendre le christianisme d'une manière différente, il expose simplement, sans croire avoir besoin de défendre sa manière de voir.

Son travail est si primitif qu'il ne sent pas la nécessité de l'authentiquer par une solennelle adresse. Déjà du temps de saint Luc on faisait précéder les décisions du concile de Jérusalem d'un préambule gros de toutes les prétentions hiérarchiques romaines. Ici, rien de semblable ; l'idée ne vient même pas à l'auteur qu'on puisse révoquer en doute son autorité ou plutôt la

vérité de ses assertions. S'il eût pensé que l'Église devait durer, que son traité pourrait servir à plusieurs générations, peut-être aurait-il pris soin de se nommer, d'énumérer ses titres; mais le monde va passer, il n'écrit que pour ses contemporains, il est inutile d'insister sur ce que tout le monde sait.

Nous avons vu que l'on ne peut y relever aucune citation proprement dite du Nouveau Testament. Nulle part on n'y trouve les phrases consacrées en pareil cas, « *comme il est écrit, comme le dit l'Esprit* », mais ce qui étonne davantage et semble impossible dans un document de cette nature, s'il était même de la fin du premier siècle, c'est qu'il n'y soit fait aucune mention de la lecture des livres saints. Les grands moyens d'instruction chrétienne sont la recherche continuelle du visage des saints, l'attachement absolu aux prophètes ; tout ceci suppose des exhortations plutôt que des lectures et des méditations.

En tout état de cause, la *Didachè* a été faite soit pour des païens craignant Dieu, pour des prosélytes de la porte (surtout nombreux en Syrie), soit pour des païens proprement dits. Or, en la plaçant à la fin du premier siècle, on se voit obligé par là de la supposer adressée (si c'est aux Syriens) à une population au milieu de laquelle étaient nés plusieurs écrits apostoliques; (si c'est aux païens proprement dits) à une population qui aurait eu déjà dans les trésors de ses églises des lettres du grand apôtre. Peut-on penser qu'après de tels écrits, la *Didachè* se serait fait accepter? Une église comme celle de Corinthe aurait-elle pu recevoir une telle liturgie de la cène? La *Didachè*, voulant devenir en quelque sorte

le catéchisme du diocèse de saint Paul, aurait-elle pu ne pas faire la moindre allusion à ses lettres ?

Voilà des raisons qui nous paraissent bien fortes et l'emporter sans comparaison sur celles qu'on a alléguées pour voir dans notre document un écrit du second ou même du troisième siècle (1).

De plus, le fait que le nom d'apôtre n'est pas réservé aux Douze a bien sa valeur.

Et si l'Eglise eût eu déjà essuyé une persécution, comment dans la prière eucharistique n'entrerait-il pas un seul mot pour demander à Dieu la délivrance (2) ?

Comment, après avoir prié Dieu de réunir son Eglise, n'aurait-on pas ajouté : « Et délivre-la de ses ennemis ? »

Nos arguments sont négatifs, mais il ne saurait en être autrement dans le sujet qui nous occupe. On sait combien l'Eglise eut à lutter de bonne heure contre une véritable invasion d'écrits faux ou supposés. Déjà du temps de saint Paul on écrivait, semble-t-il, des lettres sous son nom. Hégésippe, chrétien d'origine hébraïque, nomme, un peu après le milieu du deuxième siècle, une multitude de sectes florissant en Palestine et faisant circuler de faux écrits (3). La *Didachè* ne cite rien du Nouveau Testament comme Ecriture et ne polémise pas non plus contre les autres écrits. Lorsque Hégésippe alla à Rome, déjà les évêques résumaient l'Eglise, ils avaient déjà tous « le même enseignement » ;

(1) Comme le pensent MM. Hilgenfeld et Bonet-Maury.

(2) Voir, par exemple, Clément Romain, *Epist.*, 59 (édition Bryennios). « Délivre ceux d'entre nous qui sont dans la tribulation, relève ceux qui sont tombés... délie nos chaînes. »

(3) Eusèbe, *Hist. ecclésiast.*, IV, 25.

en face des sectes qui s'étaient multipliées et dont il donne l'énumération, se pose l'Eglise dans son unité ; il y a le mot et la chose (1).

Enfin certains conseils de notre document révèlent avec quelle confiance l'auteur attendait la parousie prochaine. C'est seulement avec cette idée que l'on peut bien saisir l'insistance mise à nous recommander de ne pas réclamer les prêts, et surtout certaines idées d'un communisme ardent, dont l'expérience démontra de bonne heure l'impossibilité (2).

En résumé, tout écrit correspond à une situation ; et plus que tout autre document, une liturgie porte l'empreinte de l'Eglise d'où elle émane. Œuvre impersonnelle, pour ainsi dire, elle témoigne de l'état des idées dans le milieu où elle est née. Dans quel milieu peut-on bien placer l'origine de la *Didachè* vers la fin du premier siècle ? A Rome, au sein de la tendance hiérarchique ? En Asie Mineure, à côté des millénaires et des illuminés ? A Alexandrie, le centre de la spéculation métaphysique ? Rien de tout cela ne nous semble bien satisfaisant, et nous croyons pouvoir soutenir avec plus de raison que la *Didachè* est un des premiers monuments écrits que nous possédions sur les origines du christianisme. Faite par un chrétien d'origine hébraïque (3), elle a été destinée à résumer l'enseigne-

(1) Eusèbe, *Hist. ecclésiast.*, IV, 22.

(2) *Did.*, 4, 5.

(3) Nous n'avons pas cru devoir faire une étude particulière du style. On pourra en trouver une très bien faite dans le *Journal of Christian Philosophy*, avril 1884 : article de M. Hall. La *Didachè* est remplie d'hébraïsmes. « Le vocabulaire de la *Didachè*, dit M. Hall, nous ramène à l'époque qui a vu naître les écrits du

ment, le culte et les espérances des chrétions pour les païens craignant Dieu, très nombreux en Syrie au premier siècle. Elle correspond au premier stade parcouru par la pensée chrétienne, lorsque celle-ci, entraînée par ses espérances, n'était pas encore revenue sur elle-même pour se créer une théologie, et n'avait même pas songé à se donner une solide organisation qui lui permît de durer.

Nous croyons donc pouvoir en placer l'origine en Syrie (1), vers le milieu du premier siècle (2).

CONCLUSION.

La *Didachè* a pour centre et pour unité l'eschatologie. Toute dogmatique populaire est obligée d'en revenir là. Aujourd'hui en plein dix-neuvième siècle, pour les plus fervents chrétiens des campagnes, ce n'est ni la Rédemption, ni l'Expiation, ni la Justification par la foi qui est au centre de la vie religieuse, mais bien l'idée de la mort et du jugement à venir; c'est l'échappée de lumière sur le paradis ou l'effrayante image du supplice éternel, qui forme le résumé du dogme. Pour les plus simples, qui sont souvent les meilleurs, c'est le « *Pensez-y*

N. T, ou à un temps peu éloigné (p. 400).» Il croit pouvoir trouver dans le style et la terminologie des arguments contre l'origine alexandrine (p. 409).

(1) Voir, sur l'origine syrienne de la *Didachè*, notre chapitre sur l'enseignement catéchétique (p. 93).

(2) Voir nos chapitres sur le baptême, la cène, les dons et les charges et les espérances finales.

bien (1) » qui est l'idée maîtresse et créatrice de toute la religion.

Il en fut de même au premier siècle. Les idées chrétiennes n'ont rien de spécifiquement nouveau, la plupart des aphorismes du Seigneur se retrouvent dans le Talmud; les espérances finales des chrétiens sont un héritage venu du judaïsme, mais, tandis que pour les Juifs ces espérances n'avaient pas de base dans l'histoire, pour les chrétiens leur réalisation était déjà commencée. Le Messie est venu et il va réapparaître, le mystère d'iniquité qui doit préparer son retour agit déjà; l'eschatologie n'est plus une espérance, c'est une certitude.

Aussi, lorsque les disciples commencèrent à évangéliser, avec quels transports ne reçut-on pas *la bonne nouvelle?* Et cette expression, qui aujourd'hui a pris un sens un peu vague, en avait alors un très précis. Qu'est-ce que la bonne nouvelle pour les chrétiens d'aujourd'hui? C'est que Jésus est venu chercher et sauver ce qui était perdu, accomplir par son sacrifice expiatoire la réconciliation avec Dieu, nous donner accès auprès du Père. Mais est-ce là le sens de ce mot dans l'Eglise apostolique? Nous ne le pensons pas. Historiquement la bonne nouvelle, c'est l'annonce que les derniers temps sont là et que bientôt le Messie régnera sur Israël.

Un mot emprunté à l'évangile selon saint Matthieu

(1) Allusion à une brochure très populaire dans le midi de la France; elle renferme une méditation ascétique pour chaque jour du mois, commençant toujours par : *Pensez-y bien*, et roulant in-

résume l'idée de la *Didachè* (Matth., 4, 17) : « Dès ce moment Jésus commença à prêcher et à dire : Repentez-vous, *car* le royaume des cieux est proche. » Ce *car* est précieux, il indique la raison que l'on a de se repentir. Bien des prophètes avant Jésus avaient invité le peuple à la repentance, mais aucun n'avait pu dire : « Je suis celui qui devait venir..... et voici, vous me verrez revenir sur les nuées du ciel. »

Un des premiers versets de saint Marc (1, 15) nous offre le mot de bonne nouvelle ou Evangile avec le sens que nous venons de lui donner : « Après que Jean eut été mis en prison, Jésus alla dans la Galilée, prêchant la bonne nouvelle du royaume de Dieu. Il disait : « Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche. R pentez-vous et croyez à la bonne nouvelle. »

Voilà, dans ses termes les plus simples et les plus vrais, la prédication qui a changé le monde. Ce fut aussi d'abord celle des apôtres. Paul devant Félix et Drusille prononce un discours sur la justice, la tempérance et le jugement à venir. Dans ses premières épîtres, c'est l'espérance eschatologique qui est la base de son enseignement.

Peu à peu les illusions cessèrent, et l'on dut se mettre à spiritualiser les images trop concrètes des premiers jours. Des expressions comme celles d'Evangile, Messie, royaume de Dieu, changèrent peu à peu de sens. Jésus apparut comme le *Prototokos*, le *Logos*, et l'on comprit

variablement sur la vie future. L'exemplaire que nous avons sous les yeux a pour titre : *Pensez-y bien, ou le souvenir de la mort sanctifiant la vie entière.* Avignon, 1866, 1 broch. in-18.

que le royaume de Dieu devait se réaliser dans le cœur de chaque chrétien.

La meilleure preuve de la vie et de la puissance du christianisme, c'est qu'une si rapide et si complète évolution n'ait pas fait éclater les cadres; c'est qu'elle ait pu s'accomplir en une génération. Nous pouvons la saisir dans sa réalité par la vie de l'apôtre Paul (1). La *Didachè* nous fait remonter au point de départ de ce travail de la pensée chrétienne. Il faut faire le bien, car le royaume des cieux est proche.

On ne saurait trop insister sur la promptitude avec laquelle a été accomplie cette évolution. Au fond, entre le point de départ et le point d'arrivée, entre la prédication de la Galilée et celle de l'évangile de saint Jean, il y a un abîme.

Dans la première, Jésus est regardé comme venant clore l'histoire du monde; dans la seconde, il vient asseoir l'humanité sur une nouvelle base en la régénérant; il n'est plus seulement le Messie, il est le second Adam.

Avouons-le, l'auteur de la *Didachè*, quoique très rapproché des origines, ne nous semble pas avoir compris toute la profondeur de l'enseignement de Jésus; il ne l'a saisi que par le dehors; il n'a pas vu que le Seigneur n'était pas seulement venu préparer la fin du siècle présent, mais qu'il s'était proposé surtout de créer un état nouveau de l'humanité. Au-dessous de la lettre il n'a pas senti l'esprit. Il s'est enfermé dans l'eschatologie

(1) Voir A. Sabatier, *l'Apôtre Paul, Esquisse d'une histoire de sa pensée*, 2e édition, Paris, 1881, p. 200, 231 et *passim*.

judaïque et n'a pas deviné le royaume de l'âme, créé par la liberté et le sentiment filial que l'homme ressent sur le sein de son Père. L'élément transitoire de la prédication chrétienne, imposé par le milieu juif où elle eut d'abord à s'exercer, n'a pas encore été transfiguré par la vérité éternelle contenue dans la pensée de Jésus.

Mais si au point de vue théologique et religieux la *Didachè* n'a qu'une valeur restreinte, il n'en est pas de même au point de vue historique. Dans ce domaine notre document dépasse en importance beaucoup des écrits du premier siècle. Il nous fait saisir sur le vif une période sur laquelle on n'avait jusqu'ici que des conjectures. Il nous montre que, si sur beaucoup de points la pensée chrétienne a progressé, si le grain de sénevé s'est développé, l'arbre que nous contemplons aujourd'hui, donnant ses fruits à toute la terre, n'a guère conservé les caractères de ses origines; à force de s'harmoniser avec les milieux, d'être greffé sur certaines doctrines voisines, soit religieuses, soit philosophiques, il a subi des transformations profondes.

Nous n'en voulons retenir ici qu'un exemple, parce que c'est celui où l'Église dément le plus ouvertement ses origines, et où, suivant nous, elle aurait surtout besoin de leur être fidèle. Après Jésus, qui a fait l'Église? A cette question nous répondons sans hésiter : Ce sont les prophètes de l'Eglise apostolique; c'est l'esprit de prédication se communiquant à tous les fidèles, c'est le sacerdoce universel, compris par le cœur des premiers chrétiens et pratiqué par eux avec enthousiasme.

La *Didachè* nous fait remonter au moment où la nou-

velle foi ne s'est pas encore laissé enserrer dans le réseau d'une hiérarchie ; on est encore à l'époque de la religion pure, sans mystères, sans temple, sans prêtres ; elle nous montre dans la réalité cette religion laïque après laquelle court le protestantisme, mais qui a tant d'ennemis dans l'habitude que l'on a prise de considérer le clergé comme résumant l'Église, dans la paresse des fidèles, heureux de s'en remettre à la décision de leurs directeurs, et, faut-il le dire? dans l'ambition des conducteurs spirituels, qui sont souvent bien heureux de former une classe à part.

Il y a une autre coutume sur laquelle il n'est pas inutile d'attirer l'attention. Nous avons vu que la *Didachè* ne connaît pas l'hérésie. Il faut écarter de la communion non pas ceux qui pensent de travers, mais ceux qui agissent mal. L'anathème porte sur la conduite et non sur la pensée. Nous avons là une véritable discipline ecclésiastique qui ignore l'hérésie dogmatique, mais défend toute communication avec celui qui a commis ce qu'on pourrait appeler une hérésie morale. Voilà encore un des points sur lesquels l'Église de la *Didachè*, malgré sa pauvreté intellectuelle et mystique, dépasse de beaucoup les églises contemporaines.

Nous avons montré au cours de ce travail quelle vive clarté ce document jetait sur les origines du baptême et de la cène ; la question des dons spirituels, la naissance des charges ecclésiastiques, tout cela est éclairé d'un jour nouveau ; on surprend le moment où l'épiscopat va se constituer, mais où l'Église, attendant chaque jour le retour du Messie, ne pense pas encore à se donner une solide organisation.

Pour résumer en quelques thèses précises les principales conclusions de ce travail, nous dirons que la *Didachè* nous semble être l'œuvre d'un chrétien d'origine hébraïque, appartenant probablement au judaïsme large et libéral de la Syrie, où les Israélites faisaient de nombreux prosélytes et étaient en rapports fréquents avec les païens; il a composé son traité pour son entourage, c'est-à-dire pour des païens déjà plus ou moins familiarisés avec le judaïsme. Les environs d'Antioche nous paraissent correspondre plus particulièrement à ces données.

Quant à la date, nous n'hésitons pas à faire remonter la *Didachè* au milieu du premier siècle, avant les grandes courses missionnaires de Paul.

Elle correspond à cette période si complexe durant laquelle les fidèles, ayant les yeux fixés uniquement vers l'avenir, n'avaient pas encore saisi l'antinomie du judaïsme et du christianisme.

Vu, le président de la soutenance,
E. MÉNÉGOZ.

Vu, le doyen,
F. LICHTENBERGER.

Vu et permis d'imprimer,
Le vice-recteur de l'Académie de Paris,
GRÉARD.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION..... 1
BIBLIOGRAPHIE..... 10
TEXTE GREC..... 15

TRADUCTION DE LA *DIDACHÈ*.

I-IV. Les deux chemins, celui de la vie..... 23
V. Le chemin de la mort..... 48
VI. Recommandations générales..... 50
VII. Le baptême..... 52
VIII. Les prières et les jeûnes..... 53
IX et X. L'Eucharistie..... 54
XI-XIII. Discipline ecclésiastique..... 57
XIV. La célébration du dimanche..... 62
XV. Les charges ecclésiastiques..... 63
XVI. Les choses finales..... 64

—

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE.

I. L'Enseignement catéchétique..... 68
II. Le Baptême..... 84
III. Les Jeûnes et la prière..... 94
IV. L'Eucharistie..... 99
V. Les dons spirituels et les charges ecclésiastiques..... 116
VI. Les diacres et les évêques..... 131
VII. Les choses finales..... 141
VIII. La date et l'origine..... 150

—

CONCLUSION..... 159

Paris. Imp. de CH. NOBLET, 13, rue Cujas. — 1885.